L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1140 - VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Inventaire forestier *p.03*
44 millions de mètres cubes de bois prélevés chaque année

P 05 **Actualité** Côte d'Or
La ferme Côte d'Or en images

P 07 **Actualité** Nièvre
Réunion bovine du 9 novembre à Châtillon-en-Bazois: «*Il Faut transformer cette opportunité en stratégie*»

P 10 **Actualité** Yonne
Lycée La Brosse: Un élève récompensé pour sa «*bonne conduite*»

P 11 **Actualité** Bourgogne
Bourgogne Bois Bûche: Une marque régionale et un engagement de transparence

P 13 **Filières** Cultures
Colza: Azote énergie et enjeux climat

P 14 **Filières** Élevage
Chambre d'agriculture de la Nièvre: Des conseils de rations pour aider les éleveurs à faire les bons choix

P 16 **Économie** & Gestion
Mes P@rcelles: la solution Internet pour piloter mes cultures, mes prairies et mes vignes

Encart: • Catalogue Agram

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne

Quand le solaire met le feu



Photo Florian Salesse

La future centrale au sol de Massangis fait toujours débat. Les Jeunes agriculteurs de l'Yonne, qui luttent contre la consommation du foncier agricole, sont allés manifester leur colère devant les grilles de la préfecture. *(page 9)*

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33
• Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



TELESCOPICS JCB
• Toute une gamme de 2,6 à 5 t
• moteur 130 cv
• Hydraulique 150 l/mn
• Boîte Poweshisft 6 vitesses 40 km/h

Demandez la DEMO d'un FASTRAC 3230



JCB AGRI LA PUISSANCE D'UN LEADER

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
Assure le risque GRÊLE depuis toujours !
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com
* Selon conditions générales et particulières.

l'Agenda

Côte d'Or

Cer France assemblée de section 2011

Cer France organise ses assemblées de section au cours desquelles seront désignés les délégués de section. Côté information, les conseillers d'entreprise aborderont le sujet suivant : *«Piloter l'exploitation en conjoncture instable: la campagne 2011 en chiffres, la Pac version 2014-2020, les stratégies possibles»*. Cette présentation sera complétée par un point de l'actualité fiscale. Rendez-vous à Saint-Apollinaire : le lundi 21 novembre à 15 h (salle Safer), à Châtillon : le vendredi 25 novembre à 9 h 30 (EPLEFPA la Barotte - salle Charmille), à Vitteaux : le vendredi 25 novembre à 15 h (salle multimédia Gueniot).

Réunions d'information avec Arvalis

En collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le Cetiom, Arvalis-Institut du végétal organise des réunions agriculteurs :
- le 23 novembre à partir de 14 heures à Montbard à l'Espace Paul Eluard (également en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Yonne).
- le 29 novembre à partir de 14 heures à Varois-et-Chaignot à la Salle polyvalente.

En collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne et le Cetiom, Arvalis-Institut du végétal organise des réunions agriculteurs :
- le 30 novembre à partir de 9 heures - matin : oléagineux et après midi : céréales à paille à St Clément à la salle des fêtes le 5 décembre à partir de 9 heures - matin : oléagineux et après midi : céréales à paille à Auxerre Salle de la Fédération des Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment et des Travaux Publics.

Chambre d'agriculture: Réunions d'informations

Comme chaque année, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise des réunions d'information à l'intention de tous les agriculteurs du départements. La réforme de la Pac de 2014 rentre dans la dernière ligne droite de son élaboration. Elle définira les modalités d'attribution des soutiens à l'agriculture jusqu'en 2020. Les premiers éléments de réglements de cette réforme seront présentés. Les dossiers de conjoncture concernant directement les secteurs concernés seront abordés.
Semur-en-Auxois : 21 novembre à 20 heures à la salle Violet le Duc (rue Joseph Lambert) (dossiers présentés : Pac, calamités agricoles, GIE Export viande), Varanges : le 22 novembre à 20 heures à la salle des fêtes (dossiers présentés : Pac, gestion de l'eau pour irrigation, protection des captages d'alimentation en eau potable), Chatillon-sur-Seine : le 30 novembre à 20 heures à la salle ERL (11, rue Albert Camus) (dossiers présentés : Pac, protection des captages d'alimentation en eau potable, GIP parc national), Pouilly-en-Auxois : 5 décembre à 20 heures à la salle des fêtes (dossiers présentés : Pac, calamités agricoles, GIE Export viande), Til Châtel : le 7 décembre à 20 heures à la salle polyvalente (dossiers présentés : Pac, protection des captages d'alimentation en eau potable, GIP parc national).

GDS21 calendrier des réunions cantonales

Canton de Châtillon sur Seine/Laignes/Montigny sur Aube : lundi 21 novembre à 9h30 à la salle de la mairie de Belan-sur-Ource. Canton de Recey-sur-Ource : lundi 21 novembre à 14h30 à la salle du foyer rural de Recey. Canton d'Aignay-le-Duc : lundi 21 novembre à 20 heures à la salle des fêtes de Mauvilly. Canton de Sombernon : mardi 22 novembre à 9h30 à la salle des fêtes d'Aubigny. Canton de Liernais : jeudi 24 novembre à 9h30 à la salle de la maison familiale à Liernais. Canton de Saulieu : jeudi 24 novembre à 14h30 au centre social de Saulieu. Canton de Saint-Seine-l'Abbaye : mardi 29 novembre à 9h30 à la salle de la mairie à Saint-Seine. Canton d'Auxonne/Genlis : mercredi 30 novembre à 9h30 à la salle des fêtes Marc Fleury de Champdotre. Canton de Seurre/Saint-Jean : mercredi 30 novembre à 14h30 à la salle de la coopérative de Seurre. Canton d'Arnay-le-Duc : jeudi 1er décembre à 14h15 à la salle des fêtes de Viévy. Canton de Beaune/Gevrey/Nuits : vendredi 2 décembre à 9h30 au restaurant Le Relais de la diligence à Meursault. Canton de Vitteaux : lundi 5 décembre à 14h30 à la salle polyvalente de Vitteaux. Canton de Venarey : mardi 6 décembre à 14h30 à la salle des fêtes de La Roche Vanneau. Canton de Précy : mercredi 7 décembre à 9h30 à la salle du foyer rural à Précy. Canton de Semur : mercredi 7 décembre à 14h30 au caveau Les Maréchaux à Semur. Canton de Bligny-sur-Ouche : jeudi 8 décembre à 9h30 à la salle polyvalente de Thorey-sur-Ouche. Canton de Pouilly-en-Auxois : jeudi 8 décembre à 14h30 à la salle polyvalente de Pouilly. Canton de Baigneux : vendredi 9 décembre à 9h30 à la salle de la mairie à Villaine-en-Duesmois. Canton de Montbard : vendredi 9 décembre à 14h30 à la salle de la mairie de Montbard. Canton d'Is/Grancey/Selongey : lundi 12 décembre à 9h30 à la salle de la mairie de Selongey. Canton de Fontaine Française : lundi 12 décembre à 14h30 à la salle de la mairie de Fontaine Française. Canton de Mirebeau/Pontailler : jeudi 15 décembre à 14h30 à la salle de la mairie de Pontailler. Canton de Nolay : vendredi 16 décembre à 9h30 à la salle de la mairie de Nolay.

Nièvre

Foire-Concours Luzy

La traditionnelle foire-concours annuelle aux bovins reproducteurs charolais de Luzy se déroulera les 18 et 19 novembre, sur le Champ de foire. Près de 300 animaux, inscrits et non inscrits, seront réunis à Luzy durant ce week-end. La remise des prix et le défilé des primés auront lieu samedi matin.

Exposition «L'eau à la trace»

La médiathèque de Cosne sur Loire propose, depuis le 3 octobre et jusqu'au 25 novembre, une exposition intitulée *«l'eau à la trace»*, en co-production avec le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne et en partenariat avec la Cité des Sciences et de l'Industrie. L'eau, comme l'air, est un trésor indispensable à la vie. C'est un élément familier et complexe dont les enfants, en particulier, doivent connaître et mesurer la valeur. L'invent'eau mobile est un premier outil de sensibilisation à leur intention, composé d'éléments d'exposition interactifs, éducatifs et ludiques. Ouvert à tout public, entrée libre et gratuite (Médiathèque de Cosne, 6 rue des Forges). Renseignements: 03 86 20 27 00.

CER France Alliance Exploitations de la Nièvre

Le centre de gestion organise une réunion le lundi 28 novembre de 17h30 à 19h30 au Planétarium de Pougues-les-Eaux. Son thème choisi est *«Gestion fiscale et économique des exploitations de la Nièvre, conjuguons nos talents»*. Au programme: CER France Alliance Centre, partenaire de référence pour les agriculteurs, par Guy Marcher; Agriculteurs de la Nièvre: un accompagnement de proximité, par Eric Achour et Franck Mariotat; Panorama des entreprises agricoles de la Nièvre, par Nicolas Roche, responsable études et références et Monique Perennec, conseillère économique; L'avenir des exploitations agricoles à l'horizon 2020, par Isabelle Henri-Troyat, conseillère d'entreprise; Développer les agricultures de la Nièvre, trois exemples d'accompagnement fiscal, juridique, humain et économique, avec les témoignages de Patrick Constanty et de Secrets de paysans et les interventions de Laure Davoust, Eric Carteron, Annie Gachot et Marie-Antoinette Bessé.

Solidarité Une soirée pour Leucémie Espoir 58

L'association Leucémie Espoir 58, soutenue par la Fondation pour la santé Groupama, organise une grande soirée de solidarité envers les malades, le jeudi 1er décembre à 20 heures à la Maison de la culture de Nevers. Y participera le Professeur Guy Leverger, chef du service hématologie et oncologie pédiatrique à l'hôpital Armand Trousseau de Paris. Se produiront également la chorale Les Nomades, dirigée par Catherine Julien, l'ensemble instrumental Les Ménestrels ainsi que Thierry Desseux et ses musiciens. Entrée: 10 euros (gratuit jusqu'à 12 ans). Réservations par courrier auprès de Leucémie Espoir 58, 15 rue des Montapins, 58000 Nevers (chèques à l'ordre de Leucémie Espoir 58).

Formation Infirmier de son élevage caprin

Le GDS58 organise, en lien avec le docteur Despres (vétérinaire dans les Deux-Sèvres), une formation *«éleveur, infirmier de son élevage caprin»*, le mercredi 7 décembre dans ses locaux à Sermoise. Cette frmation a pour objectifs de mieux gérer les pathologies, mieux utiliser les médicaments, favoriser la prévention. Elle bénéficie des crédits Vivea. Contacter Rodolphe Morizot au 03 86 90 18 90 avant le 25 novembre.

Assemblée générale Le rendez-vous des étangs

L'association des propriétaires et exploitants d'étangs de la Nièvre et de la Bourgogne organise son assemblée générale le 18 novembre à partir de 14h à la salle des fêtes de Sauvigny les Bois. Au programme : les obligations statutaires et les interventions de Pascal Berthout, spécialiste des études scientifiques des étangs et d'un représentant de la DDT.
Pour toute information :
Cerd au 03 86 85 02 10

Yonne

Salon du Commerce Equitable à Sens

Salon du Commerce Equitable à Sens, salle Voltaire (sous le marché couvert au centre ville), vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 novembre, de 10 h à 18 h (ouvert entre 12 h et 14 h)
Grand choix d'artisanat (cuir, tissus, poterie, crèches, bijoux…) à tous les prix, ainsi qu'un grand choix alimentaire (quinoa, chocolats, thés, cafés…)
L'occasion de faire des cadeaux qui ont du sens et de soutenir des artisans et des paysans du sud.

Mes P@rcelles démonstration gratuite

Une démonstration gratuite de Mes P@rcelles aura lieu vendredi 25 novembre, de 14 h à 16 h, à la Chambre d'agriculture, à Auxerre. Leader du service en ligne aux agriculteurs, Mes P@rcelles vous permet de prévoir et enregistrer vos pratiques. Simplement et en toute sécurité, valorisez vos données technico-économiques pour faciliter le pilotage de vos cultures

Soyez autonome pour vérifier vos engins de levage

Une formation est organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, lundi 28 novembre, dans ses locaux, rue Guynemer, à Auxerre. Objectif : être capable de vérifier les engins de levage et de manutention soi même selon la réglementation en vigueur, afin de réduire les risques professionnels Renseignements et inscriptions au : 03 86 94 22 24

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 7 décembre, de 9 h 30 à 12 h
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 5 décembre et lundi 19 décembre, de 9h à 12h
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent, uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Les métiers d'autrefois dans l'Yonne

Bûcherons, charbonniers, flotteurs, tuiliers, bouilleurs de crus… Il y a une centaine d'années, des dizaines de métiers aujourd'hui disparus, faisaient vivre des milliers de familles dans les campagnes de l'Yonne. L'association Adiamos de l'Yonne et le club cartophile de l'Yonne proposent une exposition pour voir comment la révolution industrielle a mis à mal cette vie campagnarde et comment l'exode rural a vidé les campagnes.
Entrée libre. Salle Images de l'Abbaye Saint-Germain à Auxerre.
Du 15 octobre au 15 janvier

MSA lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne

Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : 03 86 47 37 00
Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :
Avallon :
Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
9 avenue du 11 novembre.
Le mardi sur rendez-vous
Maillot :
Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
Zone artisanale « Le saule Fendu » - 8 impasse de l'Europe
Le mardi sur rendez-vous
Toucy :
Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
17 rue Philippe Verger
Le mardi sur rendez-vous
Tonnerre :
Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
3, rue François Mitterrand
Le mercredi sur rendez-vous
Auxerre :
Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
14 bis rue Guynemer

Rationnement et valorisation des dérobées réunions d'information

A l'initiative du Groupement Alysé, de la Caiac et de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, deux réunions techniques d'information afin de faire le point sur les pratiques d'alimentation compte tenu des stocks fourragers disponibles, sont organisées :
Mercredi 23 novembre, à 14 h, à la Salle des Fêtes de Moulins sur Ouanne
Jeudi 24 novembre, à 14 h, à la Chambre d'agriculture, 9 avenue du 11 novembre, à Avallon
Rens : Catherine Bonin au 03 86 34 23 41

A suivre

Inventaire forestier

44 millions de mètres cubes de bois prélevés chaque année

Alors que le 8ème congrès d'Aprovalbois, (l'interprofession régionale du bois), se profile le 24 novembre, sur fond d'Année internationale de la forêt, l'inventaire national forestier publie sa dernière estimation des prélèvements de bois en forêt. De quoi alimenter la polémique qui enfle sur la capacité réelle de la forêt française à tenir les ambitions du Grenelle de l'environnement.



Une gestion durable de la forêt suppose de trouver le bon équilibre entre le niveau des prélèvements annuels et la croissance naturelle des essences.

L'inventaire forestier national (IFN) vient de publier sa dernière estimation des prélèvements de bois en forêt. Des chiffres très attendus par la filière, alors que la polémique enfle sur la capacité réelle de la forêt française à fournir la quantité de bois nécessaire pour tenir les objectifs de production d'énergies renouvelables du Grenelle de l'environnement (23% en 2020, dont une grande partie viendrait de la biomasse forestière). Selon le nouveau mode de calcul du volume de bois, 44 millions de m³ ont été prélevés chaque année entre 2005 et 2010. La production «biologique» de la forêt (croissance des arbres) atteint elle 85 Mm³ par an. Déduction faite de la mortalité des arbres (compte-tenu des tempêtes), la forêt française croît de 25 à 35 Mm³ par an.

Environ 25,6 Mm³, soit 63% de la production, sont issus de la forêt privée. Le volume prélevé en forêt domaniale s'élève à 6,5 Mm³ (16%) et celui des autres forêts publiques à 8,3 Mm³ (21%). Le trio des espèces les plus récoltées est constitué de chênes pédonculés et rouvres, du pin maritime et le l'épicéa. Cette production annuelle représente 1,6% du stock sur pied de petit bois, 1,7% du stock pour les arbres de 22,5 à 37,5 cm de diamètre et de 1,8% pour les gros arbres.

L'IFN, tout en relevant la pertinence de cette nouvelle méthode de calcul, signale qu'il s'agit d'une première campagne d'un inventaire, qui en cinq ans a connu une tempête et une crise économique. Autre limite : cette nouvelle méthodologie se base sur un calcul du volume «bois fort tige» qui n'est pas bien adapté à des problématiques comme le bois énergie ou le stockage du carbone. Ainsi, la production en volume de la forêt française est désormais évaluée à 85 Mm³ par an (entre 2001-2009), soit environ 16% de moins que les estimations de 2008. *«Cette différence ne remet pas en cause le fait que le stock de bois sur pied est orienté à la hausse»* souligne l'IFN. Entre 1981 et 2007, cette progression aurait été de 25 Mm³ par an. Ces nouvelles données et surtout leur suivi, devraient permettre un pilotage plus réactif de la politique forestière, afin que l'exploitation du bois reste durable, espère l'IFN.

SOURCE AGRA PRESSE

Repère

Les forêts de Bourgogne produisent du bois… et des services

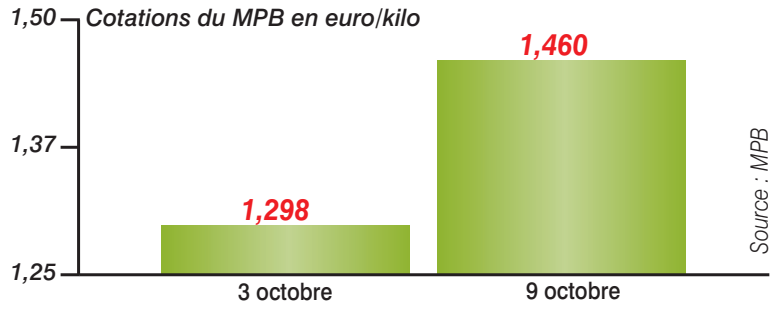
Avec près d'un million d'hectares de surface boisée (30,5% du territoire), la Bourgogne se classe au 5ème rang des régions françaises. Les régions bourguignonnes ont un taux de boisement très variable : 17% en Bresse et zone péri-morvandelle, 50% pour le Morvan et 57% pour la Montagne bourguignonne.

La forêt de Bourgogne est engagée dans un processus d'amélioration continue de la qualité des bois d'œuvre produits. Cette production correspond aux besoins du marché, elle est économiquement plus rentable sur le long terme, car mieux rémunérée ; toutefois, les conditions ne sont pas toujours réunies pour parvenir à ces productions de qualité. Mais, la forêt produit également des services, marchands et non marchands : la chasse, des prestations de services d'intérêt général, écologiques ou sociaux. Désormais, la gestion forestière s'oriente vers l'intégration et la reconnaissance des demandes sociales locales, régionales, voire nationales ou européennes.

en chiffres

+ 11 % pour le porc

Porcs : hausse des cotations au Marché breton



Depuis le mois de septembre, le cours du porc ne cesse de progresser, ce qui est exceptionnel pour la saison (+ 11 % en semaine 45 de 2011 comparé à 2010). La principale raison est une baisse progressive de la production, combinée à une hausse plus récente de la demande mondiale. En effet, les activités de production se sont repliées en partie à cause d'un coût de revient élevé. Selon l'Ifip (Institut technique du porc), l'indice de l'aliment ne cesse d'augmenter depuis 2009 et atteint 257 euros la tonne en moyenne annuelle pour 2011. Il est même supérieur au niveau déjà élevé de 2008 (245 euros la tonne). Parallèlement, la demande mondiale s'est accélérée : pour le premier semestre 2011, les importations sur le marché international ont progressé de 27 % par rapport à 2010.

en lettres

«Il faut reporter la réforme de la Pac»

Déjà *«sceptique»* sur la réforme de la Pac proposée par le commissaire Ciolos, Philippe Mangin, le président de Coop de France estime qu'il *«faut reporter cette réforme»* en raison de la crise qui secoue l'Europe et du manque de visibilité. *«La gouvernance européenne est complètement en panne»* constate-t-il. *«Les modalités de la Pac ne tiendraient pas si la crise se confirme»* avance-t-il. Pour Philippe Mangin, les propositions de Dacian Ciolos ne constituent pas une réforme. *«On n'est pas dans un débat de politique agricole mais de soutien au revenu et de répartition des aides»* avance-t-il. *«Où est l'ambition agricole européenne ? Avec quel levier pour orienter l'agriculture ?»* s'interroge-t-il. *«C'est un projet très décevant qui n'a aucune ambition»* ajoute Philippe Mangin. *«Tout cela est suspendu à l'avenir de l'Europe et notamment d'un point de vue budgétaire». «Le commissaire a trouvé une mesure pour satisfaire chacun des 27 pays de l'Union»* estime-t-il. Pour Philippe Mangin, *«la nouvelle légitimité des politiques agricoles a été affirmée au G 20 : l'agriculture et l'alimentation sont devenues un enjeu stratégique majeur pour notre planète». «Et, l'Europe n'a pas fait sienne les conclusions du G20. On ne l'a pas entendue à l'issue du G 20»* a-t-il conclu.

clin d'œil



Perdu de vue

A la recherche du « météore » perdu…

Un correspondant souhaite lancer un appel à témoins pour retrouver la ou les traces d'un «bolide» sidéral qui aurait terminé sa course sur le sol bourguignon.

«Le vendredi 21 octobre, vers 21h06, un gros météore très lumineux a terminé sa course vers le centre de la région Bourgogne. Si vous l'avez observé dans les secteurs de Dijon, Avallon, Nevers, Autun, ou encore si vous avez entendu des sons inhabituels à cette heure là, veuillez contacter notre équipe qui essaie de définir précisément son point de chute au sol. Pour nous y aider : indiquez l'endroit précis ou vous étiez, s'il était face à vous, s'il allait de droite à gauche ou de gauche à droite, décrivez ce que vous avez vu et précisez un repère dans le paysage qui situe l'endroit où il a disparu. Toute personne située dans cette zone qui aurait découvert des traces insolites (trou, impact…) ou de curieuses pierres noirâtres, est également invitée à nous contacter. Merci.

Contact : email31pallasite@orange.fr ou Éric au 06 13 78 25 66».

Bienvenue à la ferme

Le retour au terroir, une certitude

La foire gastronomique de Dijon s'est achevée dimanche soir avec une légère baisse de sa fréquentation. Malgré tout, le stand de Bienvenue a enregistré une belle affluence avec ses produits de qualité qui attirent de plus en plus.



Jean-Charles Fornerot, viticulteur à Saint-Aubin, était présent les treize jours de la foire.

« *A sa création, le réseau Bienvenue à la ferme n'était peut-être pas pris au sérieux par tout le monde. Aujourd'hui, on voit bien que les consommateurs reviennent au terroir et ça marche»* commente Jean-Charles Fornerot, viticulteur à Saint-Aubin et adhérent au réseau depuis sa création. Présent pour la 29ème année consécutive à la foire gastronomique de Dijon, celui qui a la particularité d'avoir déjà approvisionné la reine d'Angleterre en plants de vignes, estime à une cinquantaine, le nombre de contacts quotidiens avec des consommateurs. *«La foire, c'est une bonne publicité et on prend toujours plaisir à retrouver des gens que l'on connaît»* explique Jean-Charles Fornerot. Le bilan du stand de *«Bienvenue à ferme»* est positif. *«Il y a eu beaucoup de contacts et plusieurs personnes qui avaient acheté des produits à notre marché fermier du 16 octobre à Dijon sont revenus voir les producteurs»* signale Anne-Marie Ormancey (Chambre d'agriculture). *«Certes, il y a eu un peu moins de monde que les autres années, mais il est important pour nous de continuer notre promotion des circuits courts»* ajoute le président Pascal Mure.

Etaient présents les 13 jours de la foire : Domaine Mure (vins, Volnay), Jean-Charles Fornerot (vins, Saint-Aubin), Pascal Laprée (foie gras, Mont-Saint-Jean). Présents de 1 à 3 jours : Véronique Garreau (viande de porc et charcuterie fermière, Saint-Julien), Emmanuel Degrace (miel, Dijon), Jean-Charles Monget (fromages et produits laitiers, Saint-Maurice-sur-Vingeanne), La Corne Vaudrille (fromages et produits laitiers, Savoisy), Domaine Henri Mutin (vins, Massingy), Brigitte et Daniel Cachot (miel, Broin). Présents au Quartier des saveurs : Ferme Fruirouge (confitures et boissons, Nuits-Saint-Georges), Vignoble de Flavigny-Alésia (vins, Flavigny-sur-Ozerain), Les Côteaux de l'Auxois (vins, Villaines-les-Prévôtes).

AG

GIACOMEL Agriculture
Neuilly-les-Dijon - 21 • Tel. 03 80 47 35 18 •
DESTOCKAGE MASSIF AU MAGASIN
TOUT LE MOIS DE NOVEMBRE
• LIBRE SERVICE
Pièces d'usure travail du sol - Boulonnerie - Pulvérisation - Huile - Filtres - Eclairage - Signalisation - Peinture Transmission-Roulements - Semi - Fenaison - Attelage Outillage - Etc...
• PIECES TRACTEUR - MOISSONNEUSE - PRESSE
New Holland - Ford - Fiat - Laverda
• PIECES DES MARQUES
Rabewerck - Amazone - Tecnoma - Berthoud - Kuhn - Horsch - Krone - Deutz
-30 à -50% (sur prix tarif officiel) sur stock disponible
-10% (sur prix tarif officiel) pour nouvelle cde

Conférence départementale agricole

Chambre d'agriculture et Conseil général avancent ensemble

Pour la quatrième année consécutive, le Conseil général et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or ont tenu leur conférence départementale agricole. Dans le cadre de la foire gastronomique, actualités, conjoncture et bilan intermédiaire de l'accord cadre ont été abordés.



Dominique Chambrette : *«L'accord-cadre permet d'appuyer de nombreuses actions agricoles».*

Lors de cette quatrième conférence départementale, Dominique Chambrette s'est tout d'abord félicité de l'existence d'un accord cadre avec le Conseil général. Celui-ci permet *«d'appuyer»* financièrement de nombreuses actions agricoles comme l'aménagement, les installations ou encore la valorisation des produits locaux.

Le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a ensuite retracé l'actualité et la conjoncture. La grande «solidarité» du monde paysan en cette année de sécheresse a été mise en avant. Dominique Chambrette a félicité la FDSEA pour l'opération de solidarité dénommée *«Du blé pour la banque alimentaire»*. Sur les sujets qui fâchent, le président de la Chambre d'agriculture s'est directement adressé à François Sauvadet. Les exigences environnementales deviennent de plus en plus importantes et *«découragent»* l'acte de production, *«les agriculteurs ne savent plus faire»*. Concernant la lutte contre la tuberculose bovine, le blaireau a été considéré comme le *«summum de l'incompréhension»* par Dominique Chambrette : *«personne n'a jamais trouvé une utilité à cet animal. Laissons un couple par canton et cela suffira... Monsieur le Ministre, on ne peut plus continuer comme cela».*



François Sauvadet : *«Le Conseil général renouvelle son soutien au secteur agricole».*

Valeur ajoutée sur place

Lors de son intervention, François Sauvadet, président du Conseil général et ministre de la Fonction publique, a fait part de sa *«conscience aigüe»* envers ces problèmes, avant de renouveler son soutien au secteur agricole. Un nombre a notamment été cité: 1526. Il s'agit du nombre de constructions de bâtiments agricoles ayant bénéficié d'une aide du Conseil général depuis 1995. Pour le pôle de Bretenière, future localisation des Chambres d'agriculture et OPA, l'aide du Conseil général de la Côte d'Or s'élèvera à 1,8 millions d'euros. François Sauvadet a ensuite réaffirmé son soutien à la valorisation des filières locales : *«Nous devons trouver de la valeur ajoutée sur place. Le Conseil général doit jouer gagnant-gagnant avec la profession agricole»*. La conférence s'est achevée sur plusieurs interventions illustrant cette volonté, dont celle de Nicolas Michaud, agriculteur à Pagny-le-Château. Une expérience réussie en circuit court a été mise en avant avec la Cuma de la Robe des Champs dont Nicolas Michaud est membre. Afin de valoriser une production de pommes de terre, la dite Cuma s'est équipée d'une chambre froide (subventionnée) et travaille désormais avec des grandes surfaces du département. Environ 150 tonnes de pomme de terre ont été vendues l'an dernier sur une durée de deux mois. Une vente de 500 tonnes est espérée de septembre 2011 à mai 2012.

AURÉLIEN GENEST

Repères

Orientations 2010 de l'accord cadre

Marc Frot, président de la commission *«Aménagement du territoire, économie, agriculture, développement durable»* du Conseil général a présenté le bilan 2010 de l'accord cadre, avec ses différentes orientations et objectifs. «Satisfaire les marchés» : plan végétal (180 303€), bâtiments d'élevage (203 255€), viticulture (598 365€), diversification (98 945€), filière équine (11 200€), engraissement de qualité, amélioration génétique, production ovine (370 000€). «Relever les défis environnementaux» : santé animale (391 700€), conservation du patrimoine (28 000€). «Contribuer au développement durable» : voirie rurale et travaux annexes (262 795€), aménagement du territoire communal et intercommunal (643 219€), projets collectifs (114 072€). «Avec des actifs professionnels responsables et organisés» : installations supplémentaires hors-cadre familial (28 500€), service de remplacement (17 301€), emploi salarié (30 500€), aide aux associations (142 760€).

Foire gastronomique de Dijon

La ferme Côte d'Or en images

Pour la quatrième année consécutive, le Conseil général et la Chambre d'agriculture se sont associés pour réunir toutes les filières agricoles sous un grand chapiteau, dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon. Du 10 au 13 novembre, de nombreux citadins ont échangé avec les agriculteurs du département. Une belle opération de communication, pour un secteur qui en a bien besoin.





◀ Inauguration de la ferme, en présence de très nombreux élus.

Le camion des produits laitiers avec Nathalie Mairet, administratrice FNPL mandatée par le CRIEL. Au programme : questions ludiques, présentation des métiers du lait et dégustations de lait aromatisé (pêche, abricot, menthe, caramel, fraise, châtaigne...) ▼

▲ La FDSEA de Côte d'Or était présente pour la toute première fois à la ferme Côte d'Or avec, comme objectif principal, la promotion des métiers de l'agriculture. *«Nous avons eu beaucoup de monde, avec un peu tous les profils. Nous renouvellerons l'opération l'année prochaine»* signalait Fabrice Faivre, le président du syndicat.



Chambord, taureau appartenant à Nicolas Baudion (Pouilly-en-Auxois) et au Gaec Baulot (Semur-en-Auxois) a été l'une des «stars» de la ferme avec ses 1600 kg. *«Les gens n'arrêtaient pas de demander son poids !»* s'étonne Nicolas Baudion. Ayant gagné le grand prix d'honneur à Avallon, un 3ème prix au SIA et un premier prix au Spécial Charolais à Magny-Cours, Chambord connaît une très belle année 2011. Celle-ci n'est peut-être pas terminée si le prochain rendez-vous de Moulins débouche sur une autre distinction. ▼





(Crédit photo Conseil général)

Les ovins étaient fidèles au rendez-vous. Cinq élevages ont participé à la ferme : l'EARL Benoit Poillot (Thoisy-la-Berchère, Suffolk et Southdown), l'EARL Ferme du Magny (Belleneuve, Ile-de-France), le Gaec du Moulin de Jonchery (Diancey, Charollais), Hubert Mony (Francheville, Romane) et Guy Tarteret (Chemin d'Aisey, Mérinos Précoce).



Belle initiative de la ferme du Mont Lassois, près de Châtillon. Alors que Michel et Jean-Caude Payot s'occupent d'une cinquantaine de Montbéliardes, leurs fils respectifs Gaetan et Thomas, 21 et 23 ans, se lancent dans la commercialisation de yaourts fermiers. Fabriqués naturellement, les yaourts Adelle (le nom d'une ancienne vache de l'exploitation) peuvent être nature ou aromatisés au miel. Plusieurs enseignes ont d'ores-et-déjà répondu favorablement à la commercialisation de ces produits qui devrait démarrer avant les fêtes de fin d'année. ▶





Toutes les filières agricoles du département étaient représentées, dont celle de la moutarde de Bourgogne avec ici Laure Ohleyer (Chambre d'agriculture). Sans compter les enfants venus avec leurs parents, c'est un total de 800 scolaires qui ont fait le tour de chaque filière côte d'orienne.

AURÉLIEN GENEST

Céréaliers, éleveurs, valorisez votre exploitation en développant un atelier volailles !



SOREAL
Au cœur de votre réussite

DIJON CÉRÉALES

PORTES OUVERTES chez J-F et C. AUBIN
(«Earl Les Mauritaines» à Is-sur-Tille dir. Avelanges)
MERCREDI 30 NOVEMBRE 2011
de 11h30 à 17 h

LDC BOURGOGNE

Contact Soreal : Hervé Morey 04 74 50 93 25 ou 06 88 05 87 32
SOREAL 01 540 VONNAS ou Z.I. le Ponton BP 157 89 304 JOIGNY CEDEX

Calamités sécheresse

La deuxième mission d'enquête vient de s'achever

La Direction départementale des territoires (DTT), accompagnée de la Chambre d'agriculture, de la FDSEA et des JA, vient de visiter sept exploitations du département. L'objectif est de finaliser le bilan de fin de campagne 2011 des fourrages. La commission nationale se réunira le 15 décembre pour statuer sur le dossier calamités sécheresse, sur l'ensemble du territoire.



Visite chez Jean-Paul Fleury à Censerey. Sur cette exploitation du canton de Liernais, les achats supplémentaires liés à la sécheresse sont conséquents : 6600€ pour la paille, 8400€ pour le foin et 8050€ pour des aliments type pulpe et luzerne.

Quelles sont les pertes de fourrages retenues pour la campagne 2011? La Direction départementale des territoires les délivrera prochainement. Une mission d'enquête menée les jours derniers vient de s'achever. *«Par cette mission d'enquête, nous voulons évaluer le niveau de perte final en fourrage et vérifier si celui-ci est bien supérieur à 30%»* explique Julie Brayer Mankor, chef du service *«Économie agricole et Environnement des Exploitations»* à la DTT, *«en effet, 30 % est le seuil à partir duquel l'état de calamité agricole est reconnu. Ces visites d'exploitations vont nous aider à évaluer le niveau final des pertes fourragères liées à cette calamité»*. Une première mission d'enquête avait été menée par la Direction départementale des territoires au printemps. Les pertes de fourrages sur les premières pousses avaient été évaluées et avaient conduit à classer le Morvan et à l'Auxois-Plateau en calamités agricoles. Trois des quatre exploitations visitées au printemps dans ces deux zones l'ont été de nouveau : Jean-Paul Fleury (Censerey), le Gaec Parfait (Viévy) et Bernard Aubry (Pasques). Quatre autres exploitations ont été visitées pour la première fois : l'EARL Renon (Lacour d'Arcenay), l'EARL Tursin (Villargoix), Martial Gros (Flavigny-sur-Ozerain) et l'EARL Ménétrier Parizot (Avosnes). Pour déterminer le taux de perte final de l'année, les résultats des récentes visites seront *«croisées»* avec des données pédo-climatiques nationales et des analyses qualitatives de la campagne. Le comité départemental d'expertise se réunira le 18 novembre pour statuer sur le bilan de fin de campagne fourrager. Les résultats définitifs seront envoyés le 24 novembre au Ministère. Une commission nationale se réunira le 15 décembre pour statuer sur la calamité sécheresse, sur l'ensemble des départements français.

AURÉLIEN GENEST

▶ *«Les pluies n'ont pas comblé les pertes»*



Dominique Guyon a participé à ces visites d'exploitations. Le vice-président de la Chambre d'agriculture et président de la commission bovins viande à la FDSEA a regretté d'emblée *«qu'il y ait tant d'éleveurs de Côte d'Or exclus du système de calamités»*. Pour Dominique Guyon, les pluies de fin de campagne n'ont pas comblé les pertes liées aux premières coupes et la calamité reste d'actualité. Il ajoute : *«A l'avenir, les exploitations doivent pouvoir acquérir une autonomie fourragère sur les prairies temporaires. L'autonomie en surfaces céréalières autoconsommées (grains et paille) doit être également obtenue. C'est pourquoi nous demandons le droit de pouvoir retourner 35% de la SAU au lieu des 5% autorisés aujourd'hui. Dernière chose : suite aux commentaires des éleveurs, l'inquiétude sur les populations de sangliers demeure très importante. La production et la qualité de la flore prairiale sont détériorées»*.

▶ Zoom sur...

Une nouvelle chef de service à la DDT



Julie Brayer Mankor remplace Hugues Sory à la DTT depuis le mois d'octobre. La nouvelle chef du service *«Économie agricole et Environnement des Exploitations»* travaillait jusqu'à présent pour la commission européenne, au Bénin, où elle s'occupait de projets de développement agricole. Agronome de formation, spécialisée en économie agricole, Julie Brayer Mankor possède une expérience dans l'enseignement agricole et dans la mise en place de la Politique agricole commune, acquise lors de fonctions occupées en Lituanie, alors en cours d'adhésion à l'Union européenne. A la Direction départementale des territoires, Julie Brayer Mankor gérera un service composé de trois bureaux : les aides directes, l'environnement et coordination des contrôles et structures, foncier et modernisation des exploitations. Hugues Sory rejoint quant à lui la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement, et du logement (Dreal) comme chef du service préservation et gestion des ressources naturelles.

Question à Julie Brayer Mankor

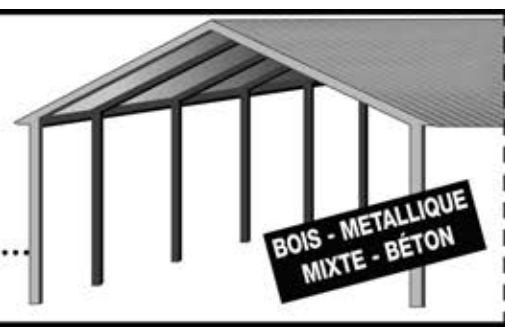
Certains agriculteurs se plaignent de ne rien avoir touché suite au dossier calamités, que leur répondez vous ?

«Un acompte de 65 % du montant total de l'indemnité a effectivement été versé en septembre à 461 dossiers éligibles. Ces demandes déposées par internet avec l'application Télécalam ont pu faire l'objet d'un traitement accéléré. Les dossiers, en particulier les dossiers « papier », qui n'ont pu être pris en compte feront l'objet d'un paiement dans les prochaines semaines, au fur et à mesure de leur instruction qui se termine actuellement. Pour toucher une indemnité en calamités, il faut que l'exploitation soit éligible : pour cela, elle doit se trouver dans une zone reconnue en calamités agricoles. Si tel est le cas, le ratio de son taux de pertes fourragères, ramené au produit brut de l'exploitation, doit être supérieur à 13% pour être éligible. Ce calcul est utilisé pour toutes les calamités sur fourrages, dans tous les départements. C'est le même modèle qu'en 2003, à l'exception des céréales, sorties du fonds de calamités et qui sont couvertes désormais par un système d'assurance agricole. Les barèmes sont mis a jour. Ce ratio dépend donc du taux de chargement de l'exploitation et des sources de produits bruts. Plus les sources de produit brut seront diversifiées et élevées et moins l'impact des pertes en fourrages sera important en termes de pourcentage du produit brut. Ceci explique que la probabilité d'être éligible des exploitations ayant des surfaces en céréales ou des ateliers laitiers assez importants soit plus faible. Nous essayons d'optimiser l'utilisation des fonds publiques sur une frange ciblée des exploitants. Il s'agit d'une aide conjoncturelle et non structurelle. Nous gérons un problème d'urgence sur des fonds limités. Compte tenu du volume financier disponible, nous ne pouvons malheureusement pas aider tout le monde. A ce jour, en Côte d'Or, 57 % des dossiers de demande d'indemnisation sont éligibles».

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Réunion bovine du 9 novembre à Châtillon-en-Bazois

«Il faut transformer cette opportunité en stratégie»

Les marchés à l'export ont été au coeur du débat qui s'est tenu la semaine dernière, à l'initiative de la section bovine nivernaise. Si tous les éleveurs, ils étaient 220 à Châtillon en Bazois, reconnaissent que cela a permis de tendre les cours sur le marché intérieur, il s'agit maintenant de pérenniser cette opportunité. Et de savoir s'organiser.



Le débat public organisé par la section bovine a réuni environ 220 éleveurs de tout le département.

Le climat est un peu plus détendu qu'il y a un an. En moyenne, le prix de la viande payée aux éleveurs a remonté de 40 centimes du kilo et, après quatre ans de tension dans les trésoreries et de hausse des charges, la situation s'éclaircit un peu. Ils étaient 220 à venir s'informer, le 9 novembre dernier, à la réunion organisée par la section bovine. Et, si des échanges très vifs ont eu lieu avec l'un des représentants de groupement présent à la tribune, l'ambiance s'est tout de même apaisée, depuis les blocages d'abattoirs fin 2010. Tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles mais, de l'avis général, l'action syndicale durant ces longs mois de négociations et de travail, en a bluffé plus d'un. Guy Hermouet, vice-président de la FNB, éleveur et président de groupement, en a recueilli quelques lauriers. Arrivé en retard à Châtillon-en-Bazois, il venait de signer le jour-même à Paris, l'acte de création du Groupement export France (GEF).

Association loi 1901

A la tribune, lors du débat, il a été très applaudi après avoir présenté l'identité du nouveau bébé interprofessionnel. *«Il s'agit d'une association loi 1901, d'une structure sans vocation commerciale qui aura pour but de chercher des marchés et de prospecter. L'accord a été signé par toutes les familles de la filière sauf le SNIV, le syndicat des abatteurs, qui devra prendre ses responsabilités»* a-t-il développé. Entre la réforme des cotations, la décapitalisation qui a suivi l'épisode de sécheresse printanier, les charges qui n'ont jamais cessé d'augmenter depuis quatre ans, l'export fait figure de bouée de sauvetage dans le monde du charolais. *«C'est la Turquie qui a été le premier marché à enlever les tensions en Europe. Il a suffi de 20 à 25000 animaux vendus pour faire monter les cours»* a rappelé Emmanuel Bernard, administrateur FNB. Aujourd'hui, s'offrent aussi des opportunités au Kazakhstan et en Slovaquie. *«Cela ne changera pas les cours demain matin mais çà donne de l'espoir». «Comme on arrive sur un marché de la viande bovine avec peu de protection, il y aura peut-être autant de bas que de hauts»* lui a emboîté Didier Ramet, président de la commission bovine de la Chambre d'agriculture. On est loin de la panacée mais l'enthousiasme des intervenants s'est révélé à l'unisson: *«il faut transformer l'opportunité en stratégie. Nous avons tous besoin de ces marchés-là mais il faut mieux s'organiser»* a ainsi souligné Yves Largy, le président de Global. *«On a voulu vendre des femelles mais il n'y a qu'en France qu'on en consomme»* a par exemple noté Emmanuel Bernard. Quant à lui, Bernard Gauthier, le président de la Sicafome, a évoqué les barrières sanitaires mais *«qui dit barrières ne dit pas obstacles». «Je ne sais pas quels seront les prix de marché dans six mois. Nous ne sommes pas des faiseurs de miracle. Si Guy Hermouet vous les garantissait, je dirai chapeau, mais il ne le fera pas. On confond nos problèmes de rentabilité d'exploitation avec les entreprises qui sont sur les marchés»* a toutefois nuancé Yves Pinet des Ecots, le président de la Cialyn, avant d'être pris à parti par plusieurs éleveurs mécontents: *«Aujourd'hui, même si on donnait la viande, il y en a qui la trouveraient trop chère. La France n'était pas un pays exportateur. Ce n'est pas en donnant un prix bas à un maillon de la filière que l'on s'en sortira»* lui a rétorqué Guy Hermouet.

EMMANUEL COULOMBEIX



Des représentants des JA, des groupements et des marchés au cadran se sont interrogés sur l'opportunité qu'offrent les marchés export.



Guy Hermouet, sous l'oeil d'Yves Largy, a présenté le nouveau Groupement export France, créé le jour même.

Erratum

Dans notre précédente édition, une erreur nous a fait intervertir les photos de MM. Matalon et Dewitt, dans une des pages *«Actualités Nièvre»*. Nous prions les intéressés et nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.



Territoire

Un soutien massif au projet de ligne à grande vitesse

Depuis plusieurs mois, le projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV) est à l'étude dans toutes les instances de décision. Un débat a permis aux Nivernais de s'exprimer sur ce projet et de se positionner sur l'une des variantes la plus favorable à la Nièvre.



Plus de 2500 personnes étaient présentes le 9 novembre à Nevers ; on a rarement vu une telle affluence. Mais l'enjeu est de taille, que l'on soit pour le projet ou contre.

Les débats ont été menés par la Commission particulière du débat public LGV-POCL (voir encadré) et chacun a pu avancer ses arguments. Les élus se sont largement exprimés en faveur du tracé médian : désenclavement du territoire, ouverture vers le sud mais aussi au nord, gain de temps (les grands aéroports à moins de 1 heure 15 minutes !) développement économique du bassin sud Yonne – Val de Loire qui représente 200 000 personnes, une multitude d'entreprises qui verraient les déplacements de leurs clients ou salariés vers Paris et Lyon grandement facilités.

Côté opposition, ce sont surtout des arguments liés à l'environnement qui ont été présentés. Il fallait d'ailleurs un certain courage pour s'exprimer, tant la salle était acquise au projet. Les plus modérés ont posé des questions : comment optimiser les gares existantes, alternatives pour utiliser les infrastructures existantes, impact sur l'environnement, … et surtout réalisme du plan de financement.

Car finalement, c'est quand même le nerf de la guerre : comment trouver 13 milliards d'euros ? Des financements publics seront nécessaires et chacun sait que les charges sont déjà très lourdes pour les Conseils généraux et régionaux.

Les représentants de Réseau Ferré de France (RFF) ont apporté des éléments techniques particulièrement précis, mais beaucoup de réponses sont encore à venir. Le projet n'en est qu'au stade des premières études. Le diagnostic environnemental, si le projet se poursuit, sera à faire dans les cinq ans à venir. Le plan de financement sera à discuter plus tard. En tout état de cause et si c'était le tracé médian qui était retenu, le TGV ne sera à Nevers qu'après 2025 au plus tôt.

Le débat n'est pas clos. D'autres soirées sont programmées à Moulins, Blois ou encore Vierzon. Des soirées thématiques sont prévues. Chacun pourra de nouveau apporter sa contribution à la réflexion sur un projet qui contribuera au développement économique du territoire nivernais. Fin janvier, la consultation se termine et le projet entrera dans une nouvelle phase.

ANNE METZGER,
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE

Les prochains débats

- Le15 novembre à Moulins, débat de proximité ;
- le 17 janvier à Nevers, réunion thématique sur la LGV et les transports régionaux.
Un site à consulter : www.debatpublic-lgv-pocl.org

Zoom

Le public consulté tout au long du projet

La CNDP est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national (création d'autoroutes, de lignes ferroviaires, de lignes électriques…) dès lors qu'ils comportent de forts enjeux socio-économiques ou ont des impacts significatifs sur l'environnement ou l'aménagement du territoire. La participation du public est assurée pendant toute la phase d'élaboration d'un projet, depuis l'engagement des études préliminaires jusqu'à la clôture de l'enquête publique.

Finale de jugement de bétail

Les JA vous invitent à Flez-Cuzy

L'équipe des jeunes agriculteurs du canton de Tannay, emmenée par Jennifer Paillé et Fabrice Prévotat, président des JA58, ont fait leur repérage lundi dernier. La finale départementale 2011 du concours de jugement de bétail aura lieu chez Béatrice et Éric Laguigner.



Béatrice et Éric Laguigner ont fait faire le tour de leur exploitation, lundi, aux jeunes organisateurs de la finale départementale.

En petit comité, les responsables des jeunes agriculteurs et les propriétaires ont fait le tour de l'exploitation, afin d'imaginer où se tiendront les différents moments clés de cette finale départementale. Ce sera le 18 décembre prochain, chez Béatrice et Eric Laguigner à Flez-Cuzy, sur le canton de Tannay. Bien située, à la lisière du village, l'exploitation compte 180 vaches charolaises et les deux associés, avec un salarié à temps complet, cultivent également 135 hectares de blé-orge-colza, tournesol et avoine. Installés, lui en 1988, elle en 1991, Eric et Béatrice sont effectivement associés dans une SCEA qui porte leur nom. Et le fait de recevoir une finale de jugement de bétail ne tient pas du hasard. *«C'est gentil aux JA de nous avoir contactés. L'un comme l'autre, nous avons été tous les deux concurrents quand nous étions plus jeunes»* se souvient Béatrice qui se rappelle *«avoir terminé 6ème d'une finale départementale à Saint-Benin d'Azy»*. S'ils seront hôtes, cette année, c'est aussi qu'ils représentent à eux deux l'essence de l'élevage charolais. *«Nous sommes des inconditionnels de cette race, même si Eric a essayé le croisement avec des Limousins il y a quelque temps»*. Un essai vite abandonné tant les animaux obtenus se révélaient *«plus vifs»* et donc *«plus difficiles à manipuler»*. Côté organisation, le CCJA de Tannay sera à la manoeuvre avec l'équipe départementale des JA58. Les jeunes promettent déjà de nombreuses animations, en marge de la compétition qui réunira 60 concurrents dans les catégories bovine, ovine et équine et qui sera co-gérée par Mme Varigner, du lycée de Challuy. Des démonstrations de chien de troupeau, des baptêmes en poneys, un marché du terroir, des dégustations de viande, des jeux d'adresse et des stands des OPA sont au programme.

E.C.

Foire-concours de Luzy

Le tremplin des charolais inscrits et non inscrits

Ce vendredi et ce samedi a lieu à Luzy la traditionnelle foire-concours annuelle aux charolais reproducteurs. Rencontre avec Christian Pouchelet, son président, et Éric Lordey, l'un des 55 exposants en compétition.



Éric Lordey, éleveur à Luzy, et Christian Pouchelet, éleveur à Millay et président de la foire-concours, au moment d'installer les chapiteaux sur le champ de foire.

En attendant de se retrouver l'an prochain sous la nouvelle halle d'exposition de la Communauté de communes, dont le chantier va servir de parking ce week-end, la foire-concours de Luzy va une nouvelle fois se retrouver sous les deux immenses barnums installés sur le champ de foire. Là, près de 300 animaux, appartenant à 55 éleveurs du sud-Morvan, du Nivernais et de Saône-et-Loire, vont s'affronter en compétition ce 18 novembre. *«Il y aura moins de grosses bêtes cette année, moins de taureaux de 18 mois et de 30 mois, car ils coûtent plus cher à préparer et comme tout augmente sauf le prix des animaux, çà finit par coincer»* reconnaît le président Christian Pouchelet. Luzy est une foire-concours non reconnue par le Herd Book Charolais, et ce de tout temps, et donc *«nous recevrons des animaux inscrits et non inscrits. Les non inscrits ont fait le concours, on ne va pas tout de même les mettre dehors»*.

Orienté vers les qualités bouchères

Éleveur à Luzy et concurrent au concours depuis 1992, Eric Lordey, qui présente 6 veaux cette année, va dans le même sens. *«Ici viennent des gens qui veulent participer. Ils ne viennent pas pour gagner de l'argent mais pour donner de leur temps. Face aux gros bonnets du secteur, ce n'est pas facile de percer quand on est un petit éleveur et grâce à ce concours, on peut plus facilement se faire une renommée»* dit-il.

Habituellement, entre 30 et 40 animaux sont achetés durant la foire mais, pour Christian Pouchelet, *«beaucoup viennent en repérage, voir les animaux, prendre des contacts, avant d'aller rencontrer les sélectionneurs sur leurs exploitations. C'est un travail de longue haleine»*. Les prix remportés par les champions -des animaux recherchés pour leur grain de viande dans cette région plus orientée vers les qualités bouchères- servent à valoriser les bêtes qui sont toutefois, pour la plupart, déjà vendues avant l'annonce du palmarès. *«A Luzy, ce sont celles qui ont le meilleur grain de viande, celles qui sont le mieux conformées qui se vendent le mieux»* souligne Éric Lordey. *«On ne cherche pas des grosses bêtes avec trop d'os mais des animaux faciles à faire»* confirme Christian Pouchelet. Alors, inscrits ou non, les charolais du sud-Morvan ont à nouveau à leur disposition un écrin de prestige. E.C.

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne

Quand le solaire met le feu

La future centrale au sol de Massangis fait toujours débat. Les Jeunes agriculteurs de l'Yonne, qui luttent contre la consommation du foncier agricole sont allés manifester leur colère devant les grilles de la préfecture.



Photo Florian Salesse

Les Jeunes Agriculteurs sont venus témoigner de leur colère devant les grilles de la préfecture, à Auxerre.



Le message est explicite !



Photo Florian Salesse

A plusieurs, cela va toujours mieux !

Quelques jours de la *«Semaine nationale de la préservation du foncier agricole»*, les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne ont dénoncé l'artificialisation des terres agricoles, en allant manifester en soirée devant les grilles de la préfecture. Si l'action est symbolique, la colère est bien réelle, visant précisément la centrale solaire au sol en cours d'installation à Massangis. Cette installation, la première de ce type en Bourgogne, et l'une des plus importantes en France, devrait être opérationnelle à l'automne prochain. D'une puissance totale de 56 MWc (Mégawatt Crête), elle est prévue pour produire l'équivalent de la consommation annuelle en électricité d'une ville de 25 000 habitants. Si l'intérêt écologique est manifeste, permettant d'économiser le rejet dans l'atmosphère de plus de 17 000 tonnes de CO_2 par an, l'emprise foncière, conséquence de cette installation, est dénoncée par nombre d'acteurs professionnels du monde agricole icaunais.

«Sans foncier, pas d'installation possible demain !»

«Non au photovoltaïque en plein champ. 200 ha de panneaux = 40 millions de baguettes en moins, 330 millions de steaks en moins, 2,850 millions de litres de lait en moins, soit deux installations en moins chaque année. Merci M. le Préfet !» Le message inscrit sur la bâche tendue sur le portail de la préfecture de l'Yonne est explicite et la quinzaine de Jeunes Agriculteurs présents est venue le rappeler aux autorités de l'État. Secrétaire général des JA de l'Yonne, Samuel Legrand s'interroge : *«sans foncier, pas d'installation possible demain ! Nous ne sommes pas contre le développement économique de notre société, mais nous refusons des projets d'une telle dimension. Et puis il y a d'autres possibilités. Pourquoi ne pas privilégier l'installation de panneaux sur des friches industrielles plutôt que des terres agricoles»*. A ses yeux, l'argument avancé selon lequel les terres utilisées au projet étaient d'un faible rendement ne tient pas : *«on est quand même pas mal dans le coin avec des potentiels moyens et on arrive à en vivre. Et puis il y avait 50 ha classés en zone rouge sur ces parcelles. Pourquoi ne pas les exploiter en agrobio ? Dire que c'est parce que la terre ne fait que 40 quintaux de rendement, le jour où on aura plus de terre, on sera bien content de les avoir ces 40 quintaux !»*.



Petit exercice d'écriture, avant l'accrochage de la banderole.

Dans le collimateur également des JA, la Commission départementale de la consommation des espaces agricoles (CDCEA) créée le 11 avril dernier. Si l'outil est un premier pas pour aider à freiner la consommation de foncier agricole sur le département, il est insuffisant, d'autant que cette Commission n'a qu'un rôle consultatif, l'État ayant au final le dernier mot.

Chaque année, 350 ha d'espaces agricoles disparaissent dans l'Yonne

La consommation des terres agricoles s'accélère chaque année. La France perdait 24 m² par seconde de foncier agricole en 2010, elle en perd 26 m² en 2011. Soit l'équivalent de la surface de blé permettant de réaliser 59 baguettes de pain ! Chaque année, un million d'hectares changent de main, soit 231 ha perdus chaque jour, l'équivalent de trois exploitations agricoles ! Si les espaces artificialisés se sont accrus d'environ 3 % entre 2000 et 2006 et occupent désormais plus de 5 % du territoire métropolitain, selon une étude du Commissariat général au développement durable, leur accroissement global s'est fait à 90 % aux dépens d'espaces agricoles. Dans l'Yonne, chaque année, 350 ha d'espaces agricoles disparaissent. La conséquence notamment, de l'étalement urbain. Selon les chiffres publiés par l'Insee, la superficie de l'espace urbain en Bourgogne a augmenté de 30 % en 10 ans. A l'image des deux *«grandes»* villes du département, Auxerre et Sens, dont la proche couronne voit sa population croître de 10 % chaque année.

DOMINIQUE BERNERD

Réactions

La Préfecture réagit

Suite à la manifestation des Jeunes agriculteurs, la Préfecture a souhaité apporter ces quelques précisions concernant la centrale photovoltaïque de Massangis :*«Le projet de centrale solaire s'étend sur 195 ha. Près de 150 ha sont inclus dans le périmètre d'un bassin d'alimentation de captages, sur lequel la restauration de la qualité des eaux est une obligation communautaire et nationale, tant au plan de la santé humaine que de la qualité des milieux. Ainsi, la centrale solaire sera installée sur 87 ha de terres à vulnérabilité forte à très forte, pour lesquelles aucun intrant n'est désormais possible. Au regard du diagnostic, s'y ajoutent 33 ha en zone de vulnérabilité moyenne.*
En outre, le projet de Massangis contribue à répondre à l'obligation de résultats fixée à la France de produire, en 2020, 20% de son énergie à partir d'énergie renouvelables
Le projet de Massangis résulte par ailleurs d'une volonté des agriculteurs propriétaires et n'est entré en concurrence avec aucun autre projet compatible avec l'objectif de restauration de la qualité des eaux.
L'objectif n'est pas de généraliser ce type de centrale solaire sur des terres agricoles productives situées en dehors de zones à protéger».



Mireille Larrède dit au revoir à l'Yonne



Parmi les nombreux cadeaux reçus en témoignage d'amitié par Mireille Larrède, ce magnum de Chablis, offert par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, représentée à la soirée par son président, Gilles Abry et son directeur, Hervé Mivielle.

Faute de temps, la cérémonie avait été retardée de quelques semaines. Ils étaient néanmoins nombreux ce vendredi soir, dans les salons de la Préfecture de l'Yonne, pour venir saluer une dernière fois l'ancienne directrice de cabinet du préfet, Mireille Larrède, promue secrétaire générale de la préfecture de Corrèze depuis le 22 septembre dernier.

«Compétence, engagement total, efficacité, loyauté, réactivité…», les propos laudateurs du préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain ont témoigné s'il en était besoin de la reconnaissance du travail mené depuis trois ans dans le département par son ancienne collaboratrice.

L'aide et le maintien à domicile : quelles solutions ?

L'association d'aide et de maintien à domicile de Chablis organisait sa première Porte ouverte, le vendredi 21 octobre dernier à Chablis. Son objectif était de répondre aux questions qui se posent régulièrement : comment aider au mieux à domicile l'un de ses proches nécessitant un soutien ? Comment se faire aider ? A qui s'adresser ? Combien ça coûte ? A quels services et quelles aides peut-on alors prétendre ?
Le public a ainsi pu faire connaissance avec les différents acteurs du maintien à domicile (l'UNA de Chablis, la MSA, Présence verte, France Alzheimer, la Mutualité Française, Mutualia) et échanger sur les thématiques du «bien vieillir », comme : la prévention du vieillissement, le programme santé seniors, le maintien à domicile, les services à la personne, la télé assistance, l'aide aux aidants…
Mme Sommer, présidente de l'UNA de l'Yonne, Mme Amelin, représentante de la caisse Régionale MSA de Bourgogne et un représentant du CCAS de Chablis, ont également honoré de leur présence cette initiative fort utile.
C'est à la suite d'une réunion d'information sur ce thème en 2010 à Collan, à l'initiative des délégués de Chablis, Ligny-le-Châtel et Tonnerre, que Mme Molina, présidente de l'UNA de Chablis, avait contacté Corinne Amelin, Présidente Cantonale de Chablis, afin de réaliser une action de ce type sur son secteur.
Avec l'appui logistique de l'animateur de l'échelon local, les délégués MSA ont joué un rôle prépondérant dans la réussite de cette action, faisant remonter les besoins du terrain et diffusant l'information aux adhérents pour la participation de ces derniers.

CAISSE RÉGIONALE MSA DE BOURGOGNE

Lycée La Brosse

Un élève récompensé pour sa «*bonne conduite*»

Elève de 1ère au lycée La Brosse, filière Sciences et Techniques de l'Agronomie et du Vivant, Nicolas Chevron s'est classé 2ème ex-aequo à la finale nationale du Championnat de France scolaire de *«10 de conduite rurale»*.



De gauche à droite : Jean-Marie Baillard, responsable de l'EPL des Terres de l'Yonne, Bernard Chambrion, de Groupama Paris Val de Loire, Hervé Chameroy, professeur agro équipement, Nicolas Chevron, le héros du jour et Alexandra Cherifi, directrice de l'exploitation agricole du lycée.

Créée en 1972, par la volonté de Groupama, l'opération *«10 de conduite rurale»* est une action de prévention proposée gratuitement aux établissements d'enseignement agricole public et privé, avec le concours des CRS de la police nationale, des sociétés Claas et Total. Elément phare dans le milieu agricole, cette opération permet de sensibiliser annuellement plus de 9 000 élèves de 14 à 18 ans, aux risques routiers, en leur apprenant les règles fondamentales de la circulation avec un engin agricole, les initier à la conduite en sécurité au volant d'un tracteur ou les informer sur la prévention des risques professionnels et la sécurité des personnes. Testés et sélectionnés par des équipes de CRS au sein même des établissements scolaires, les élèves finalistes se retrouvent chaque année pour tenter de décrocher le titre convoité de *«Champion de France de l'opération 10 de conduite rurale»*.
Ils étaient dix-huit, cette année à concourir, dont deux jeunes filles, lors des épreuves qui se sont déroulées à Oberhausbergen, près de Strasbourg, sous l'égide de Groupama, qui en assurait la logistiques. Parmi eux, Nicolas Chevron, élève de Bac Pro au lycée La Brosse. Fils d'exploitants de Seine et Marne, Nicolas s'est hissé à la 2ème place ex aequo de la finale. Une première pour l'établissement icaunais, qui a pourtant l'habitude d'avoir des candidats régulièrement bien placés. Le calme et le sérieux, manifestés notamment lors des épreuves pratiques par Nicolas auront été payants. Son professeur d'agro équipement, Hervé Chameroy, qui l'accompagnait, n'en revient toujours pas : *«il avait même emporté avec lui des documents pour réviser en cours de route. C'est la première fois que je vois ça en 11 ans !»* Conduite du tracteur en solo, obstacles à renverser avec le chargeur frontal, redoutable marche arrière, attelé à une ramasseuse presse… Il a fallu rivaliser d'habileté et de maîtrise de soi sur la piste, et l'initiation à la conduite dispensée dans le cadre de la formation au bac Pro aura été payante. Ce dont s'est félicité Jean-Marie Baillard, directeur du lycée La Brosse, rappelant toute l'importance de l'exploitation rattachée à l'établissement : *«un lieu qui est un véritable point d'ancrage dans la formation des élèves de l'enseignement agricole, avec à la fois des animaux, l'agriculture, mais aussi les matériels qui sont utilisés ou utilisables par les élèves»*. Seule ombre au tableau, l'épreuve ne se déroulera plus désormais que tous les deux ans, l'une des deux pistes itinérantes habituellement utilisées avec le concours de la police nationale ayant disparu, emportée par les restrictions économiques publiques. Le challenge reste toutefois entier pour La Brosse : terminer la prochaine fois à la 1ère place !

DOMINIQUE BERNERD



Le groupe des finalistes, accompagné des policiers qui les aont départagé. Arrivé 2e ex aequo, Nicolas Chevron s'est retrouvé finalement classé 3e, en fonction de critères d'âge, après avoir totalisé 158 points (sur 200).

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49
Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Bourgogne Bois Bûche

Une marque régionale et un engagement de transparence

L'interprofession régionale du bois, Aprovalbois, vient de créer une marque collective déposée à l'INPI à laquelle adhèrent sept fournisseurs de bûches destinées au chauffage en Bourgogne. Pour favoriser la transparence sur la qualité du bois vis-à-vis de leurs clients.



Crédit: EURL des Acacias - Varzy

Sept producteurs de bûches bourguignons se sont réunis dans la nouvelle marque régionale.

Le mois dernier, à Varzy, l'EURL des Acacias recevait officiellement les représentants d'Aprovalbois pour le lancement officiel de cette nouvelle marque régionale. Le bois bûche, même s'il a régressé en volume depuis les années 90, demeure la première source d'énergie renouvelable utiliséeen Bourgogne.

Chaque année, 1 680 000 stères servent à chauffer 198 000 logements bourguignons. Son premier atout est qu'il coûte deux à trois fois moins cher que le fuel domestique ou le gaz naturel.

Ce n'est pas un hasard s'il est plébiscité par les consommateurs. En France, le bois sous formes de bûches représente 80% du bois énergie, lequel atteint un taux de 3,5% de la consommation nationale d'énergie primaire en 2010, soit 9,7 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP). En comparaison, l'énergie hydraulique représente 5,5 TEP, l'éolien, 0,9 TEP et le photovoltaïque, 0,06 TEP.

Apporter des garanties

Sous l'impulsion et dans l'esprit de France Bois Bûche, la marque nationale éponyme, et des autres marques régionales déjà existantes, Bourgogne Bois Bûches vise à développer le potentiel de la filière dans la région, à lutter contre le travail illégal et à apporter des garanties aux consommateurs.

Les sept entreprises s'engagent ainsi, selon Christelle Rousselet, chargée de mission à Aprovalbois, à proposer une offre de bois sélectionnée, à respecter les quantités demandées (en m^3 apparents et non pas en stères qui peuvent tromper sur les quantités de bois réelles), à contrôler l'humidité des bois et à apporter informations et conseils aux clients. Elles s'engagent par exemple à indiquer l'essence ou le groupe d'essences vendues en bûches de chauffage. *«C'est une obligation de transparence et de communication auxquelles elles s'astreignent»* souligne-t-elle.
C'est aussi le moyen de justifier un travail (et un bois) de qualité, *«qui peut parfois coûter un peu plus cher»*. Ces entreprises déclarées ont parfois investi dans le stockage pour favoriser le séchage, ce qui se ressent sur la facture finale. Mais au moins, le consommateur sait à quoi s'en tenir.

E.C.

▶ Le bois comme combustible

Le bois énergie a des origines variées: il peut être issu de la forêt ou du bocage, des industries de 1ère ou 2ème transformation du bois ou encore du recyclage des déchets de bois... Il peut être utilisé sous différentes formes (bûches, granulés, plaquettes...) dans plusieurs types de systèmes de chauffage dont les rendements diffèrent:
- Cheminée ouverte: 10%
Poêle, insert ou foyer fermé (avant 2000): 35 – 50%
Poêle, insert ou foyer fermé (après 2000): 60 – 85%
Poêle de masse: 75 – 85%
Poêle à granulés: 80 – 85%
Chaudière ancien modèle: 50 – 60%
Chaudière nouveau modèle: 80 – 90%
(Source: Abibois)

Filière avicole

Une «première» pour Duc, à la Foire de Dijon

Pour la première fois la *«filière»* Duc était présente à la foire gastronomique de Dijon. L'occasion de rencontrer les consommateurs et de mettre un coup de projecteur sur quelques produits phare de la marque.

Chaque année la renommée de la foire gastronomique de Dijon attire de nouvelles entreprises qui viennent enrichir un *«plateau»* bourguignon déjà bien pourvu. Cette année, c'est la filière *«Duc»* qui a fait le choix de communiquer au travers de cet événement dijonnais. Duc dans la cité des ducs de Bourgogne, *«c'est d'abord une opération de notoriété locale»* témoigne le directeur général du groupe, Joël Marchand. *«Nous nous sommes aperçus que nous étions plus connus à l'extérieur que dans notre propre région»*.

Avec cette année la volonté manifeste également «de valoriser la filière bio et non OGM». Pour le volailler ce stand sur la Foire de Dijon a représenté un espace de communication important pour les produits phares de l'entreprise, des produits également mis en scène par des grands chefs de la région Bourgogne, au cours de plusieurs animations culinaires.
«Communiquer vers le grand public au travers de grands médias, cela revient cher» précise le directeur général qui considère *«que la Foire gastronomique représente un bon compromis, plus facilement accessible grâce au partenariat avec l'Aria»*. Et sur l'espace régional du Quartier des saveurs, les consommateurs sont particulièrement curieux et ne manquent pas une occasion de s'informer.

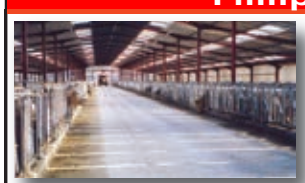
Une forte implantation bourguignonne

Le groupe Duc est présent dans trois régions, dont deux pour le poulet, en Bourgogne et dans le Sud-Est et une région pour la dinde en Bretagne. La filière Duc compte 842 salariés permanents (dont 400 en Bourgogne), 300 éleveurs en contrat d'intégration dont 110 pour la seule région Bourgogne. Le produit est porteur et le groupe est engagé dans une stratégie de développement de nouveaux bâtiments avicoles, afin de répondre à une forte demande des consommateurs en produits certifiés sans OGM.
Dans l'Yonne, le site de Chailley est entièrement dédié à la production et à la transformation des volailles nourries sans OGM. Le site comprend une usine d'aliment, un abattoir et une usine de transformation, 300 000 poulets certifiés sont traités chaque semaine sur ce site, 90% sous la marque Duc et 10% sous marque distributeur.

AMK

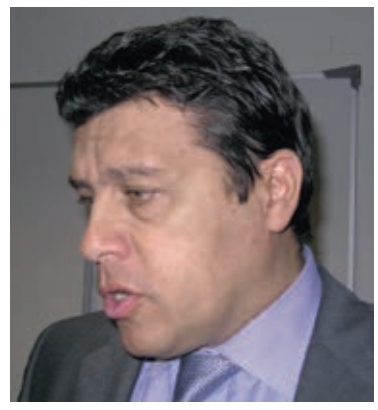


Pour Joël Marchand, directeur général de Duc, la présence sur la Foire de Dijon, représente une belle occasion de communiquer sur l'aspect régional des productions «Duc».

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Interview de Xavier Beulin, président de la FNSEA

La convergence totale des aides en 2020 est intenable



Êtes-vous satisfait des conclusions du Sommet du G20 ?
Il y avait deux sujets sur lesquels nous attendions beaucoup du G20. D'une part qu'il revienne aux fondamentaux de l'agriculture. Là, le bilan est plutôt positif. A une époque où les principes de libéralisation des marchés, sous l'influence de l'OMC, étaient prédominants succède aujourd'hui une autre conception. Le G20 a redonné la priorité à la relance de la production agricole et à la vocation donnée à toutes les agricultures de s'exprimer. Il faut souhaiter que cette conception et la prise en compte de l'agriculture en général perdurent lors des G20 ultérieurs, après la présidence française. En tout cas, les dirigeants des vingt principales puissances ont pris acte que la planète a besoin de l'agriculture. Le deuxième sujet apporte un peu de déception : il s'agit de la régulation des marchés financiers. Là, le dispositif est vague. Mais cette dimension est liée à la première. Les spéculateurs sont attirés par l'agriculture lorsqu'il y a incertitude. Plus on réduira cette incertitude par de la régulation et moins la spéculation financière aura prise sur l'agriculture. Le G20 a permis d'enclencher un processus, une réflexion sur le fait que les politiques publiques ne doivent pas forcément s'affranchir de toute intervention sur l'agriculture.

Avez-vous le sentiment que l'Union européenne a entendu le message du G20 ?
Non, je n'ai pas le sentiment que l'Europe a intégré le message du G20. Quand on la voit proposer le niveau de verdissement de la Pac à 30 % ou encore les 7 % de surfaces écologiques, on constate à l'évidence qu'elle ne va pas dans le sens d'un accroissement de la production agricole. D'autre part, les mesures de gestion des marchés, notamment en cas de crise, qui sont hors budget de la Pac restent extrêmement floues et insuffisantes. Il nous faudra, notamment au niveau du Copa-Cogeca, agir pour que ces ressources soient plus étoffées. Et utilisables rapidement par la Commission en dépit de la codécision avec le Parlement européen. Faute de quoi on risque de rester dans la dynamique dérégulatrice qu'avait initiée Mariann Fischer-Boel.

Concernant le projet de réforme de la Pac, quelles évolutions prioritaires comptez-vous défendre pour l'agriculture française ?
Je comprends les mesures de verdissement des aides Pac mais elles sont excessives. 30 % pour ce verdissement, c'est trop. Pour nous, un taux de 10 % est plus praticable. C'est aussi la position du Copa-Cogeca d'ailleurs. Les 7 % de surfaces écologiques, sont également démesurées. La réponse à des risques climatiques ou sanitaires est inadaptée. Il nous faudra trouver là-dessus des alliés en Europe pour obtenir des mécanismes plus ambitieux. Enfin, pour la convergence des aides, avant d'en parler au niveau national il faut considérer ce qui peut être fait entre pays. La convergence totale en 2020 est intenable. On ne peut avancer que progressivement, notamment vis-à-vis des nouveaux pays membres, et en tenant compte des coûts de revient pays par pays. Un euro n'a pas la même valeur en France et en Roumanie. On ne peut pas donner les mêmes aides à des pays qui ont des coûts de revient radicalement différents. Enfin,
je souhaite qu'on ouvre le dossier de la correction des handicaps naturels. Il faut travailler sur les mesures nécessaires pour remettre de l'équité, en France, entre les territoires ? Je souhaite qu'on ait une réflexion collégiale sur le sujet. Ce qui est sûr c'est qu'on pourrait mieux utiliser le 2e pilier de la Pac en France. Autre réflexion à mener : ne faut-il pas revenir à des mécanismes nationaux mais eurocompatibles permettant aux entreprises agricoles de passer des caps difficiles ?

Le budget de l'État montre pourtant qu'il n'y a plus de marges de manœuvre ?
Ce ne sont pas forcément des mesures coûteuses. Revisitons, par exemple, la fiscalité agricole. Elle a été conçue dans une période de prix stables. Ce n'est plus le cas actuellement. Revoir la DPA (déduction pour aléas), par exemple, serait un premier pas. Elle est conditionnée à une obligation d'assurance, est-ce judicieux ? Et puis, cette assurance est-elle adaptée ? Elle est assez coûteuse, avec une franchise importante. Il faut sans doute la reformater. En clair, le système ne donne satisfaction à personne. Autre dossier fiscal, celui de la TVA emploi, ce qu'on appelait la TVA sociale. Elle peut être un puissant outil pour rétablir la compétitivité des exploitations qui utilisent de la main-d'œuvre. Cette TVA emploi sera d'ailleurs incluse dans notre plateforme qui sera transmise aux candidats à l'élection présidentielle. Sur ce plan, mon ambition est de trouver des terrains d'entente avec les syndicats de salariés.

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE BAUDIN ET HERVÉ PLAGNOL

FDSEA 21 «Restons actifs et solidaires»

En septembre 2010, nous avons commencé à intensifier nos actions pour dénoncer une répartition injuste des marges dans la filière et obtenir une augmentation du prix de la viande payé aux producteurs. Nous avons bloqué les cotations dans toute la France, stické des produits en GMS, contrôlé les viandes d'importation chez les grossistes et bloqué les abattoirs. Le 11 novembre 2010, nous levions le blocage des entreprises Bigard après avoir obtenu 0.05 € de revalorisation du prix et une liste d'engagements de chaque acteur de la filière. Nous sommes nombreux à avoir été déçus de n'obtenir, dans l'immédiat, que ces 5 cts alors que nous en demandions 60. Cependant, c'est depuis ce coup de pied dans la fourmilière que les choses ont enfin pu avancer. Un an après ces événements, il nous paraît important de regarder en arrière pour tirer un bilan des actions menées et des acquis obtenus. Les discussions ont été parfois longues et difficiles mais notre mobilisation a payé. Bien sûr, le secteur de l'élevage reste très fragile et les défis encore nombreux à relever, mais notre mobilisation n'est pas vaine et cette action en est la preuve. C'est en restant actifs et solidaires que nous pourrons nous défendre et avancer.

DOMINIQUE GUYON PRÉSIDENT DE LA COMMISSION BOVINS VIANDE

Qualité, Robustesse avec PALMS



Ensemble grue et remorque - à partir de 9390 €HT
TVA 19,6% en + départ magasin
RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr
Matériel Forestier ASTIC

FDSEA 21

Du blé pour la Banque Alimentaire

La Banque alimentaire de Côte-d'Or, comme l'ensemble des antennes départementale du pays, traverse actuellement une période de turbulence. Conçu à l'origine comme un outil de régulation des stocks dans le cadre de la PAC, le Programme d'Aide Alimentaire aux plus Démunis - permet de distribuer - via 240 organisations caritatives - une aide alimentaire à plus de treize millions de personnes, dont quatre millions de Français.
Même s'il semble sauvé pour les deux prochaines années, ce programme est remis en cause par la Cour européenne de justice, qui souhaite réduire les aides à 113 millions d'euros, contre 480 millions actuellement. A l'échelle du département, ce sont 500 tonnes de denrées qui devraient disparaitre selon Gérard Laborier, président de la banque alimentaire de Bourgogne.
Suite à l'appel à l'aide lancé par le président de la banque alimentaire, la FDSEA a donc souhaité apporter sa contribution et son soutien, en partenariat avec les organismes stockeurs collectant sur la Côte-d'Or - Dijon céréales, Bourgogne du Sud, Ets Bresson, 110 Bourgogne.
C'est pourquoi, nous vous invitons à participer à l'opération « Du blé pour la Banque alimentaire », lancé le vendredi 4 novembre 2011 à Dijon, afin de faire don d'une demi-tonne de blé qui sera ensuite transformé en farine.

• En pratique :
Les agriculteurs volontaires pourront donner, via le formulaire ci-dessous à retourner à la FDSEA le plus rapidement possible, l'autorisation de prélever un ou plusieurs quintaux de blé pour le transformer en farine et le remettre à la Banque alimentaire.
Comptant sur votre participation à cette action de solidarité.

LA FDSEA 21

Opération «Du Blé pour la Banque Alimentaire»

Formulaire d'autorisation
A retourner à la FDSEA21 - 42 Rue de Mulhouse 21 000 Dijon
Fax : 03 80 31 63 72 - email : fdsea21@wanadoo.fr

Nom Exploitation :.....
Nom, prénom :
Adresse :.....
CP :..... Ville :.....
Tél. :..... Mail@

Je soussigné,.....
Gérant de l'Exploitation Agricole
Dont le siège est situé à

Autorise l'organisme stockeur

À prélever pour transformation en farine, et pour le compte de la Banque Alimentaire de Côte d'Or

La quantité de …….. quintal(ux) de Blé au prix de 18€ / quintal

Le à
Signature:

FDSEA 21 - Dijon Céréales - Coopérative Bourgogne du Sud - BressonSAS - 110 Bourgogne.

Colza

Azote, énergie et enjeux climat

Énergie et réchauffement climatique sont deux enjeux majeurs de notre siècle. L'agriculture est l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre (GES). Peu consommatrice d'énergie, elle participe à la diversification du «bouquet énergétique». Des voies de progrès sont recherchées pour le colza, principale culture de biocarburants français.



L'apport d'azote, quelle que soit sa forme, joue un rôle prépondérant dans la consommation d'énergie.

Les principaux Gaz à effet de serre (GES) à considérer dans les cultures sont le gaz carbonique (CO_2), le méthane (CH_4) et le protoxyde d'azote (N_2O).
Le CO_2 provient de la combustion d'énergie fossile ou de l'état des stock de Carbone du sol.
Le N_2O est émis lors de la fabrication d'engrais N minéraux. Les sols sont par ailleurs responsables d'émissions de N_2O.
Les sols extrêmement humides peuvent émettre du CH_4.
Le pouvoir de réchauffement du CH_4 est 23 fois supérieur à celui du CO_2, celui du N_2O 296 fois supérieur.
L'indicateur sur le changement climatique est important pour les filières de biocarburants, car l'Union Européenne a fixé des exigences dans la Directive de 2009 sur les énergies renouvelables : réduction minimale d'émissions de GES par rapport aux énergies non renouvelables de 35% en 2013 pour les unités de production déjà en place en janvier 2008, ou dès 2010 pour les unités plus récentes, puis de 50% à partir de 2017.
La consommation d'énergie et les émissions de GES d'un hectare de colza sont respectivement de 14640 MJ et de 2663 kg éq. CO2 (Tableau 1), soit l'équivalent de 343 et 866 litres de gazole. Chez le colza, la fabrication de l'engrais N minéral est ainsi responsable de 61% de la consommation d'énergie et de 33% des émissions de GES de la culture. L'émission de N_2O par les sols de 57% des GES.
Pour le biodiesel de colza, l'étape de transformation industrielle représente le principal poste de consommation d'énergie fossile. En revanche, l'étape agricole est plus émettrice de GES, en raison de la fabrication des engrais et de l'émission de N_2O (40% de l'ensemble des émissions de GES de la filière).

L'apport d'azote joue un rôle prépondérant

Chez le colza, l'apport d'azote est responsable de 61% des consommations d'énergie et de 89% des émissions de GES. En conséquence, la recherche de voies de réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES doit se focaliser sur la nutrition azotée.
Pour limiter le coût énergétique du colza et réduire les émissions de GES divers stratégies sont envisageables :
Mobiliser les sources alternatives d'azote : la matière organique, les légumineuses, en précédent cultural, dans l'interculture ou en association avec le colza. Ces formes d'azote vont permettre d'éviter les GES lié à la fabrication de l'engrais. En revanche, elles peuvent contribuer aux émissions de N_2O des sols.
Adapter les pratiques culturales pour favoriser l'azote absorbé avant l'hiver.
Optimiser la dose d'engrais N, ce qui passe par une prise en compte de toutes les fournitures d'azote : minéralisation des matières organiques, azote du sol, sans oublier la quantité déjà absorbée par les plantes, pour n'apporter sous forme d'engrais que le complément nécessaire pour atteindre l'objectif de rendement.
L'objectif de réduction des émissions de GES doit approfondir d'autres stratégies dans le domaine des sols et de la sélection variétale.
Afin d'entrer dans une démarche de progrès visant l'amélioration continue des bilans environnementaux sur les critères énergie et GES, les organismes stockeurs et Diester Industrie ont contractualisé la mise en place du volet agricole de cette démarche dont le Cetiom assure l'animation. Le levier le plus cité a été de viser une meilleure utilisation des outils d'aide à la décision (OAD) qui calculent la dose d'engrais N : réglette Cetiom ou images satellitaires. Ceci devrait limiter les stratégies d'assurance qui conduisent souvent à une surfertilisation.

Tableau 1 Consommation en énergie et émissions de GES du colza

Sources de consommation d'énergie et d'émission de GES		Consommation Énergie MJ /ha	Émission GES kg éq. CO2 /ha
Engrais N minéral	*164 kg N/ ha*	8905	865,9
Apport N organique	*24 kg N/ ha*	0	0
Engrais P minéral	*44 kg P2O5 /ha*	425	25,1
Engrais K minéral	*33 kg K20/ ha*	317	17,5
Phytosanitaires	*2 kg SA /ha*	434	15,4
Semences	*3 kg semences/ ha*	40	5,9
Mécanisation	*68 l gazole/ha*	2902	209,1
Séchage graines	*485 MJ électricité/ha*	1617	12,7
Emission de N2O sols	*33,25 kg N-N2O/ha*	–	1511,7
TOTAL		14640	2663,3

P.Simonin - Cetiom

Arvalis–Institut du végétal

Des prises de décisions de plus en plus complexes

La réunion technique annuelle d'Arvalis-Institut du végétal pour la région Bourgogne Franche-Comté s'est déroulée vendredi 4 novembre dans les locaux d'AgroSup Dijon. Au programme: contexte économique des exploitations et conjoncture des marchés.

Quelle instabilité ! Les prix des matières premières ne cessent de varier, le marché est de plus en plus concurrentiel, les charges augmentent, les soutiens diminuent, la conditionnalité verdit, la visibilité se réduit... «Faire des choix tactiques sur la campagne et établir une stratégie d'investissement est de plus en plus difficile pour l'agriculteur» signale Valérie Leveau, responsable de l'équipe «Economie et Systèmes» à Arvalis – Institut du végétal. Son exposé du 4 novembre à AgroSup Dijon, à l'occasion de la réunion technique régionale annuelle a également fait part des difficultés rencontrées par les techniciens : «pour eux aussi, la difficulté est là : comment faire pour conseiller le producteur dans de telles conditions ?». Dans la mesure où l'incertitude est forte (notamment en termes de prix, qui varient selon ce qui se passe dans les quatre coins du globe), Valérie Leveau invite les agriculteurs à «situer» leur exploitation par rapport à un niveau de risque économique.



Valérie Leveau (Arvalis–Institut du végétal) : *«Aujourd'hui, l'agriculteur doit avoir une vision très large de son métier tout en étant de plus en plus spécialisé dans plusieurs domaines».*

Évaluer les enjeux

Au-delà du contexte de production (prix de marché et des intrants, soutiens, conditionnalité...), le rendement reste un élément clé dans la rentabilité de l'exploitation. L'agriculteur peut, entre autres, mesurer l'impact de la variation du rendement et du prix. *«En se basant sur l'historique, quel sera le résultat de l'exploitation si le blé est à 120€/tonne ? À 150€/tonne...? Dans quel cas de figure l'exploitation sera-t-elle en danger? Ce sont des questions qui doivent être posées pour que l'agriculteur puisse se positionner et anticiper»* signale Valérie Leveau. Après cette connaissance des risques, l'exploitant devra adopter la stratégie qu'il jugera la plus appropriée en connaissant les différents enjeux : outils de gestion externe (épargne de précaution, arbitrage de la commercialisation marchés physiques ou à termes, assurances…) ou évolutions techniques (itinéraires techniques, mécanisation et organisation du travail...). *«Aujourd'hui, l'agriculteur doit avoir une vision très large de son métier tout en étant toujours plus spécialisé dans plusieurs domaines. Mais une chose est sûre : il n'existe pas solution parfaite, le risque, commun à toute entreprise, est toujours là et il augmente»* termine Valérie Leveau. **Aurélien Genest**

Repères

Coûts de production et seuils de commercialisation en hausse dans un marché fluctuant

Les prix sont dans une fourchette plutôt haute pour le début de la commercialisation de la récolte 2011, mais les coûts de production du blé n'ont jamais été aussi élevés. Les charges ont encore augmenté cette année et sont proches de leur niveau de l'année 2009, *«sauf que cette année, les rendements sont plus faibles»* précise la responsable d'équipe «Économie et Systèmes de production». Le seuil de commercialisation (coût de production auquel on retranche les aides) augmente en tendance puisque les coûts augmentent et les aides diminuent (bilan de santé, attente la prochaine PAC). *«C'est plutôt inquiétant»* commente Valérie Leveau, des incertitudes demeurent pour la fin de campagne : il y a un contexte général de crise mondiale qui pourrait impacter la consommation. Ensuite, toutes les récoltes mondiales ne sont pas terminées : ça s'annonce très bon en Ukraine. Le blé australien est également prometteur. Reste ensuite la récolte de maïs en Amérique du sud qui pourrait améliorer ou dégrader les prix...La récolte 2012 accentue la tendance 2011 en ce qui concerne l'évolution des charges. Sous haute surveillance...



Cultures dérobées

«Un peu déçu…»

Retour après récolte, sur l'essai de semis de tournesols en cultures dérobées, effectué par Thierry Desvaux, céréalier en pays d'Othe.

Semés à mi juin, les tournesols implantés dans le cadre d'un essai de cultures dérobées après escourgeons, ont été récoltés le 24 octobre dernier. Le projet a bénéficié globalement de facteurs favorables : une date de semis précoce, une pluviométrie suffisante pour une levée rapide et régulière tout l'été, une arrière saison ensoleillée en septembre. Seul bémol : un manque de chaleur et d'ensoleillement en octobre pour permettre une maturité optimum. En fin de cycle, Thierry Desvaux était inquiet : *«la plante paraissait mure et en fait, elle était pleine d'eau, avec déjà les premières apparitions de maladie, en l'occurrence du botrytis»*. Conséquence directe d'un excès d'humidité nocturne combiné à une amplitude diurne insuffisante. Pour Thierry, *«un tel résultat montre bien la grosse limite de ce type de plantation. Même si quantitativement ça peut paraître bon, on a au final une récolte de mauvaise qualité»*. Là où l'agriculteur escomptait entre 15 et 20 q/ha, le rendement brut aura été de 19 q/ha, mais gorgés d'eau, pour un résultat final net de 12,12 q/ha. Un passage impromptu de sangliers ayant contribué également à diminuer le rendement.

Si les charges fixes avaient été estimées à 220 €/ha, un paramètre avait été oublié dans le calcul : les frais de séchage inhérents à la qualité médiocre du produit récolté et qui ont fait grimper la facture. Ils représentent un surcoût supplémentaire de 1474 €, soit 61,58 €/t : *«en final, on considère avoir fait un résultat qui n'est pas ridicule, puisqu'on a gagné de l'argent, mais qui est loin d'être exceptionnel»*.



Thierry Desvaux a fait ses comptes. Résultat net, toutes charges déduites, 4 400 €, mais après avoir bénéficié de conditions météo particulièrement favorables. Pas certain que le scénario se renouvelle tous les ans !

Des frais de séchage imprévus

Résultat net de l'opération, toutes charges déduites : 4 400 €, soit près de 223 € par hectare. Si l'expérience est globalement positive, Thierry Desvaux reconnaît avoir bénéficié de conditions, notamment climatiques, particulièrement favorables : *«je pense qu'on recommencera, mais on ne peut se permettre d'envisager de faire des doubles cultures chaque année. C'est quand même à chaque fois un peu un coup de poker»*. Et on ne gagne pas à tous les coups ! Pour preuve, cet ami, engagé dans la même démarche, après une date de semis plus tardive, le 25 juin, qui n'aura au final récolté que 6 q/ha : *«c'est sur que lui, il ne recommencera pas !»*

Un facteur important : le choix des semences. En l'occurrence, une variété de tournesol oléique, avec un cycle un peu plus long que des variétés *«100 jours»* non oléiques, mais avec au final, un prix d'acompte sans décote. Autre élément à prendre en compte pour mener à bien ce type d'expérience, la disponibilité en hommes et matériels. Le fait d'appartenir à une Société en participation (SEP), étant un plus par rapport à un exploitant installé en individuel : en parallèle de la récolte de tournesol, était mené au même moment un autre chantier pour moissonner l'orge.

DOMINIQUE BERNERD



Chambre d'agriculture de la Nièvre

Des conseils de rations pour aider les éleveurs à faire les bons choix

La sécheresse semble loin maintenant, mais les stocks fourragers n'en sont pas moins insuffisants dans certains cas. Comment passer l'hiver ? La Chambre d'agriculture et ses conseillers ont mis au point un ensemble de fiches techniques pour aider les éleveurs à mettre en place le rationnement pour cet hiver.

Il n'est pas facile de savoir comment va se passer l'hiver, mais une chose est sûre : il va parfois falloir gérer la pénurie, et ce dans un contexte économique difficile, même si les cours sont à la hausse depuis quelques semaines.

Pour aider les éleveurs, la Chambre d'agriculture a élaboré un certain nombre de fiches techniques sur le rationnement des animaux qui vont permettre aux éleveurs d'avoir des repères. Ils sont partis du postulat que les vaches et génisses de 30 mois seront rentrées dans un bon état. C'est cette catégorie d'animaux qu'il faut privilégier pour préserver le potentiel de production : à la fois un veau qui naîtra dans de bonnes conditions et une fécondité qui ne sera pas hypothéquée.

Les rations sont assorties de quelques conseils :

• évaluer précisément les stocks pour décider des plans d'alimentations des différentes catégories d'animaux, à compléter le cas échéant par des achats (fourrages ou concentrés). Il sera ensuite important de vérifier l'évolution des stocks en cours d'hiver et sa conformité avec les prévisions.

• se donner des repères en pesant les quantités distribuées. Les fiches donnent des repères pour le cubage des silos et les poids de bottes ;

• optimiser le rationnement en organisant les lots en stabulation pour adapter au mieux les apports aux besoins des animaux, sans oublier les objectifs de croissance pour les jeunes.

Des tableaux permettent de calculer les besoins en paille et concentré en remplacement du foin et ce, en fonction de la quantité de paille dont dispose l'éleveur.

Ces fiches sont donc un vrai outil de travail pour aborder l'hiver le plus sereinement possible. Plusieurs cas de figure sont étudiés : vêlage précoce, classique ou tardif, vache de 680 kg ou 780 kg. Vous pouvez les consulter sur le site internet de la Chambre d'agriculture www.nievre.chambagri.fr. Vous pouvez aussi les recevoir ou contacter un technicien sur un simple appel au 03 86 93 40 60.

L'ÉQUIPE ÉLEVAGE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE.

Jugement de bétail Cap sur la finale nationale



De gauche à droite : Matthieu Javelle (1er en Charolais), Quentin Munier (2ème en Prim'Holstein), Antoine Daurelle (président des JA 21), Anthony Sauvageot (2ème en Charolais) et Léo Pascard (1er en Prim'Holstein).

Vingt-neuf élèves du CFA de Quetigny, de La Barotte Haute Côte d'Or et du lycée agricole de Quetigny ont participé à la finale départementale de jugement de bétail. Quatre jeunes ont gagné leur ticket pour la finale nationale qui se déroulera lors du prochain Salon international de l'agriculture à Paris. Matthieu Javelle (lycée de Quetigny, habitant Puits dans le canton de Laignes), Anthony Sauvageot (La Barotte Haute Côte d'Or, Mouilleron en Haute-Marne) ont terminé aux première et deuxième places en race charolaise. En Prim'Holstein, la palme est revenue respectivement à Léo Pascard (CFA Quetigny, Semur-en-Auxois) et à Quentin Munier (La Barotte Haute Côte d'Or, Vitteaux). A noter que Matthieu Javelle, élève de BTS, a réussi la performance de terminer à la première place de chaque race. Son classement en Prim'Holstein n'a pas été officiellement retenu pour permettre la qualification de deux élèves en race laitière. En réalité, huit élèves côte d'oriens se déplaceront au prochain Salon parisien. En effet, quelques jours plus tôt à Bierre-lès-Semur, deux filles de La Barotte Haute Côte d'Or s'étaient qualifiées dans la catégorie équine. Un concours de jugement de bétail chez les ovins déterminera prochainement les deux derniers qualifiés côte d'oriens pour la finale nationale.

AURÉLIEN GENEST

Formation sanitaire ovine

Le mouton a la cote

Les effets du plan de reconquête se font sentir. Peut-être aussi parce que le mouton demande moins de capitaux, les jeunes et moins jeunes qui s'engagent dans l'élevage sont plus nombreux. Le 9 novembre, ils étaient 19, dont 8 en parcours d'installation, à suivre la formation «Limiter les pertes sur agneaux» proposée par la Chambre d'agriculture à Bona.



Ils étaient dix-neuf, dont quatre de l'Yonne et huit en parcours à l'installation, à suivre la formation de la Chambre d'agriculture 58.

Une conduite rigoureuse conditionne aussi la maîtrise technique. Pour en faire prendre conscience aux éleveurs, la Chambre d'agriculture a tenu une journée de formation « Limiter les pertes sur agneaux », le 9 novembre dernier à Bona. Hubert Germain, vétérinaire indépendant dans l'Aveyron, et Christophe Rainon, conseiller ovin de la Chambre d'agriculture, ont évoqué tous les paramètres, à côté de l'alimentation et du logement, nécessaires à de bonnes conditions sanitaires de la troupe. Et les stagiaires ont apprécié, notamment les 8 (sur 19) qui sont en voie d'installation. Parmi eux, deux ont l'intention de créer une troupe de toutes pièces. Les six autres reprendront les moutons déjà détenus par leurs parents.

13% de mortalité en moyenne

Dans la Nièvre, où il n'y a pas, comme en Poitou-Charentes par exemple, d'ateliers spécialisés en moutons, où les ovins ne sont pas le système dominant, il y a un chiffre moyen à améliorer. C'est le ratio moyen de la mortalité des agneaux qui, selon Christophe Rainon, avoisine les 13%. Toute la journée du 9 novembre a donc été dédiée aux conditions de la diminution de ce chiffre, passant en revue les problèmes de fin de gestation tels que le prolapsus, la colibacillose, la pasteurellose ou des maladies comme l'ecthyma. Et les moyens d'y remédier n'ont pas été oubliés avec, en priorité, l'utilisation adaptée des médicaments. Les facteurs de mortalité sont variés: il peut aussi s'agir de la prédation des renards ou des accidents impondérables (agneaux coincés, écrasés, pendus...) mais, selon le technicien, *« chez les bons, dans nos systèmes, nous pouvons descendre à un taux de 10% de pertes »*. Une amélioration de la productivité économique qui justifie par avance les efforts de rationalisation sanitaire.

E.C.

▶ Témoignage

« On en apprend tous les jours »!



Quand on lui demande pourquoi participer à une formation sanitaire en ovins, Christophe Chappé répond sans détour: *"Pour ceux qui débutent, çà permet d'évoquer des problèmes qu'ils rencontreront plus tard, pour ceux qui sont déjà dedans, comme moi, cela permet d'améliorer les connaissances. On en apprend tous les jours, c'est la base de la réussite. On a beau acheter de la qualité, le système économique demande de plus en plus de perfectionnement, donc un renouvellement permanent des connaissances".* Christophe Chappé est un éleveur ovin atypique. C'est un pluri-actif. Dans la vie, il est magasinier agricole à Lormes mais il élève aussi, à côté, une troupe depuis janvier 1999. Il dispose aujourd'hui de 170 brebis, 70 de race romane en agnellage d'automne et 100 charollais. Le Lormois, qui a 37 ans, n'est pas fils d'agriculteur, mais il a toujours aimé les moutons depuis l'âge de 15 ans. Et il a fini par sauter le pas. Expliquant l'affluence de ses collègues à la formation, Christophe évoque *"l'aide ovine qui, depuis un an, aide bien l'élevage"* mais reste dubitatif sur la contractualisation: *"il faut faire avec, voir à la longue"*. Il trouve aussi que cette relance ovine se justifie par la faiblesse des investissements demandés: *"l'installation en ovins, ce n'est pas le même capital qu'en bovins. Il suffit d'une vieille grange, de deux écuries, et çà démarre"*. Lui-même a commencé en fabricant ses rateliers et ses auges. Depuis l'an dernier, il a aménagé une bergerie-tunnel: *"mes conditions de travail n'ont plus rien à voir"* se réjouit-il. Alors, comment concilie-t-il ses différentes activités? "Quand l'agnellage est fait, la moitié du travail est fait. Cela nécessite plus de vigilance durant ces périodes où je suis dedans à plein. Sinon, cela me demande deux à trois heures par jour en plus de mon emploi". Et il peut compter sur l'aide de son père, retraité, qui *"agit comme un TUC à la maison. C'est une chance"*.

GDS 89

Un point sur la situation sanitaire

Le Groupement de Défense Sanitaire de l'Yonne vient de tenir plusieurs assemblées cantonales à travers tout le département. L'occasion de tirer un bilan sanitaire de la dernière campagne, notamment en matière de lutte contre l'IBR.

Un signe encourageant : au 1er octobre 2011, le taux de cheptels qualifiés par appellation IBR était de 50 % sur le département. En hausse de 3 points sur l'année précédente. Si le nombre de bovins positifs est en augmentation, avec 3822 animaux contre 3 472 en 2010, on constate une baisse du nombre de nouveaux bovins détectés positifs, que ce soit en prophylaxie ou à l'introduction. Sur les 7 725 bovins introduits lors de la dernière campagne : 4 080 ont été testés en IBR, pour 1 778 vaccinés systématiquement et 1 867 qui ont bénéficié de dérogation au contrôle d'introduction. Sur le plan de la localisation, la situation s'améliore globalement dans tous les cantons à l'exception, mais sans réelle valeur significative, de ceux de Cruzy le Chatel et Guyon. Ce dernier englobant la quasi-totalité des vaccinations systématiques réalisées. Parmi les problèmes évoqués : le cas de cheptels en appellation A, sans aucun contact avec des animaux voisins et qui ont malgré tout été contaminés. Certains vétérinaires évoquent une réaction possible, consécutive à la FCO.

Au niveau national, deux grandes orientations se dégagent en matière de réforme IBR : la mise en place de restrictions des mouvements des animaux positifs vaccinés, dans certains départements, ainsi qu'une reconnaissance à l'échelle européenne du plan de lutte français. Les discussions autour de ces thèmes sont en cours. Dans l'Yonne, le bilan de la réforme préférentielle s'établit à 14 520 € pour 121 bovins primés. Attention ! Pour les élevages bénéficiant de la réforme depuis 2008/2009, il ne reste que deux campagnes pour être indemnisé à taux plein, avant de voir l'aide diminuer de 50 % et passer à 60 €. A noter que, pour les élevages ayant subi une forte circulation virale, le GDS envisage la mise en place d'une convention de vaccination préventive en partenariat avec le vétérinaire.

Parmi les nouveautés du cahier des charges entré en vigueur le 1er juillet dernier dans le département : en cas d'achat d'un animal qualifié *«indemne en IBR»* par un éleveur qualifié, les prises de sang réalisées avant le départ de l'animal ne sont plus autorisées. Seules celles effectuées à l'introduction ou la demande de dérogation le seront, afin de prendre en compte le risque de contamination au cours du transport.

Concernant le nombre de bovins viropositifs en BVD sur le département, les chiffes enregistrés lors de la campagne 2010/2011 (3 pour 1 000), restent assez limités par rapport à d'autres maladies. Au niveau régional, un dispositif d'alerte est mis en place sur l'ensemble de la Bourgogne, pour une diffusion plus rapide de l'information et un suivi en temps réel de la maladie. Pour ce qui est de la paratuberculose, on constate une résurgence de cas cliniques sur le département et une augmentation des plans de maîtrise de la clinique (+ 28 % par rapport à 2010).

En fin d'assemblée, un bilan de la campagne prophylaxie 2010/201 a été effectué par Sylvie Richard, Chef du Pôle *«Santé Protections Animales et Environnement»* à la DDCSPP : pas de foyer de MRC sur les quelques 1 200 cheptels contrôlés. Seuls 37 d'entre eux sont en suspension de qualification (dont 9 pour défaut de prophylaxie). Quelques cas de suspicion, liés à des réactions positives sur prélèvement en matière de brucellose. Rien en ce qui concerne la leucose. Pour ce qui est de la tuberculose, 8 suspicions, pour 10 000 bovins et 230 cheptels en zone IDS. En zone IDC (proche de la Côte d'Or), 17 cas de suspicions, pour 22 000 bovins et 260 cheptels. Tous au final se sont avérés négatifs.

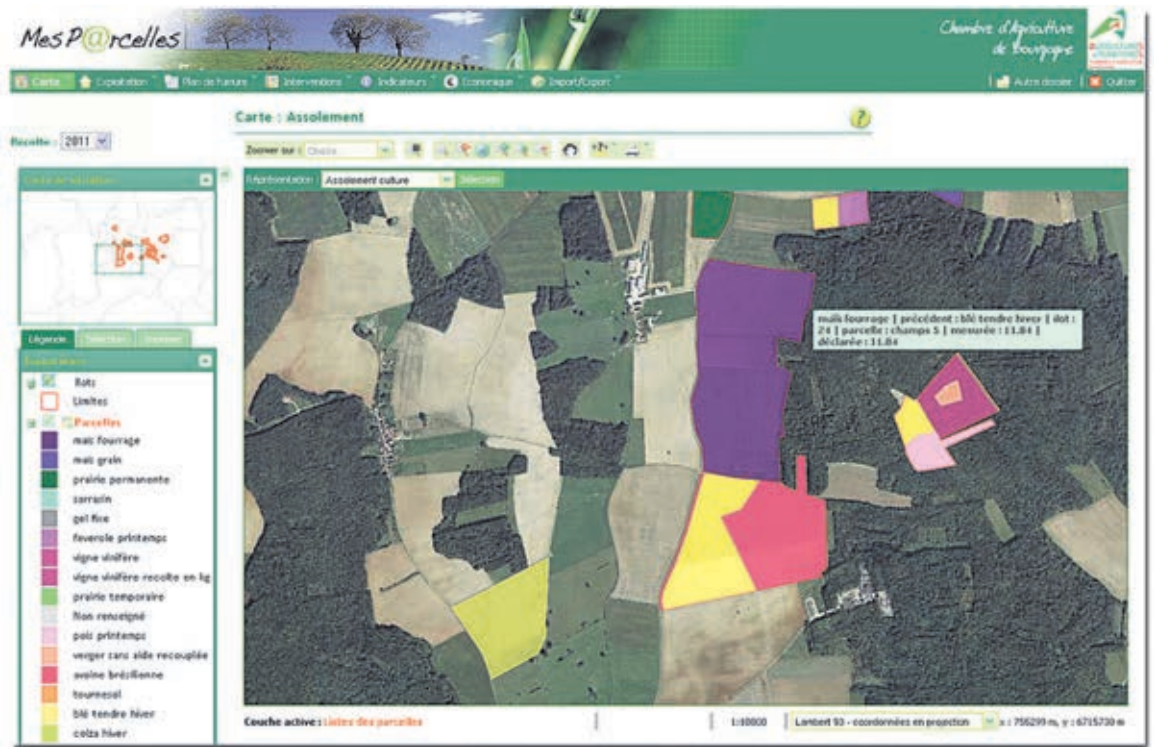
DOMINIQUE BERNERD



Gestion

Mes P@rcelles: la solution Internet pour piloter mes cultures, mes prairies et mes vignes

Mes P@rcelles est un outil de pilotage de l'exploitation développé par les Chambres d'agriculture. Il permet de répondre aux exigences réglementaires (conditionnalité, directive nitrates, MAE…) avec simplicité.



Les évolutions rendent l'outil de plus en plus attrayant avec notamment un module économique poussé (gestion des stocks, marges semi directes). Pour la prochaine campagne Mes P@rcelles s'enrichira d'un module de prévision de la fertilisation calcique et magnésienne, d'une vérification des dates autorisées d'épandage des engrais et la mise en place d'une application Mes P@rcelles sur smartphone en travaillant en direct sur internet.

C'est un outil simple d'utilisation et sécurisé par un accès personnalisé confidentiel

Mes P@rcelles n'est pas un logiciel mais une application Internet: les données sont stockées sur un serveur indépendant. Ainsi aucune sauvegarde, ni mise à jour ne sont à effectuer. L'accès à votre exploitation est possible depuis tout ordinateur possédant une connexion Internet (512 Mbps minimum).

L'outil est paramétré avec des références régionales et départementales et vous créez vos propres menus déroulants à partir de référentiels mis à jour chaque semaine (produits phytosanitaires, semences).

Les différents modules de Mes P@rcelles

La cartographie : créez votre parcellaire en modifiant directement vos îlots PAC et en découpant vos parcelles ; exportez vos données vers TélePAC ; imprimez des vues de votre exploitation.

La fertilisation : calculez la dose d'azote et d'engrais de fond à apporter ; réalisez votre plan de fumure prévisionnel et votre cahier d'épandage ; calculez votre balance globale azotée.

L'enregistrement des pratiques : enregistrez les travaux effectués sur chaque parcelle (travail du sol, semis, engrais, traitements phytosanitaires, récolte...) ; testez les mélanges et vérifiez l'homologation des produits phytosanitaires (usage, dose homologuée, délai avant récolte, zone non traitée) ; contrôlez en un seul clic la conformité de vos enregistrements ; réalisez et éditez votre registre phytosanitaire, calculez automatiquement l'Indice de Fréquence de Traitements (IFT).

Marges et gestion des stocks : gérez vos stocks ; calculez vos marges brutes et semi-directes (main-d'œuvre, prestataires, matériels...)

En vous abonnant à Mes P@rcelles, vous suivez une formation de prise en main tout en travaillant directement sur votre dossier. Vous bénéficiez d'une assistance technique et réglementaire par votre conseiller ainsi que de formations de mise à niveau ou de perfectionnement.

Mes P@rcelles vous offre gain de temps, simplicité d'utilisation, sérénité, convivialité et confidentialité. Rejoignez les 6 000 agriculteurs déjà abonnés en France. Contactez votre Chambre d'Agriculture pour plus d'information ou pour obtenir une démonstration personnalisée.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Contacts

Chambre d'agriculture de Côte d'Or , Cathie Cuisin - Tél. 03 80 28 81 27
Chambre d'agriculture de la Nièvre, Vivien Vacher - Tél. 03 86 93 40 59
Chambre d'agriculture de la Saône-et-Loire, Baptiste Lamborot Tél. 03 85 29 57 10
Chambre d'agriculture de l'Yonne, Cédric Debbah - Tél : 03 86 94 28 44



Interview

Rencontre avec Gilles Fourmond

Céréalier sur les plateaux de Bourgogne, Gilles Fourmond est abonné à Mes P@rcelles depuis quatre ans.


Gilles Fourmond (à droite), avec son conseiller Mes P@rcelles.

Exploitant 300 ha de céréales (blé, orge, colza, tournesol) sur la commune de Fourronnes, Gilles Fourmond est l'un des premiers abonnés Mes p@rcelles dans l'Yonne

Une utilisation simple pour un gain de temps effectif

«Précédemment, je travaillais sous Excel pour enregistrer mes données. Je me sentais complètement dépassé. Je ne savais pas si j'étais dans les clous par rapport à la réglementation. A la recherche d'un outil plus simple, plus performant et pas trop coûteux, j'ai regardé ce qui était proposé pour gérer mes cultures et mes interventions. J'ai alors participé à une démonstration organisée par la Chambre d'Agriculture de l'Yonne sur Mes P@rcelles. Je ne suis pas un expert en informatique. La simplicité d'utilisation, le gain de temps et le fait que ce soit un outil web m'ont séduit (ndlr pas de mises à jour par l'utilisateur). En plus, Il n'y a pas de modules supplémentaires payants. Je n'ai pas de surprise quant à la facture annuelle. Il n'y a que le coût de l'abonnement. L'avantage de l'outil web c'est qu'une simple connexion à Internet permet d'utiliser Mes P@rcelles. Ainsi, quel que soit l'ordinateur que j'utilise, à la maison ou au bureau, j'ai accès à cet outil».

Une utilisation simple pour un gain de temps effectif

«Dans ma recherche d'outil, je souhaitais un interlocuteur physique en cas de problème d'utilisation. L'assistance proposée par Mes P@rcelles est physiquement présente à la Chambre d'Agriculture et est assurée par un conseiller. Dès que je rencontre un problème ou que j'ai un doute sur une saisie, je le contacte. Je ne tombe pas sur une plate-forme téléphonique. En plus, le conseiller connaît mon exploitation. C'est pratique, convivial et rapide. Ce que j'apprécie aussi dans Mes P@rcelles, c'est que l'assistance n'est pas uniquement informatique. Elle est également technique et réglementaire. C'est sécurisant».

Des formations de remise à niveau et de perfectionnement

«Au premier abonnement, nous bénéficions d'une formation de deux jours qui nous permet de saisir toutes nos données et de découvrir l'outil. Cette formation est courte et à l'issue de celle-ci, nous repartons avec le plan de fumure, notre assolement, notre balance azotée enregistrés, ...
Une fois par an, nous avons une formation de remise à niveau et de perfectionnement, compris dans l'abonnement, au même titre que l'assistance. Cette formation nous permet de découvrir les nouveautés, de revoir des choses que nous avions oubliées et de bénéficier de trucs et astuces, en plus des échanges avec les autres utilisateurs.
Il est également proposé une formation-action pour la télédéclaration. Après un rappel des nouveautés de la Pac, nous réalisons en quelques clics notre déclaration. Mes P@rcelles permet d'exporter, avec une saisie unique, toutes mes données dans TélePac.
Le S2 jaune se remplit automatiquement. Une simple vérification et je peux signer électroniquement ma déclaration. En quelques minutes, ma déclaration était déposée».

Un outil complet et évolutif

«J'utilise Mes P@rcelles principalement pour la réalisation de mon plan de fumure, mon cahier d'épandage, ma fertilisation et ma balance azotée. Je n'ai pas encore regardé les marges semi-directes mais l'outil le propose».
Prochainement, Mes P@rcelles offrira la possibilité, via une connexion 3G, de saisir les interventions grâce à un pocket ou un smartphone.

Nouveau : les conseillers de la Chambre d'agriculture vont proposer pour cette année des formations plus techniques à ses abonnés sur le calcul dose P, K, la gestion des stocks ou encore sur les marges brutes et semi-directes.

Sureau Agriculture

Des journées commerciales sous le signe de la convivialité

Les 4 et 5 novembre dernier, Sureau Agriculture a organisé ses commerciales à Avallon. Au cours de ces deux journées, les agriculteurs ont pu profiter de conditions commerciales sur le matériel neuf et d'occasion avec des prix remisés, des financements adaptés…
Le tout dans une ambiance très conviviale. Ils ont également pu rencontrer les représentants des constructeurs comme New Holland, Kuhn…moments chaque fois prisés des utilisateurs à la recherche de contacts directs. Sébastien et Marc Sureau se félicitent d'ailleurs de la bonne participation de la quinzaine de fournisseurs présents et de leur contribution à l'animation de ce rendez-vous. Côté matériel, Sureau Agriculture avait exposé quelques matériels New Holland vendus au cours de cette année, notamment deux moissonneuses-batteuses des gammes CR, machine à rotors, CX 8000 com-



posée de 7 modèles et un tracteur de la nouvelle gamme T7 (9 modèles de 125 à 269 cv adoptant la technologie AD Blue). D'ores et déjà, Marc et Sébastien Sureau ont annoncé des journées portes ouvertes au printemps 2012 dans leur succursale de Bazoches, car *«il ne faut pas oublier l'importance des bases qui contribuent à un service de proximité, fondamental à nos yeux»* concluent les dirigeants de la concession.

He-Va

Un rouleau King Roller de 18,30 m.

Le Grass Roller est spécifiquement destiné à la régénération et le semis de prairies. Composé de rouleaux lisses ou Cambridge, ce semoir est disponible en 2,90 m en version portée et 2,90, 4,50, 6,30 et 8,20 m en version semi-portée. Les rouleaux lisses de diamètre 700 peuvent être lestés à l'eau, permettant d'atteindre un poids de 6,8 t en largeur 8,20m. Le Grass Roller est équipé d'un semoir pneumatique d'une capacité de 200 kg pour le semis sur prairies ou en premier semis. Une lame niveleuse précède deux rangées de dents au milieu desquelles tombent les graines devant les rouleaux.



Thyregod

Une ramasseuse de pierres multifonctions

La société danoise Thyregod propose la ramasseuse de pierres TS 1500. Cette machine peut être utilisée en ramassage d'andains ou en ramassage direct jusqu'à 15-18 cm de profondeur en fonction de la terre. La TS 1500 bénéficie d'une centrale hydraulique avec double pompe alimentant 4 moteurs hydrauliques. Cette ramasseuse-chargeuse permet une hauteur de chargement de 3 m. Sa largeur de ramassage est de 1,45 m. 90 à 120 cv sont nécessaires pour une vitesse de travail de 3 à 10 km/h.



Des professionnels à votre service

EARL CUNIN
Pédicure tous bovins
(cage spéciale pour taureaux)



21210 JUILLENAY - Tel. 06 17 49 08 63

L'Eleveur Bourguignon
Aménagement bâtiments d'élevage
BOVINS - OVINS - CHEVAUX
GRAND CHOIX Barrières, Cornadis, Poteaux, Abreuvoirs…
23 ans d'expérience et toujours une solution technique et économique
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Kverneland
Promotion Avant-Saison
Nouvelles Générations
15 oct. 15 déc. 2011
Crédit gratuit* 3/4/5 Campagnes
Crédit Chorus Gratuit*
3, 4 ou 5 campagnes
* Ou escompte 5% pour paiement au 15 décembre 2011
Profitez de la dernière Édition !



I-Drill PRO
Combinés de semis compacts



EG
Charrues portées réversibles Non-Stop



TS Evo
Semoirs rapides à dents semeuses



NOUVEAUTÉ SIMA
Qualidisc
Déchaumeurs à disques indépendants

Et de nombreuses autres offres !
Chez votre distributeur agréé Kverneland
ETS BOUILLOUX-PETIT
Dijon - 03 80 78 82 20
ETS MORISOT
Terrefondrée - 03 80 81 01 56
* Plus d'informations chez votre concessionnaire agréé Kverneland participant et sur
Kverneland Group France www.operation-kverneland.com

Préserver la paille avec une non conventionnelle

Les machines non conventionnelles (axiales et hybrides) progressent régulièrement sur le marché français, y compris dans des zones où l'on récolte la paille. Louis Verhaege, responsable produit chez Fendt et Jacques Manet, son homologue chez Case IH nous font part de leur analyse respective en répondant à nos questions sur le comportement des machines hybrides et axiales vis-à-vis de la paille.



Photo : Fendt

Fendt emploie deux contre-rotors spécifiques à doigts.

■ Quelles conditions de récolte sont les plus délicates ?

LV : *«Les conditions les moins favorables à la préservation de la paille pour une moissonneuse-batteuse hybride comme pour n'importe quelle machine, est la fauche d'une paille extrêmement mûre et brisante».*

JM : *«Les conditions de récolte qui font varier la qualité des andains de paille sont communes à toutes les techniques de battage, y compris les axiales. Les facteurs de variation sont nombreux : variété de la céréale, humidité de l'air, maturité de la récolte, nombre et nature des traitements que la récolte a reçu, météo précédant la période de moisson. Des pailles trop traitées sont difficiles à battre. Celles qui ont été arrosées à maturité se battent en revanche très facilement. Mais dans les deux cas, la qualité de la paille sera forcément dégradée».*



Photo : Case IH

Jacques Manet, chef produits moissonneuses-batteuses Case IH : *«Pour respecter la paille, il faut travailler à des vitesses de rotor modérées».*

■ Quels sont les réglages à adopter pour préserver la paille ?

LV : *«Pour une machine hybride, les réglages à adopter en pailles brisantes sont de réduire les régimes de rotation des organes de séparation (batteur et rotors) et d'ouvrir le contre-batteur, tout en maintenant un niveau correct de battage».*

JM : *«Les réglages influençant la qualité de la paille sont la vitesse de rotation du rotor et l'ouverture du contre-batteur. L'utilisateur doit favoriser une vitesse de rotor modérée, combinée à un petit écartement du contre-batteur. Par exemple, pour du blé, un régime de 750 tours par minute et un écartement 5 à 15 millimètres».*



photo : Fendt

Louis Verhaege, responsable produits moissonneuses-batteuses Fendt : *«Pour garder une paille intègre, il faut ouvrir suffisamment le contre-batteur sans trop pénaliser la qualité de battage».*



Photo : Case IH

La nouvelle génération de rotors des Axial-Flow, dits « Small Tube », brise beaucoup moins la paille.

■ Quelles sont les particularités ou les évolutions techniques apportées à votre système de battage/séparation qui favorisent le respect de la paille ?

LV : *«Le gros point de différenciation de notre machine hybride qui nous permet de conserver une qualité de paille optimale est l'utilisation de contre-rotors spécifiques à doigts. Ceux-ci offrent une grande surface de séparation du fait de leur ouverture, tout en préservant la paille, car ils n'ont pas d'angles agressifs. De plus, à la sortie des rotors, la paille tombe d'elle-même et ne passe pas par un rouleau supplémentaire qui la briserait».*

JM : *«Les plus grands progrès pour la qualité de la paille ont été apportés sur la gamme 2009 avec les Axial-Flow série 88 et série 20. Évidemment, ces progrès restent acquis pour les nouvelles Axial-Flow série 30. Depuis 2009, le rotor «Small Tube» augmente l'espace disponible pour la récolte dans la cage, il en résulte une paille moins froissée. Ce rotor reste efficace à une vitesse faible, environ 200 tours par minute de moins que la génération précédente. La hotte arrière de la machine est également plus longue de 20 centimètres et mieux profilée. La paille n'est plus projetée aussi fortement sur le chaume que par le passé, l'andain est plus volumineux et un espace est conservé entre l'andain et le sol, permettant à la paille de sécher si la pluie la mouille avant le pressage. Ces machines sont également capables d'éparpiller les menues pailles tout en andainant, ce qui évite de les retrouver dans l'andain».*

M. Portier

Garder son indépendance avec une petite machine

Malgré un marché tourné vers les moissonneuses-batteuses de gros gabarit, les petites machines de moins de 200 chevaux sont encore plébiscitées pour des raisons fiscales et d'indépendance.

On le pensait à l'abandon, pourtant le segment des machines de moins de 200 chevaux intéresse encore les constructeurs. Pour preuve, les deux leaders du marché viennent de renouveler leur offre dans cette plage de puissance. Claas propose sa petite dernière Avero à quatre secoueurs en deux modèles de 160 et 200 chevaux. Quant à New Holland, sa gamme TC5000 compte deux modèles de 176 chevaux à 4 et 5 secoueurs. Les autres constructeurs n'ont plus réellement de gammes qui correspondent à cette catégorie, leurs modèles débutant autour des 220-240 ch. Toutefois, la plupart reconnaissent la réalité de ce marché et notent même un regain d'intérêt ces dernières campagnes. En effet, *«les bons rendements et le prix élevé des céréales justifient plus facilement l'investissement dans sa propre machine, de manière à rester indépendant et intervenir dans les meilleures conditions de maturité et d'humidité»*, explique Gilles Dufossé, directeur récolte chez Deutz-Fahr. La récolte 2011 n'a fait que renforcer l'intérêt de disposer de sa propre moissonneuse-batteuse, les fenêtres météo ayant été particulièrement réduites pour disposer des meilleures conditions.



Photo : Claas

Cette Claas Avero de 160 chevaux à quatre secoueurs est la plus petite machine du marché.

100 à 200 hectares de battage

Le profil de l'utilisateur de ce type de machine est très varié. *«Les principaux clients sont des exploitations céréalières individuelles et des exploitations de polyculture-élevage seules ou regroupées, qui battent entre 100 et 200 hectares»*, estime Guillaume Feys, chef de produits chez Claas. *«Ces petites moissonneuses-batteuses sont également utilisées par des ETA ou des Cuma en zone d'élevage pour s'adapter aux moyens de logistique et au parcellaire de certains clients»*, complète Michel Weber, responsable produits chez New Holland.

Cette solution de la petite machine neuve n'est cependant pas la seule pour rester indépendant. Certains lui préfèrent l'achat d'occasion d'un modèle de plus gros gabarit.

Un investissement sur le long terme

«Cependant, en partant sur du neuf, l'agriculteur investit généralement pour longtemps sur ce type de machine. Cela lui permet d'avoir un crédit à taux réduit et d'avoir aussi un amortissement comptable sur plus long terme», argumente Gilles Dufossé. L'acheteur bénéficie par ailleurs des avantages du neuf : la garantie constructeur, aucun risque sur l'historique d'utilisation… Dernier argument en faveur de ces petites machines de nouvelle génération, celles-ci disposent des dernières technologies et du confort des plus grandes. Chez Claas, l'Avero dispose de la même cabine qu'une Lexion 770. Quant à la TC 5000 de New Holland, elle reçoit un moteur conforme aux normes Tier 4i et un caisson auto-nivelant. Toutes deux peuvent être équipées d'une barre de coupe à tablier télescopique.


Photo : New Holland

Certaines exploitations préfèrent réinvestir dans une petite moissonneuse-batteuse et abandonner l'entreprise, de manière à pouvoir intervenir dans les meilleures conditions de récolte.

MICHEL PORTIER

NOUVELLE série S
Préparez-vous à ce qui vous attend demain !



- 4 modèles à rotor de 371 à 667 cv
- Nouvelle cabine Premium
- Nouvelles transmissions: Prodrive (automatique) ou PBST (commande électrique)
- Nouveau rotor à flux variable
- Nouveau caisson de nettoyage



JOHN DEERE

AXE EQUIPEMENT	• Juilly	03 80 97 09 28	• Aunay	03 86 78 19 00	• Beaune 03 80 20 47 08
	• Sauvigny	03 86 71 65 35	• Clamecy	03 86 27 59 60	
Ets GAUVAIN	• Is/Tille	03 80 95 46 95			
Sarl GIACOMEL	• Auxonne	03 80 27 08 00			
SV PRO	• Monéteau	03 86 72 09 30	• Sens	03 86 65 55 67	• Chatillon 03 80 91 53 26

LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVE AUTÉS•LESNOUVEAUTÉS

Deutz-Fahr Arrivée de la 6040 HTS



Lamoissonneuse batteuse Deutz-Fahr 6040 HTS bénéficie des technologies de battage de sa «grande sœur».

Une nouvelle moissonneuse-batteuse arrive dans la gamme conventionnelle Deutz-Fahr pour la saison 2012: la 6040 HTS. D'une puissance de 235cv (moteur Deutz), cette machine de 5 secoueurs est tout spécialement destinée aux agriculteurs ou polyculteurs-éleveurs qui ont. une surface de moisson jusqu'à 150 ha, et qui souhaitent garder leur autonomie pour la moisson. Elle bénéficie de la technologie de battage de la 6060 HTS, à laquelle elle emprunte le batteur, le tire-paille, la ventilation par turbine et le séparateur rotatif, appelé chez Deutz-Fahr Turbo-Séparateur. Ce dernier est réglable en hauteur à 5 positions, pour une plus grande polyvalence, et surtout préserver la qualite de la paille. Les barres de coupe vont de 4,20 m à 5,40 m, aves correction automatique de position en fonction de la configuration du Terrain. Un broyeur de paille et un éparpilleur sont bien sûr disponibles en option. Cette machine s'inscrit dans la parfaite /ignée des machines Deutz-Fahr, en début d'une gamme de 9 machines 5 et 6 secoueurs, de 222 à 366 cv. Elle est volontairement plus simple que ses «grandes sœurs», avec une offre tarifaire étudiée au plus juste.

Claas Une gamme complète de chenilles



Crédit : G. Coisel

La gamme de chenilles caoutchouc comprend désormais trois modèles de 635, 735, et 890 mm de large.

Claas élargit son offre de chenilles Terra Trac, adaptées aux moissonneuses-batteuses. La gamme comprend désormais trois modèles de 635, 735, et 890 mm de large. Un quatrième modèle de 890 mm bénéficie d'une bande de roulement dédiée à la culture du riz. Ces trains de chenilles sont, suivant les modèles, compatibles avec la Lexion 670, 750, 760 et 770.

Fendt La série C Paralevel attaque les pentes

Fendt dévoile la nouvelle série de moissonneuses-batteuses C PL (pour ParaLevel). Composée de deux modèles, elle se distingue par un nouveau concept d'essieu correcteur de dévers. En lieu et place d'une cascade de réducteurs, l'axe avant est composé de demi-essieu sur parallélogramme. Cette construction permet de corriger le dévers jusqu'à 20 %, mais aussi de réduire la largeur sur route, la 5275 C PL ne dépassant pas 3,50 mètres, contre 3,63 m sur la 5270 C.

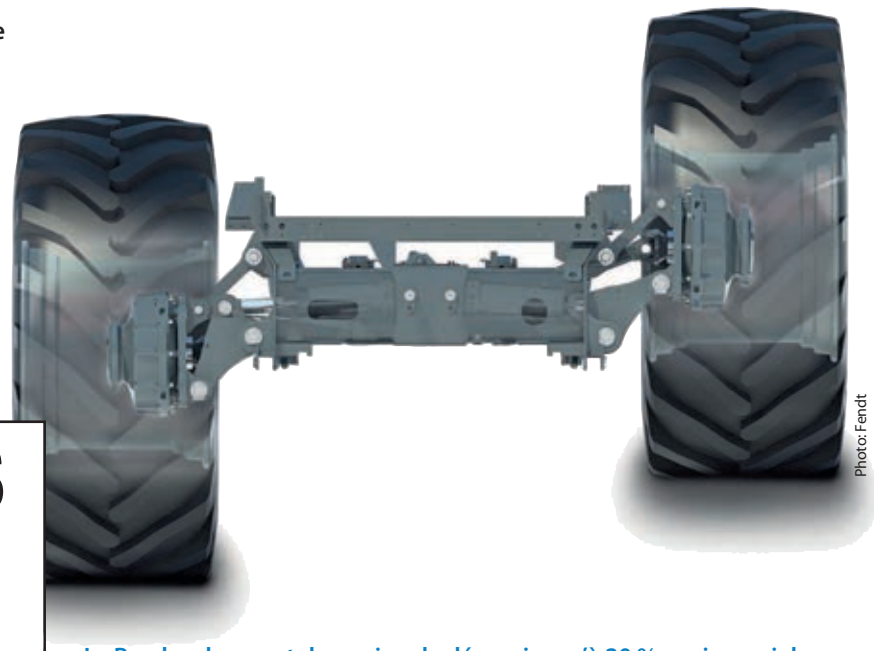


Photo: Fendt

Le Paralevel permet de corriger le dévers jusqu'à 20 %, mais aussi de réduire la largeur sur route.

En cabine, l'opérateur bénéficie en bout d'accoudoir du nouveau terminal couleur C 2000 qu'il peut piloter tactilement ou par les boutons et la molette jouxtant l'écran. Par une simple sélection du type de récolte, la machine paramètre automatiquement toutes les fonctions de battage préprogrammées.
Le nouveau réseau électrique Bus-CAN parcourant ces machines permet notamment de rendre la vitesse du rabatteur proportionnelle à la vitesse d'avancement.
Enfin, ces automotrices sont animées par une motorisation répondant aux normes Tier 4i, en intégrant un système SCR de traitement des gaz d'échappement à l'AdBlue.

Modèle : 5275 C PL et 6335 C PL
Nombre de secoueurs : 5 et 6
Motorisation : Sisu 6 cyl. 7,4 litres et 8,4 litres
Puissance maxi : 275 et 365 chevaux

MOISSONNEUSES-BATTEUSES



DEUTZ FAHR
• 7 modèles •
• 225 à 366 cv •
• 5 ou 6 secoueurs •

Demandez une présentation

ENTRETIEN CONSEILS PIÈCES DÉTACHÉES

BRAZEY AGRICULTURE
21 Brazey en Plaine
03 80 32 00 50

MPL
89 Avallon
03 86 34 56 55

S•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS

Massey Ferguson Moteurs Tier 4i SCR pour les moiss'batt'



Les deux modèles Activa S à 5 et 6 secoueurs peuvent recevoir la coupe à tapis Powerflow (5,40 à 6,20 mètres), en plus de la coupe Freeflow (4,80 à 7,60 m)

L'ensemble de la gamme de moissonneuses-batteuses à secoueurs issues de l'usine de Breganze (Centora, Beta et Activa) reçoit des moteurs Agco Sisu Power conformes aux normes Tier 4i. Leur dépollution est assurée par un système SCR de réduction catalytique sélective à l'AdBlue et un catalyseur d'oxydation (DOC). Le constructeur annonce au passage jusqu'à 10 % de gains de consommation.
Les deux modèles Centora à 8 secoueurs reçoivent une nouvelle sortie moteur censée amortir les variations de charge pour préserver la transmission. Le contre-batteur adopte une ouverture plus importante (40 mm) au bénéfice du débit. Renforcé, l'essieu arrière intègre de nouveaux vérins de direction, réduisant le rayon de braquage à 5,50 mètres.
Après avoir lancé les versions Paralevel au Sima, Massey Ferguson complète le renouvellement des deux modèles Beta à 5 et 6 secoueurs. Celles-ci reçoivent un nouvel écran tactile affichant tous les paramètres et proposant 15 pré-réglages automatiques. La vitesse des rabatteurs s'ajuste automatiquement en fonction de la vitesse d'avancement. La transmission hydrostatique dispose d'une nouvelle pompe, dont le débit progresse de 30 %.
Les deux modèles Activa S à 5 et 6 secoueurs peuvent recevoir la coupe à tapis Powerflow (5,40 à 6,20 mètres), en plus de la coupe Freeflow (4,80 à 7,60 m). Le nouveau batteur à haute inertie de 600 mm de diamètre profite d'un contre-batteur à réglage électrique avant/arrière indépendant. La séparation est dorénavant assurée par des secoueurs à 4 redans de 4,70 m offrant une surface accrue. La nouvelle trémie est vidangée par une vis de 4,50 mètres. La cabine gagne en confort avec un nouvel accoudoir multifonction et un affichage regroupé sur la console Agritronic. Une vitre arrière facilite le contrôle du grain dans la trémie, tandis que le système d'éclairage est optimisé avec 8 phares de travail.
Modèles : MF Centora 7280 / 7282 **Moteurs :** 8,4 litres 379 / 404 ch (maxi)
Modèles : MF Beta 7360 et 7370 **Moteurs :** 7,4 litres 276 ch / 8,4 litres 335 ch **Trémie :** 9 000 litres
Modèles : MF Activa 7345 S / 7347 S **Moteurs :** 6,6 litres 243 ch / 7,4 litres 276 ch **Trémie :** 8 600 litres

New Holland La CR se bonifie



Si elle est équipée de chenilles SmartTrax, la moissonneuse-batteuse CR ne pourra pas être chaussée de roues au cours de sa carrière.

Photo: New-Holland

C'est avec une nouvelle génération de rotor que New Holland continue sa lancée sur le marché des moissonneuses-batteuses à rotors. D'un diamètre de 43 cm pour les modèles CR 8070 et 8080 et de 56 cm pour les CR 9080 et 9090, les rotors sont pourvus de la technologie Twin Rotor. À présent, les ailettes des couvercles des rotors peuvent être ajustées, afin d'accélérer ou ralentir le flux de récolte et d'augmenter ou diminuer le temps consacré au battage ou à la séparation. Idem pour les battes et les éléments d'agitation et de séparation.
Le caisson de nettoyage OptiClean est désormais disponible sur tous les modèles de la gamme. Par ailleurs, le convoyeur des CR a été renforcé, plus approprié pour les barres de coupe de grandes largeurs. Sur les CR 8080 , la trémie a été augmentée de 1 000 litres. Sur les modèles 9000, la vis de vidange a la possibilité d'être allongée de 1,30 mètre. La vitesse de vidange a également été augmentée de 15 %, permettant ainsi de décharger 12 500 litres en 100 secondes. Au niveau de la motorisation, les CR bénéficient du système de réduction catalytique sélective (SCR) pour le passage aux normes Tier 4i. En cabine, le moniteur Intelliview IV gagne encore quelques centimètres. New Holland applique une nouvelle désignation sur ses modèles CR et a développé sur un nouveau système de chenille SmartTrax. Sa structure triangulaire permet, d'après le constructeur, une réduction de la pression au sol de 57 %. Elles bénéficient d'une suspension en caoutchouc avec trois galets centraux indépendants. Lors des déplacements, les chenilles assurent une vitesse maximale de l'ordre de 30 km/h. Deux dimensions de 610 mm, pour respecter les 3,50 m au transport ou 760 mm sont disponibles.

Modèles : CR 8070, 8080, 9070 & 9090 **Puissance :** 449, 490, 490 & 571
Type de battage : Rotor de 43 ou 56 cm **Capacité de trémie :** 9 500, 11 500, 12 500 & 12 500 l

New Holland Passage aux normes et nouveau modèle

Les moissonneuses-batteuses TC 5070 et 5080 bénéficient désormais de nouveaux moteurs Nef, répondant aux normes Tier 4i, en adoptant la technologie de réduction catalytique sélective (SCR). Le constructeur introduit également un nouveau modèle en milieu de gamme avec l'arrivée de la TC 5060. Tous les modèles bénéficient d'une transmission hydrostatique. Au niveau des organes de battage et de séparation, les modèles cinq secoueurs (5060, 5070 et 5080) arborent un séparateur rotatif d'un diamètre de 605 mm. En revanche, tous les modèles sont équipés du caisson SmartSieve, compensant les dévers jusqu'à 25 % et du caisson double chute, soulageant la grille supérieure. En cabine, le poste de commandement a été amélioré, avec de nouvelles commandes et des fonctions plus intuitives. Les modèles 5070 et 5080 peuvent recevoir la barre de coupe Varifeed, d'une largeur de 5,18 mètres.
Modèle : TC 5060 **Puissance :** 175 ch **Type de battage :** 5 secoueurs
Capacité de trémie : 5 200 l.



Photo:New Holland

Le siège de conduite a été amélioré de 50 mm, améliorant le confort des utilisateurs de toutes statures.



Photo: New-Holland

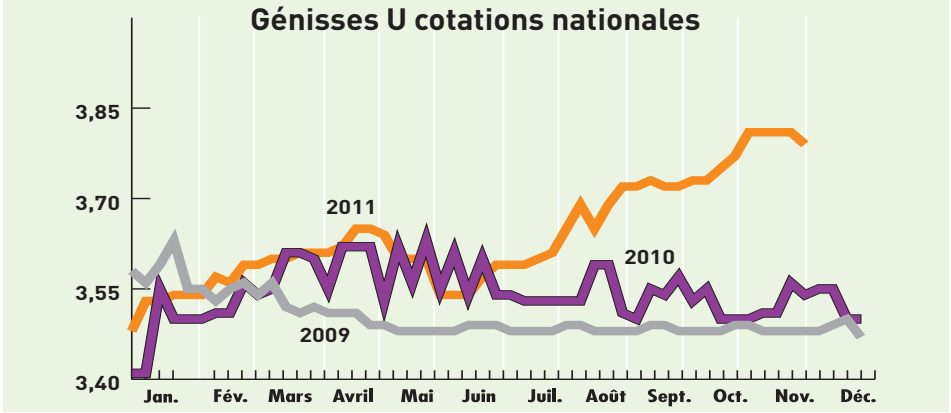
BAZOLLES MOTOCULTURE	58 Bazolles	03 86 38 97 09
ETS GATELLIER	58 Suilly-la-Tour	03 86 26 33 93
SARL LUCAS	89 Cruzy-le-Châtel	03 86 75 20 98
	Antenne à Nuit/Ravière	03 86 55 71 56
	Antenne à Leuglay	03 80 81 86 60
SARL MORTIER	21 Censerey	03 80 84 43 76
	71 St Bonnet	03 85 24 72 05
SOMAC	89 Perrigny	03 86 94 25 70
	89 Soucy	03 86 86 63 19

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 9/11/11	Corbigny 7/11/11	Bourg-en-Bresse 15/11/11	St Christophe-en B. 09/11/11	M.Engilbert *maxi* 09/11/11	National : 9/11 au 15/11
Effectifs		-	313	676		-	
Génisses	U	3,74 €		4,00 €	4,12 €	2,36 €	3,79 €
	R	3,54 €		3,60 €	-	2,13 €	3,47 €
	O			3,10 €	-	-	2,97 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		3,96 €	-	
	R	-	-		3,58 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,30 €	4,00 €
	U	3,61 €	nc	3,55 €	3,63 €	2,01 €	3,64 €
	R	3,48 €	nc	3,35 €	3,50 €	1,83 €	3,39 €
	O	3,09 €	nc	2,95 €	3,05 €	-	2,94 €
Taureaux	U	-	-	2,65 €	2,67 €	1,68 €	2,60 €
	R	-	-	2,55 €	2,59 €	-	2,53 €
Broutards (220-355 kg) *maxi*			2,76 €				
Génisses (16-24 mois) *maxi*			2,20 €				

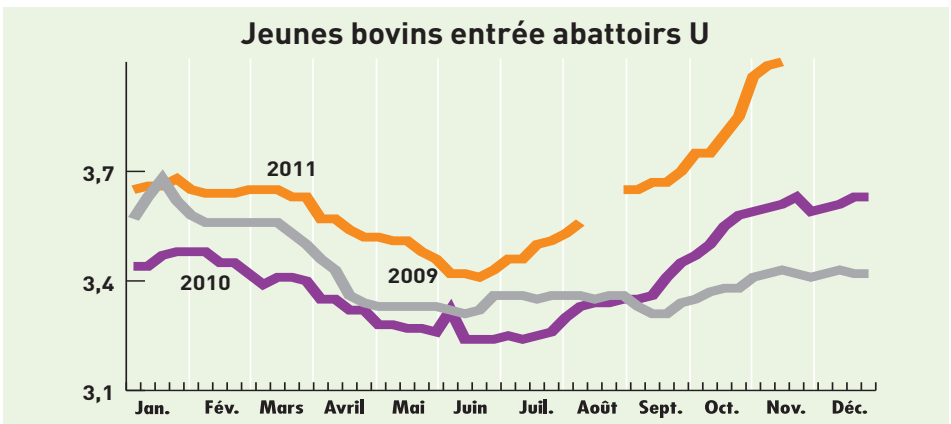
Génisses U cotations nationales



Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 7/11/11 au 13/10/11*

	E	U	R	O	P
Génisses	4,99 €	4,05 €	3,60 €	3,17 €	
Vaches	4,12 €	3,93 €	3,52 €	3,07 €	2,76 €
Jeunes bovins	4,29 €	4,00 €	3,77 €	3,33 €	

Jeunes bovins entrée abattoirs U



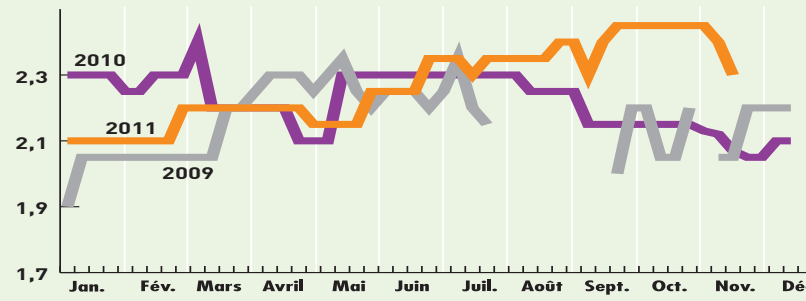
Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 15/11/2011*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,65 €	2,40 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,30 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	2,05 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,10 €	1,95 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,55 €	2,15 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,25 €	1,70 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,70 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,05 €	1,70 €	nc

Tendance : peu de demande dans les mâles de 320 à 380 kg et vente calme en femelles.

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 09/11/11*

Charolais mâles	U	R
250 à 300 kg	2,72 €	2,55 €
300 à 350 kg	2,72 €	2,39 €
350 à 400kg	2,60 €	2,35 €
Charolais femelles		
< 220 kg	2,23 €	2,65 €
220 à 300 kg	3,06 €	2,65 €
> 300 kg	2,83 €	2,55 €

Tendance : Apports importants, vente difficile dans toutes catégories. Les bons sujets sont encore recherchés.

Broutards *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 15/11/11*

Mâles	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	3,18-3,50 €	-
200 à 250 kg	2,96-3,24 €	2,82-3,08 €
250 à 300 kg	2,70-2,97 €	2,44-2,80 €
300 à 350 kg	2,51-2,90 €	-
350 à 400 kg	2,46-2,78 €	2,35-2,62 €
400 à 450 kg	2,43-2,59 €	2,36-2,48 €
450 à 500 kg	2,43-2,50 €	2,34-2,49 €

Tendance : La vente est régulière avec des cours stables. Les lots qui correspondent aux cahiers des charges des nouveaux pays (Tunisie, Turquie...) trouvent facilement preneur, mettant ainsi la pression sur les sijets correspondant traditionnellement au marché italien.

Bovins *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 14/11/11*

Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
260 à 280 kg	600-670 €	2,12-2,60 €
370 à 415 kg	875-1030 €	2,26-2,50 €
465 à 575 kg	1140-1210 €	2,10-2,45 €

Tendance : Activité commerciale plus sélective en broutards à des tarifs qui fléchissent légèrement.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 7/11/11 au 13/11/2011*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,54 €	-
350 kg	-	2,51 €	-
400 kg	-	2,48 €	2,43 €
Mâles 12-18 mois			
450 kg		2,42 €	2,38 €
500 kg	-	2,38 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,20 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,03 €	-

Tendance : Courte semaine, très légère baisse.

Gros bovins morts *(état engrais. 3 - stade entreé abat. px kg carcasse)* — *Cotations Dijon 7/11/11 au 13/11/2011*

	E	U	R	O	P
Bœufs	-	-	3,50 €	3,13 €	-
Génisses	-	4,08 €	3,64 €	-	-
Vaches	-	3,75 €	3,54 €	3,08 €	2,81 €
Taureaux	-	2,76 €	2,65 €	2,50 €	-
Jeunes bovins	-	4,03 €	3,80 €	3,45 €	-

Moyenne européenne

Prix en euro / 100 kg

	semaine 42	semaine 43
Carcasse de jeune bovin	366,33	368,10
Carcasse de vache	270,10	271,3
Veau (vif) type broutard	233,72	234,68
Veau de boucherie	556,20	557,85
Carcasse d'ovin lourd	492,04	492,04
Carcasse d'ovin léger	673,38	673,38

Tendances

SEMAINE DU 14 NOVEMBRE AU 18 NOVEMBRE 2011

Bovins de boucherie

Le rééquilibrage de l'offre et de la demande tourne à la faveur des acheteurs avec une consommation qui se réduit traditionnellement sur la deuxième quinzaine de novembre. Sur les marchés, la tendance est au plafonnement pour les vaches charolaises lourdes et bien finies. Dans les vaches Charolaises ordinaires et réformes allaitantes de choix secondaire, le commerce est plus sélectif avec une tendance légèrement baissière. En réformes laitières, les acheteurs maintiennent la pression sur les vaches frisonnes et montbéliardes de moyenne conformation. En jeunes bovins, la modestie de l'offre sur le marché Français ne permet pas aux opérateurs de peser sur les prix dans les sujets de race à viande. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

L'accalmie constatée dans le secteur de la viande se ressent très peu dans l'activité du secteur maigre. Les besoins restent soutenus malgré quelques ajustements baissiers pour suivre le prix de la viande. Les animaux lourds et de bonne conformation restent prisés alors que le tri est plus sensible dans la marchandise plus commune. Les transactions sont plus sélectives avec des tarifs en baisse pour le bétail long à finir. ■

Broutards

Le redémarrage des exportations vers le Maghreb redonne un peu de tonus aux échanges. Le commerce est calme dans les bons broutards Charolais de plus de 450kg, mais la demande est plus régulière dans les 350/400kg. Dans les sujets plus légers, la vente est sélective avec une recherche de bons Charolais et une mauvaise vente dans la petite marchandise Espagnole. Dans les femelles, les prix sont stables pour les bonnes laitonnes Charolaises, mais la vente est plus difficile dans la marchandise ordinaire pour l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La tendance est à la stabilisation des prix dans les bons veaux frisons ou montbéliards. Le placement demeure sélectif dans les veaux fragiles ainsi que pour les croisés de moyenne conformation. En veaux d'élevage et label, le commerce est un peu plus calme avec une tendance au plafonnement des prix. ■

Veaux

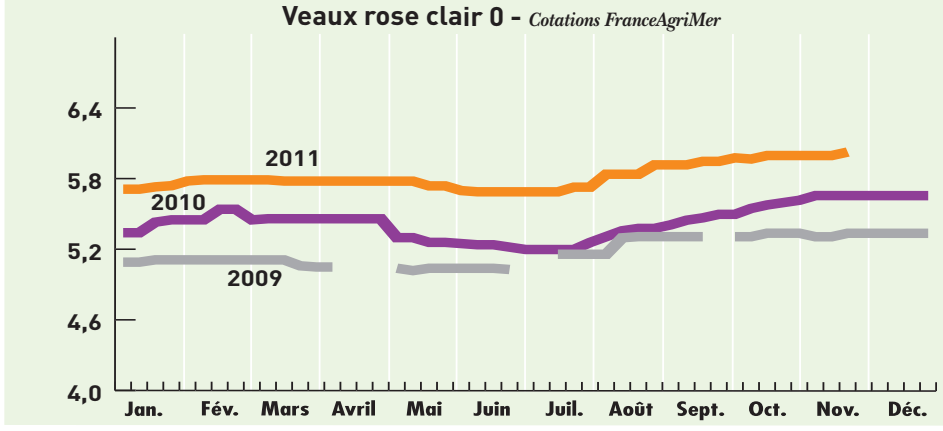
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 09/11/2011 au 15/11/11*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,63 €**	-	-	-
U	**7,88 €**	**7,28 €**	**5,91 €**	-
O	**6,18 €**	**6,03 €**	**5,03 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 14/11 au 18/11/11*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**135**	**370-610 €**	**305-515 €**	**160-275 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**205**	**220-550 €**	**200-450 €**	**150-250 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**140**	-	-	**100-150 €**	**10-110 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**777**	-	-	-	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 07/11 au 13/10/2011*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,63 €**	**2,50 €**	**1,56 €**	–
Bons	**2,32 €**	**2,05 €**	–	

Ovins

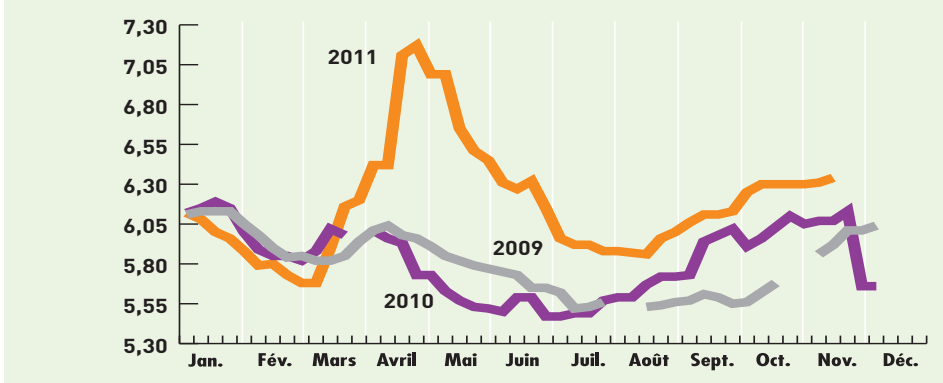
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 07/11 au 13/10/2011*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**7,07 €**	**6,84 €**	**6,20 €**
Couvert	16-19 kg	**6,88 €**	**6,65 €**	**6,03 €**
Gras	13-16 kg	**5,13 €**	**5,01 €**	**4,63 €**
Gras	16-19 kg	**4,96 €**	**4,69 €**	**4,41 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 07/11 au 13/10/2011*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,22 €	**6,19 €**	**6,34 €**

Agneau moyenne nationale

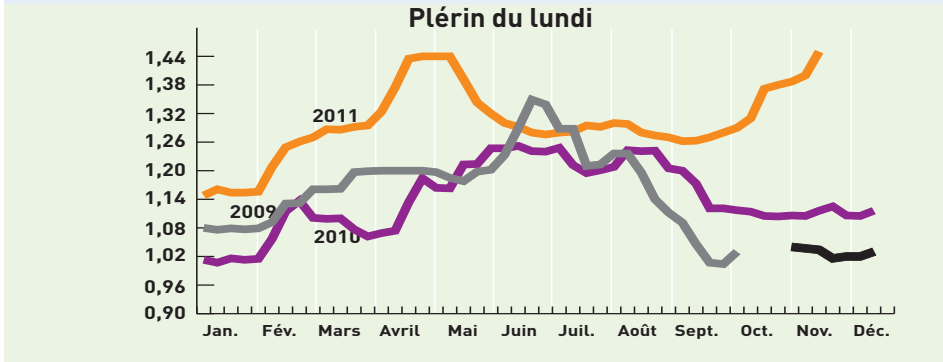


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 778 porcs présentés) — *Cotations du lundi 14/112011*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,455 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 04/11 au 10/11/2011*

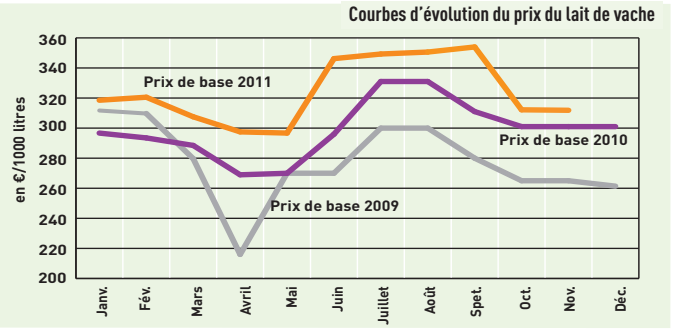
1,57 €/kg/carcasse euros

Lait de vache

Prix de base moyen pondéré de l'année 2010	**297,91 €**
Indice mensuel de saisonnnalité	+ 0 €
Indice économique lié à l'évolution des marchés	+ 8,13 €
Ajustement dû à l'écart France Allemagne (tunnel)	+ 5,82 €
Prix de base novembre 2011	**311,86 €**
Flexibilité max.	4,14 €

source Criel Sud-Est

Courbes d'évolution du prix du lait de vache



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 44 à 46
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
44/2011	**2**	**24 000**	**0,20**	**0,20**	**0,20**	**3**
45/2011	**1**	**45 000**	**0,25**	**0,25**	**0,25**	**2**
46/2011	**0**	**0**	-	-	-	-

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 9/11/11*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,50 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,50 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,80 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,20 au kg vif
Lapins : 4,50 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 €	230 à 240 €
2e coupe	250 €	230 à 240 €
3e coupe	230 à 240 €	220 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française.
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.
Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 3,26 euro/tonne du 1er au 15 novembre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	nov.-déc.	175	N C+TC
	BPMF	janv.-juin	177	N C+TC
Sud Est	BPMF	nov.-mars	190 à 200	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	8 de nov.	182	N C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%		inc	C

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	nov.	310	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	8 de nov.	185	N C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
Saône et Loire	63 kg/hl mini		inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2011			
Sud Côte d'Or /Saône et Loire		8 de nov.	178 à 180	N C
Aube/Yonne		nov-déc.	178 à 179	T C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 15/11/2011*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Bette France plateau	**0,95 €**	**1,35 €**	**1,20 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,52 €**	**0,60 €**	**0,52 €**
Céleri-rave France	**0,75 €**	**1,05 €**	**0,80 €**
Courge France	**0,35 €**	**0,60 €**	-
Echalote France cat.I	**1,20 €**	**1,30 €**	**1,25 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,65 €**	**1,95 €**	-
Epinard France cat.I	**1,60 €**	**1,73 €**	**1,40 €**
Marron France G1 (45-65 kg) sac 5 kg	**3,00 €**	-	**3,00 €**
Navet rond violet France	**0,95 €**	**1,20 €**	**0,95 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat I + 30 mm	**3,60 €**	-	**3,50 €**
Persil frisé France	**1,55 €**	-	**1,15 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,70 €**	**1,00 €**	**0,80 €**
Poire Conférence France cat I 60-70 mm plateau 1 rg	**0,60 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,21 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,68 €**	-	**0,55 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	**0,90 €**	**0,70 €**
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	-	**0,75 €**
Tomate ronde France grappe extra	**1,50 €**	**1,55 €**	**1,25 €**

Matériel

Tracteur

07 - Vd Ferrari Vega 95cv SDT an 09 25000 euros MC Cormic 137D 1/4T Cuti 2000 euros Caravane an 77, 800 euros
✆ **06 68 21 61 53**

07 - Vds tracteur Case IH856XL, charrue bisocle
✆ **04 75 07 60 07**
ou 06 73 96 07 61

18 - Vds tracteur Deutz Agrotron 630 S, 135 cv, 4.000 h, 1996 , pneus larges origine, relevage avant.
✆ **06 81 42 87 43**

21 - Agriculteur Allemand RECHERCHE MB Claas, D. Fahr, Laverda, tracteur 4X4, ensileuse, cueilleur. (réf. 460A)
✆ **00 49 56 03 73 22**
sloboma@web.de

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

38 - Vds tracteur David Brown 885, 50 cv, prix : 3200 euros.
✆ **06 10 44 35 14**

38 - Recherche 110 54 120 54 Renault TBE moins de 5000 H.
✆ **04 90 72 22 42**
ou 06 84 82 72 65

38 - Vds MF 2720 tracteur 150 cv remorque porte engin pelle 15 t.
✆ **06 76 71 34 44 soir**
ou 04 74 58 34 61

38 - Lots de chevrettes saanen, prêtes mise bas , très bonnes origines (CL et sanitaire).
✆ **06 62 19 95 28**

42 - vds tracteur MC115 MC Cormick 2650 h 2006 clim pont suspendu, bte autospeed, adapt. chargeur Quick 32000 euros
✆ **06 68 49 83 40**

58 - VENDS tracteur JD 6910, an. 2000, 5 300 heures. (réf. 4607)
✆ **06 07 29 17 24**

71 - Vends tracteur Fendt 410 vario, an. 2003, 3.400 H, problème moteur, prix inter et un 4245 MF avec ou sans chargeur MX 100.
✆ **06 77 03 68 84**

84 - Vds Someca 670 et 415, sécateur élec. Felco, chariot élévateur Matral, John Deere 1630 VU Rolofaca 1,50.
✆ **06 67 00 84 86**

Travail sol

21 - VENDS microbineuse motoculteur Pubert MB 25 H, moteur Honda, TBE, pour petites surfaces. Prix : 350 euros à débattre (43VB2)
✆ **03 80 78 90 42 HB**
ou 03 80 49 78 52 le soir

26 - Vds Char Huard 575 GD NSH 4-5c Dep H roue ter et tr tasse av auto D Dehond Jum 16-9-38
✆ **06 79 81 58 13**

38 - Vds combiné de semis 3 m RAU x sem 3 rgs dents + packer + relevage hydro + semoir Nodet BSV6 21 rgs socs, traceurs, jalonneurs, moniteur Hector, bon état : 4000 euros.
✆ **04 76 30 03 19**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 56, 66, 76, 80, 85 86, - JD 965, 970, 975, 1065, 1075, - New Holland 1520, 1530, 1540, 8030, 8040, 8050, - MF 307, 440, 487, 506, 507 et presse moyenne densité (réf. 450C)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds MB JD 1177 S2 1991 CPE 4M30 5100H Clim broyeur scie colza chariot pn neuf moteur et emb 1000U TBE 20 000 euros ht
✆ **06 22 11 66 02**

38 - Vds ramasseuse à noix AMB Rousset médiane de 2006, 865 h, gyro. + crabe + pick up 2m20 : 47 000 euros HT.
✆ **06 84 42 31 64**

38 - Vends rammasseuse à noix Rousset RB 2000, très bon état, prix : 10 000 euros à débattre.
✆ **06 30 24 01 33**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 rouleaux ou barrettes tracteur 60 à 120 cv
✆ **06 23 19 33 18**

43 - Achète PRESSE balle ronde Welger modèle RP 402 ou 420.
✆ **04 75 38 84 49 Hr**

58 - VENDS MB MF 7256, année 2000, 5.5 m., 1 870 h, scie colza, broyeur, éparpilleur, chariot, TBE, 44 000 euros (réf. 4603)
✆ **03 86 26 23 85**

71 - Vds MB Laverda L517, 4,20 m, 3.900 H, 26.500 euros, round baller Heston, 5.670 H, 120 x 170, 3.000 euros.
✆ **06 18 78 68 94**

Traitement

26 - Vds Tecnoma turbocoll vignes année 2004 7 campagnes TBE 1000L 4 faces Essieu B Bougies à voir
✆ **06 48 91 56 39**

Arbo-viti

38 - Vds vibreur noyers Rousset, latéral, télescopique, avec giro, année 2005, excellent état : 15600 euros - atomiseur noyers Favaro, 3000 l, dble turbine, pneus larges : 9500 euros.
✆ **06 07 23 22 13 HR**

Epandage

73 - Vds ou échange épandeur à fumier 3/4 T contre 1,5 T urgent bon état hérissons horizontaux.
✆ **06 59 35 12 87**

Forestier

71 - Vds appointeuse à piquet Yanigav, 2004, série GL 201513 TYP 200GT 2 faces, TBE, 2.200 euros.
✆ **06 18 66 34 85**

Cave

21 - VENDS vieux pressoir diam. 1.20 m. pour service ou décoration, prix à débattre. (réf. 4612)
✆ **03 80 90 29 14 après 20 h**

84 - Vds 5 cuves émaillées 12 HL, pompe à marc Ambruster, Pressoir Coq 400 continu, 2 pompes à vin.
✆ **06 67 00 84 86**

Manutention

71 - Vends chargeur Agram HM40, très bon état.
✆ **06 26 28 96 34**

73 - Vds griffe à fourrage an 2005 Gach bras 11,50 m tb état 13 000 euros à dbt.
✆ **06 86 79 78 65**

74 - Vds grapin Magsi 1,5 m et at.neuf, adaptable sur fourchr Mailleux, 2000 euros à débattre.
✆ **06 60 74 16 86**

Trav. publics

69 - Vds environ 2000 tuiles Ste Foy Rodanienne rouge année 1986 prix 500 euros.
✆ **04 74 04 42 01**

71 - Vds pel. Poclain 60 CL, chen. 12 T 3 GO BE, 10.000 euros - porte-engin 4.000 euros - pres. cubi. New Hol. BB 960, 2 essi. T obts, 32.000 euros.
✆ **06 02 24 40 12**

Agri. divers

01 - Achète bourgoin MD8 DP6 DP7 GR 10 GX 407, 410
✆ **06 17 70 29 12**

01 - Vds tract. Case IH MX 135 an 98, 8500 H, nbs options, 956 XL 12200 h, HR Amazone 3m packer, épandeur engrais Amazone 1800L 18m, faucheuse Vicon 1m65, pulvé 18m Kuhn 1000L DPM ttes options
✆ **06 87 61 62 29**

01 - Vds broyeur céréales Acemo vis de reprise - regain BR
✆ **04 74 51 51 12 HR**

01 - Vds pailleuse désileuse Euromark 4,9 m3 tbé + 9 auges L5m l 0,80m + 40 places cornadis pour jeunes
✆ **04 74 52 78 73**
ou 06 77 86 27 49

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.
✆ **06 46 04 37 74**

03 - Vd tracteur MF 5465 2008 rel aut 2800h clim faucheuse cond kuhn 2006 FC313T6 girofaneur Kuhn 6 toupies GF6301 giroandaineur Kuhn GA4321 roundballer MF 166V chambre variable 2004 charrue réversible Grégoire et Besson 4 socs RY47 non stop hydraulique 2004 combiné de semi herse rotative Kuhn rouleau packer semoir Nodet 3m 25 rgs cultivateur Sicam 3m 13 dents 6D dégagement cultipacker 3m sous soleuse 1DT vibroculteur 3m herse de prairie 5m50 1remorque Demarest 12t monobloc 2007 1 remorque Maître 8t monobloc 1995 1remorque Maître 5t RIDL 1benne Goyer 4t broyeur de haie Rousseau Mega 45 épandeur Miro Heywang SH130 porte hyd 2003 Ateltier d'aliment comprenant 1 vis sur charriot 10m diam 180 1 vis horizontal 12m diam 160 6 cellules ac 6 vis de reprise diam 100 capacité totale 140t 1 broyeur Toy T2 10CV2004 1 mélange verticale 1t.
✆ **04 70 99 63 85**
ou 06 79 73 54 02

03 - Vends tracteurs, 2 et 4 roues + surélévateur - fourche paille - godet terre. Etat général exceptionnel.
✆ **06 81 43 59 29**

07 - Vends piquets de clôture 2 mètres en châtaignier 1,80 euros pièce
✆ **06 01 71 80 43**

07 - Vds électro pompe Rovatti 25cv 45m3 à 85kg 30m3 à 14kg aspi diam. 100 armoire de commande avec sécurité + 1000 M PE diam. 75 10 BA + Rotopresse Supertino SP 1200 rénovée
✆ **06 77 61 08 88**

18 - Vds pelle Poclain P60 - Sulky, 1.500 l, 12 à 24 m - chisel, 7 dents - girobroyeur, 1,9 m - râtelier, 2,6 m, ovin, Jourdain.
✆ **02 48 73 81 52, HR**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoir Nodet PN2 à maïs, - tracteur 4 RM (réf. 450B)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS semoir Roger 8 m., 3 rangées, 1998, - cover crop Bugnot VRV 36 disques, 4.60 m., 2006, - broyeur pierre Kirpy, BP 185, 1996, - semoir engrais Sulky dpx prima, 1200, 2001, - combiné Perrein Naudet 4 m., - tonne à eau Ronot 3 000 Galva, - aplatisseur Skiold, - rotoherse 8 m., - faneur Kuhn ga 280. (réf. 460B)
✆ **06 14 49 34 73**

26 - Recherche vis à grain sur chariot + écaleuse à noix
✆ **04 75 27 25 63**
ou 06 87 79 14 20

30 - Vds combiné de semis 4,80 repli. (Vibrosem + Packer), charrues nonstop 2-3-4 socs, épand. engr. dble dis., semoirs 2,5-3-4 m, vibroculteur 5,10+6+8,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds cultilabour Tortella 2,30 m, rouleau cage, 3 vit + grappin bois, rotator + fourche ar 1 vérin.
✆ **04 76 36 79 60**

38 - Cherche appareil pour rapper les choux à choucroute, faire offre.
✆ **06 71 63 53 06**

38 - Vends pulvé Bert. prix : 900 euros, semoir engrais Vicon prix : 900 euros - Vends semoir TT6 prix : 850 euros, rouleaux prix : 150 euros.
✆ **06 45 48 08 28**
ou 04 76 38 40 00

39 - Vds boule lait inox 1800 l sur châssis, tbé, livraison possible.
✆ **06 81 10 21 82**

42 - Vds TS 115 an 00, 6600 h, NH benne monocoque Siam BMX 125 2 essieux equi ensilage rabot lisier 3 P
✆ **04 82 28 07 60**

42 - Vds Renault 816 RZ - charg. MX 155 - relev. Mailleux av 3.8 T 3950 h tbe + andain. Kuhn GMA 7302 DL - 2004 -dep. lat. + fan.kuhn 2006 -8.5 M -8 toup. GA 8501 MH
✆ **06 71 28 38 60**

42 - vds remorque mélangeuse bvl 12 m³ avec chargement 2 campagnes
✆ **06 08 71 65 29**

42 - vds tank à lait Japy 6000 litres déc. 2006 groupe séparé herse rotative 3 m rouleau Packer relevage hydraulique
✆ **06 84 77 48 34**

55 - Vends élagueuse Nicolas 460 TBEG rotor neuf à bois, vidange vérification ok.
✆ **06 87 29 25 13**

58 - VENDS Renault Temis 650, 3 300 h, pneus neufs, TBE, - broyeur Mac Connel 480, bon état. (réf. 45VB5)
✆ **06 79 71 62 23**

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vends broyeur haie CM 20 pour pièces plus faucheuse 4 assiettes.
✆ **06 65 77 36 28**

71 - Vds dist. engr. 1.450 L Sulky, 2 disques, gyrobroyeur 1,80 m, 3 ctx, dessil. SP 2,5 m³, 1.450 euros H.T.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A saisir 1 dessil./paill./recycl./mélang. Kuhn, 2004, 6 m³, 1 dessil. Jeantil 3 pts, cdes élec.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds tonne lisier 7.000 L, 2003, Renault Cérès 85 X, Same Expl. 80, 80 CV avec chargeur MX 80.
✆ **03 85 26 00 67**

74 - Vds chaine à fumier Curetable neuve 115 m, tonne à eau 1500 l, épandeur Miro 8 T, pirouettes khun 6 et 10 toupies, andaineur Khun 6522.
✆ **06 10 36 66 87**

89 - VENDS plateau bois 2 roues, - faucheuse MF, - bois de menuiserie visible à Gigny (réf. 4501)
✆ **03 86 75 25 46**

89 - Agriculteur RECHERCHE tracteur, - mois. bat. + divers matériel tournant, panne ou pièces (réf. 4504)
✆ **06 79 52 41 70**

Elevage

07 - Vends cause cessation tank à lait Japy 3200l année 2008 TBE
✆ **06 70 56 29 18**

18 - Recherche tank à lait, entre 300 et 400 l.
✆ **02 48 74 86 10**
ou 06 15 30 18 04

69 - AV tank à lait 1800 l. cause cessation.
✆ **04 74 63 13 38 Hors repas**

70 - Vds évacuateur à fumier curétable, rampe 12m chaîne 118m + Tank à lait Japy 1200L + C15 D pour pièces.
✆ **03 84 92 89 19**
ou 06 76 53 38 10

71 - Vends machine à traire chèvre 3 pots 6 postes plus quai, tanks 550 L, rampe curage Albert.
✆ **06 61 20 11 67**

71 - Vends salle de traite 2 x 4 Manus, cause retraite.
✆ **03 85 72 92 54**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds fourgon Renault B110 Caisse 20m³ 6PAL An99 TBE 165 000km 5000 euros ht
✆ **06 79 44 30 19**

58 - VENDS 4 X 4 Santana 350 D HDI, 2008, attelage, 62 000 kms, TBE, prix HT : 7 500 euros (réf. 45VB4)
✆ **03 86 69 09 55**

Tourisme

26 - Vds LADA Niva 4x4 GPL Année 2003
✆ **04 75 47 41 25 (HR)**
ou 04 75 47 46 06 (H Travail)

38 - Vends Renault Scénic diesel de 2003, 197000 kms.
✆ **06 86 70 78 92 HR**

58 - VENDS C3 Picasso, 110 cv HDI, Airdream, 2009, 12 000 kms, grise. (réf. 4602)
✆ **03 86 26 39 02**

89 - VENDS Passat SW diesel 140 confort, TBE, 208 000 kms, options, entr. VW, 01/2006, 6 500 euros (réf. 4617)
✆ **06 09 03 33 69**

Achat-Vente

Récolte

58 - VENDS sapins de Noël épicéas, 5 et 7 euros, 120 à 250 cms, région Morvan. (450A)
✆ **03 86 22 63 25**
ou 06 84 18 53 38

58 - VENDS paille blé BR diam. 180, stock sous abri (réf. 4613)
✆ **06 76 52 64 99**

69 - Vds potimarron calibre 1 kg / 1kg500 par 100 kg minimum. 5 tonnes environ.
✆ **06 22 80 10 35**

69 - Vds remorque céréale 12 T. Boggie Legrand bon état.
✆ **06 76 39 70 93**

74 - Achète sapins, épiceas, frênes, peupliers etc.
✆ **06 08 54 23 48**
ou 04 50 32 02 65

89 - VENDS betteraves fourragères 10 euros les 100 kg - St Florentin (réf. 4601)
✆ **03 86 35 15 70**

Fourrage

01 - Vds foin 2011 balles rondes piquets appointés en 180 acacia
✆ **04 74 61 95 87**

25 - VDS regain BR 120 très bonne qualité récolte 2011 + enrubanné très bonne qualité. Epeugney (25290)
✆ **03 81 60 31 64**

38 - A vendre 30 rouleaux de refoin + foin de PN + paille en botte ronde + sci à ruban Guillet diam. 100 avec mot. élec.
✆ **06 07 10 71 79**

55 - Vends foin 2011, bonne qualité, BR.
✆ **06 81 06 45 03**

69 - Vds paille et foin de qualité : livraison par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

71 - Vends 300 bottes de paille de colza à l'abri en bottes carrées.
✆ **09 66 95 74 25**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

Pépinière

01 - Vds plants certifiés haie reboisement chêne acacia érable tulipier frêne hêtre etc...
✆ **04 74 39 15 71**

Bât. Pro.

18 - JA recherche en fermage, ferme culture ou polyculture bovin, ovins viande, mini 150 ha, étudie toute proposition.
✆ **06 61 53 95 20**

Terrain

42 - Futur maraîcher recherche 5-6 Ha de terres irriguées + 2 Ha de prairie, avec ou sans bâtiment, en plaine du Forez pour installation en 2012. Etudie toute proposition.
✆ **06 86 98 51 33**

84 - Jeune agriculteur cherche terrains ou exploitation à louer ou céder Nord Vaucluse / Sud Drôme / Sud Ardèche / Nord Gard. S'adresser au Journal « Vaucluse Agricole - Site Agroparc - 84912 Avignon cédex 9- Réf. 2276 »

Divers

01 - Vds coupe de bois acacia pour piquets en parcelles différentes sur Bâgé la Ville superficies 72a30ca - 17a80ca - environ 30 a
✆ **03 85 30 00 66**
entre 16 h et 20 h

01 - Vds taille haie électrique 70 cm, tronçonneuse Still 45 cm, dévidoir enrouleur Gardena, Congélateur Whirlpool 215L, vélo homme
✆ **04 78 06 30 78**

01 - Vds piquets chataigner 1m90 appointis : 1,90euros/piquet - Crottet
✆ **06 26 95 52 32**
ou 03 85 23 10 70

21 - VENDS piquets acacia non épointés 2 m., 2.20 euros et 1.50 m, 1.65 euros, bord de route lune descendante, Villaines les Prévottes (réf. 4502)
✆ **06 21 22 45 45**

27 - ACHETE vestes de chasse anciennes, - vieilles blouses de maquignon, - vieux vêtements de campagne (vestes, pantalons, robes ravaudés), - blouses grises anciennes, etc... pour théâtre ou fêtes folkloriques (réf. 42VB1)
✆ **02 32 50 50 22**
ou 06 08 84 27 75

38 - Vends refoin botte ronde, montebotte attelage côté char, vibro. avec rouleau 2m50, table chêne, horloge ancienne noyer, 1/2 arabe 5 et 2 ans - 6 mois.
✆ **06 88 34 30 61**

38 - Achète tout type de calèche ancienne même en mauvais état.
✆ **06 17 45 36 96**

58 - VENDS bois de chauffage, livraison possible (réf. 45VB3)
✆ **06 61 84 65 79 HR**

69 - Vds New Holland 8160 1999 5600 H. RC RA clim. + 2 génisses Holstein terme 13/11 et 30/12.
✆ **06 61 21 33 66**

69 - Recherche hangar ou stabule pour hiverner 10 génisses de 2 ans.
✆ **06 58 19 56 12**

69 - Vds semoir maraîcher Huet 17 R NM 120 radis mâche etc... éplucheur à poireaux à sec.
✆ **06 07 06 77 50**

70 - Vds Groupe électrogène PRAMAC GBL 30 avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 euros TTC (TVA Récupérable).
✆ **03 84 65 42 77 (HR)**

71 - Cse retr. vds 15 chèvres pleines, salle de traite, matériels de laiterie, remorque de marchés, matériels agri.
✆ **03 85 36 07 95**

89 - VENDS âne noir du berry 18 mois, très doux, - paille blé bottes rectangulaires (réf. 4616)
✆ 03 86 75 44 75 ou 06 81 82 73 32

Location

Agricole

38 - Part. rech. loc ferme pour élev. ovins ou mixte de 10 à 30 Ha, étudie toute proposition couple sérieux.
✆ 04 74 80 12 02 HR ou 06 24 82 52 68

38 - Cherche à louer bâtiment hivernage pour 15 à 20 bovins secteur Vinay - St Marcellin.
✆ 06 78 72 52 52 ou 06 89 91 20 37

69 - Viticulteur sérieux cherche vignes en fermage Juliénas, Brouilly, Morgon, Saint Amour, Moulin à Vent.
✆ 06 87 17 64 99

71 - Arboriculteur recherche terrains agricoles à louer à bon prix pour plantations fruitières.
✆ 06 49 19 05 23

Offre

Emploi

01 - Cuma Abergement cherche mécanicien agricole confirmé maintenance MB ensil. tracteur et matériels divers
✆ 06 80 42 14 37

58 - Exploitation polyculture élevage C nivernais RECHERCHE salarié, CDD, voir CDI, rémunération suivant compétence. (réf. 4611)
✆ 06 87 43 01 38

Pour son usine de Varennes Vauzelles, la société NEXSON **RECHERCHE un dessinateur industriel d'ensembles chaudronnés** (Autocad, Solidworks) et un soudeur Tig, Arc, Mig. Adresser vos CV et lettre de motivation à **NEXSON GROUP**, ZI Nevers Nord, 11 rue Joseph Marie Jacquard, 58640 Varennes Vauzelles ou David.carneiro@nexson-group.com

4 producteurs en Agriculture Biologique recherchent des salariés en contrat de professionnalisation, dans les départements 21et 89, dans les secteurs suivants:

- **Polyculture-élevage**: conduite de l'atelier bovin viande, transformation et commercialisation,
- **Grandes Cultures**: réalisation des interventions, travail en espaces verts,
- **Maraîchage**: activités liées au maraîchage, commercialisation,
- **Élevage porcin** - *atelier naisseur, engraisseur* : soin, entretien, manipulation des animaux.

Ces emplois en alternance permettent d'obtenir un Certificat de Spécialisation en Agriculture Biologique de niveau 4.
Pour tout renseignement, contacter la Maison Familiale Rurale de Quétigny au 03 80 46 35 49

71 - Important domaine viticole Pouilly-Fuissé recherche H/F ouvrier agricole incluant conduite tracteurs, débutants acceptés, possibilité CDI.
✆ Envoyer lettre de motivation et CV au Château de Beauregard, 71960 Fuissé

Service

39 - Curage de fossés à la roue 0,50 euro/Ml AF commune ONF Bourgogne Franche-Comté Rhône Alpes
✆ 06 82 25 31 30

89 - Puits et forages, curage , recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 3902)
✆ 03 86 55 98 85 06 86 01 50 99

Demande

Emploi

58 - Homme sérieux motivé, titulaire d'un BAC PRO mécanique auto CHERCHE un poste en CDI dans la Nièvre (réf. 4605)
✆ 06 45 29 24 24

71 - Tâcheron, sérieux et motivé, titulaire d'un Bac pro, recherche vigne à la tâche, dans 71 et 69.
✆ 06 49 19 05 23

Mariage

Rencontre

89 - 58 - 45 propriétaire exploitant célibataire RECHERCHE contact avec JF ou dame de 20 à 60 ans aimant la nature. Peut aller chez agricultrice installée. Etudie toutes propositions.
✆ 06 79 52 41 70

Animaux

Divers

38 - Vds femelle lama et son petit de 2 mois : 1200 euros, 1 chèvre chamoisée de 3 ans : 100 euros, 1 bouc Angora pour consanguinité, lapins nains, cochons d'Inde.
✆ 04 76 88 83 26 ou 06 37 63 63 85

73 - A réserver 2 chiots mâles et 1 chiot femelle Border tricolore, mère 25026 9200 144 425 nés 07/10/11 250 euros.
✆ 06 99 21 96 38

74 - Vend 16 poulains Franche Montagne de 30 mois, plein papiers.
✆ 06 81 71 47 77

74 - Vds lot 10 à 15 chèvres chamoisées pleines moy troup 1000 kg 34 TP indem Caev.
✆ 06 70 65 99 06

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois, élevage inscrit indem. d'IBR livraison possible
✆ 06 77 19 11 44 ou 04 74 24 53 28 soir

01 - Cse cess vds cheptel CH HBC : vaches et génisses pleines ou suitées - génisses 1 et 2 ans - taureaux repro 1 an - Pauget Daniel à St Trivier de Courtes
✆ 06 28 32 17 48

01 - Cse cess vds tb vaches charolaises pleines taureau px int. agréé bio Devarax
✆ 04 74 66 43 65 hr ou 06 98 42 19 52

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)
✆ 06 28 02 04 05

18 - Vds choix de TB reproducteurs CHAROLAIS, HBC, de 10 à 12 mois et 4 vaches pleines, HBC, à terme janvier-février, avec toutes garanties sanitaires, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ 02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12

18 - Elev. HBC, vend taureaux de l'année et 1 adulte, orig. Toronto. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ 06 10 91 41 94

18 - Vds 3 TB taureaux charolais, 18 mois et 1 de 30 mois - 10 génisses, 18 mois et génisses pleines, le tout HBC, indem. IBR.
✆ 02 48 74 51 39 ou portable : 06 86 76 81 23

18 - L'élevage charolais HBC JUBERT, SCEA du Bourg à Massay (18) vous invite à ses journées portes ouvertes, les 17,18 et 19 novembre. Vente de veaux reproducteurs et taureaux 18 mois.
✆ 06 07 75 73 13

21 - Elevage charolais BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux adultes, 30 taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances.
✆ 03 80 97 23 28 ou 06 07 75 59 74

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, broutardes reproduction (réf. 4512)
✆ 03 80 23 68 04

21 - VENDS bons taureaux 18 mois charolais, vêlage facile. Frédéric Lechenault - St Thibault (réf. 4614)
✆ 03 80 64 62 63 HR

21 - VENDS vaches Salers pleines, - charolais cause cessation. (réf. 4615)
✆ 06 10 50 26 07

21 - VENDS 3 taureaux 18 mois, conformation exceptionnel, non HBC, gros gabarit (4610)
✆ 03 80 84 32 25

38 - Vds vaches Charolaises pleines ou suitées + génisse 1 an et 2 ans + 1 taureau vêl. facile TGS.
✆ 04 74 58 73 81

38 - A v. taureau Holstein 4 à 15 mois pères Sensation promotion Dusk élevage Chorier.
✆ 06 37 10 91 86

38 - Cause cessation vends génisses Montbéliardes prêtes + génisses A taureau A collecter TGS.
✆ 06 73 00 78 53

38 - Vends taureau Limousin 14 mois dressé origine IA + taureau Limousin 35 mois élevage HBL indemn IBL + foin luzerne 2e coupe.
✆ 06 72 64 60 26

38 - Vds 2 taureaux Limousins vaches pleines terme J.F.M. mâles origine IA pour repro élevage docile.
✆ 06 87 32 80 93

42 - Elevage Charolais vend vaches suitées 30 génisses 18 m 20 laitonnes
✆ 06 80 87 42 59

42 - Vds taureaux Holstein rouge et noir prêtes à saillir tbo, possibilité livraison
✆ 06 89 30 04 69

42 - vds 6 génisses Limousines 2 ans prêtes à saillir trés dociles
✆ 07 86 58 32 71 ou 04 77 53 84 63

42 - Vds vaches au lait Prim Holstein
✆ 04 77 28 56 22

42 - vds 58 génisses Charolais pleines vêlage décembre et janvier tb origine + 1 taureau 3 ans
✆ 04 77 63 51 09

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC ou non, grand choix et bonnes qualités. Guinot Alain - Sermages (4006)
✆ 03 86 84 33 19

58 - VENDS génisses charolaises pleines, IBR A (réf. 44VB1)
✆ 03 86 78 16 16 ou 06 16 16 60 38

58 - VENDS vaches et génisses normandes prêtes à vêler et vaches en lait (réf. 45VB1)
✆ 06 61 14 25 54

58 - VENDS 5 grosses génisses charolaises, vêlage décembre. (réf. 4606)
✆ 03 86 85 14 76

63 - AV génisses Salers 20 m dociles prêtes à saillir IBR A, BO.
✆ 04 73 71 26 14 ou 06 83 88 53 49

69 - Vend taureaux charolais vêlage faciles inscrits HBC TB origine TGS.
✆ 04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_| / |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

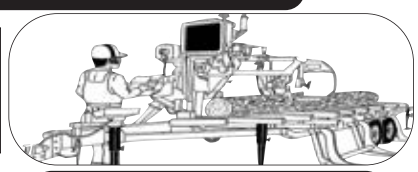
A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
Se déplace à domicile

SCIAGE À FAÇON
plots, poutres, chevrons, planches, etc.

VENTE DE PLAQUETTES CHAUFFAGE BOIS



SCIAGE DE GRUMES & VENTE DE BOIS AU DÉPÔT

William TESTA

CHALVRON - 58190 SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Tél./Fax : 03 86 24 86 71 - Portable : 06 80 74 52 42

69 - Vds trx 18 mois fils et petit fils Savinoise + veaux repro. + vaches et génisses gestantes + 18 mois femelles. TGS. Elevage Grange Stéphane 69 Savigny.
✆ **06 31 41 82 83**

71 - VENDS taureaux HBC, bonne qualité viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 440A)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Cause cessation élevage charolais VEND cheptel : génisses 30 mois, vaches, 18 mois, terme nov. - déc., IBR A, issu IA, vac. FCO, GS. (réf. 45VB6)
✆ **06 45 44 83 53**

71 - Vends veaux repro. limousins mâles femelles, bonne origine, garanties sanitaires.
✆ **06 61 20 11 67**

71 - Elevage HBC vend vaches et génisses pleines, femelles 2 ans et 1 an pour repro. Sotty B.
✆ **03 85 84 82 80**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux repro. charolais, HBC, TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

71 - Cse cess. vds génisses 18 mois, laitonnes ch., lot ou détail, convient repro., IBR A.
✆ **06 87 33 16 35**

71 - Elevage HBC Gaec Pichard vous propose en permanence la vente de veaux et de taureaux 18 mois reproducteurs. Vds 1 taureau 6 ans org. B. Bonnot. 71410 Sanvignes-les-Mines.
✆ **03 85 67 04 53**
ou 06 74 08 93 60

71 - Elevage limousin bio vend 10 vaches pleines pour repro., vêlage printps, IBR A, TGS.
✆ **03 85 54 59 77 H R**

71 - Elev. limousin Jouanin vd tx 20 mois, HBL ou non, vaches, gén. pleines, TGS, TBO, livr.
✆ **03 85 25 36 41 H R**

71 - Vds 10 bons taureaux 18 m. et un de 4 ans, HBC, TGS. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **03 85 24 02 61**
ou 06 07 75 81 61

71 - Cause retraite vends génisses charolaises 30 mois, pleines, HBC, veaux reproducteurs.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Vends 10 bonnes génisses charolaises 30 mois pleines, vêlage facile, IBR A, TGS.
✆ **06 83 14 15 78**

Pour ACHETER, VENDRE, LOUER...
pensez aux petites annonces de
Terres de Bourgogne
Tel. 03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne. net

88 - Vends taurillon blond d'Aquitaine très calme TBO G sanitaire livraison + vaches suitées BO.
✆ **06 12 85 67 49**

88 - Vends taureaux aptes à la saillie Montb. veaux m.les 8 j à 1 mois Montb.
✆ **06 22 66 61 21**
ou 06 37 52 06 12

Caprin

03 - Vd troup 40 chèvr Saanen pleines + boucs, trayeuse 4 postes cornadis tanks à l.
✆ **04 70 42 15 42**

07 - Vds cause cessation 30 chèvres Alpines Chamoisées Rustiques + 1 bouc
✆ **04 75 40 45 53**

38 - Vds lot chèvres Saanen saillies troupeau CL 1000 l gènes + sans CAEV.
✆ **04 76 35 12 71**

Ovin

26 - Vd cause retraite Troupeau brebis péalpes-Possibilité plusieurs lots
✆ **04 75 21 32 34 (HR)**

55 - Vends 200 brebis, cause arrêt activité.
✆ **06 99 47 90 90**

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

88 - Vends 40 brebis Mérinos de l'Est 1 bélier Suffolk agnelage décembre.
✆ **06 89 45 61 72**
ou 03 83 52 83 20

Porcin

89 - VENDS porcelets Bio croisés Gascon et truies ou ECHANGE contre ovins. (réf. 4604)
✆ **06 70 73 79 58**

Equin

03 - Vds jument Comtoise 7 ans, cause décés.
✆ **04 70 99 05 11**

Volaille-Lapin

42 - Vds poules pondeuses bio élevées en plein air - Usson en Forez
✆ **04 77 50 63 99**

Chien

03 - Vd chiots Bouviers Bernois né le 1009 3M 2F pucés vacc tat mère 250269602175264.
✆ **04 70 67 58 52**

23 - Vends 6 berger blanc suisse non LOF puce de la mère 250269602849774.
✆ **05 55 65 81 65 HR**

25 - A réserver chiots border collie lof n°250269200170594 né le 29/09/11 TB origines. Parents visibles au travail ovins, bovins. Conseils et dressage des jeunes chiens possible.
✆ **03 81 43 61 30 HR**

38 - Vds chiots Beauceron nés le 19/09, 4 F ET 4 M, Tat mère : 250269201003437.
✆ **04 74 80 05**
ou 04 06 85 92 09 80

38 - Vds 3 chiots Epagneul Breton mâles parents chasseur mère 26PJ205, prix : 200 euros.
✆ **04 74 88 28 05 HR**

42 - vds chiots Spaniel 2 mois 1/2 non lof portée de 5 mère tat 250269604053738
✆ **06 17 52 60 51**

58 - VENDS chiots Border Collie nés 04/08/2011, prix : 150 euros, pure race, tatoué mère 2 GNA373 (réf. 4503)
✆ **03 86 22 63 25**

Chasse-Gibier

01 - Cse cess vds plusieurs couples de pigeons en rapports issus de races diff. 15 euros le couple et pigeonneaux 7 euros le couple + pigeons de réforme 2 euros /pièce
✆ **03 85 51 82 38 hr**

89 - Pour saison 2012 CHERCHE à louer territoire pour chasse au petit gibier. Loyer annuel 1 000 euros (réf. 4609)
✆ **06 77 77 95 76**



ELEVAGE: Bovins, Ovins, Caprins...
STOCKAGE: Fourrage, Matériel, ...
Multi Services Elevage 38300 RUY
Yvan THOMAS Port : 06.85.40.02.41
Tél: 04.74.92.05.80 www.multi-service-elevage.fr

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL010412 - HAUT RHIN (68)
CONDUCTEUR DE TRAVAUX H/F
PME de très forte notoriété, spécialisée en création et entretien des espaces verts auprès des particuliers. Société indépendante et de taille humaine recrute dans le cadre d'une création de poste. Sous l'autorité du dirigeant de l'activité. Aura en charge l'opérationnel : les RDV avec les clients pour l'établissement des devis, le suivi et l'octroi des commandes, l'organisation des chantiers et des moyens humains correspondants, les commandes auprès des fournisseurs et la gestion des stocks. BAC+2 minimum avec une expérience exigée dans un poste similaire. Bonne connaissance impérative du métier (maçonneries paysagères, engazonnement, plantations, clôture, pavage et dallage, escaliers, piscine, etc....), des végétaux et des produits phytosanitaires. Maîtrise des croquis d'ambiances. Le candidat retenu devra faire preuve d'une grande autonomie et d'initiative dans la fonction. Entrée à convenir. CDI. La fonction cadre incluant le véhicule, le téléphone et une rémunération intéressante selon profil. (30-39K€ brut annuel)

AL010588 - BAS RHIN
ENSEIGNANT EN MATHEMATIQUES H/F
Pour lycée professionnel agricole. Enseignement des mathématique en classes de 4ème, 3ème techno et CAP. Cours de soutien. Suivi de stage. Poste à mi-temps : emploi du temps prévu sur les mardi, mercredi matin et jeudi. Licence minimum impératif. Débutant accepté. Sens du contact, capacité à travailler en équipe. Entrée Janvier 2012. CDD 6 mois avec possibilité de contractualisation d'état à la suite. Salaire 800€ brut/mois, évolutif selon convention collective.

AL010587 - SAONE ET LOIRE
FORMATEUR BIO CHIMIE H/F
Pour centre de formation par alternance. Sera chargé de la formation dans les classes de technicien conseil vente en alimentation : classes de 1ère : 126h soit - biologie 53h, sciences physiques 23h, mp1 caractéristiques des produits alimentaires 30h, mp6-1 pratique professionnelle des produits alimentaires 20h. Classes de terminale : 172h soit - sciences physiques 44h, mp1 caractéristiques des produits alimentaires 48h, mp6-1 pratique professionnelle des produits alimentaires 35h, mp7-1 terroir et qualité 45h. • De préférence Licence ou Maitrise de Biochimie. URGENT. Démarrage immédiat. CDD jusqu'à juin 2012 avec possibilité de CDI ds structure. Salaire de base 748€ pour 2 jours par semaine (incluant les temps de préparation sur place).

AL010425 - ALSACE
TECHNICO-COMMERCIAL ALIMENTS H/F
Entreprise fabricant d'aliments. Promouvoir et vendre une gamme d'aliments auprès d'exploitants agricoles, optimiser le marché existant, prospecter pour étoffer la présence de l'entreprise sur la zone d'intervention. Formation agricole avec expérience réussie dans un poste similaire. Entrée dès accord. CDI. Zone d'intervention selon localisation du candidat.

AL010476 - BOURGOGNE
TECHNICIEN PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES CONFIRMÉ H/F
Société de négoce et conditionnement de légumes. Assurer le développement et la fidélisation du réseau de producteurs. Assurer l'appui technique aux cultures de pommes de terre et légumes maraîchers. En charge des démarches qualité appliquées aux agriculteurs. Ingénieur agricole, voire BTSA productions végétales avec forte expérience. Technicien confirmé dans le domaine de la pomme de terre, oignon ou cultures légumières de plein champ.

AL010545 - HAUTE-SAONE (70)
ANIMATEUR NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE H/F
Structure d'éducation à l'environnement et au développement durable. Mettre en oeuvre animations thématiques liées à la nature et au dévt. durable. Concevoir et réaliser supports et outils pédagogiques. Suivre et encadrer classes vertes. BTS GPN/BEATEP/BPJEPS Animation Nature ou autre. Bonnes conn. naturalistes et dévt. durable. Maîtrise outils inform. Permis B + véh. Eligible CUI/CAE. CDD 6 mois renouv. 3 fois. 1601€ brut. 35h.

AL010548 - MEURTHE ET MOSELLE
FORMATEUR PRODUCTIONS ANIMALES H/F
Centre de formation. Dispenser des cours en élevage (niveau II, III et IV). Participer aux travaux de l'exploitation (élevage laitier). Assurer le suivi des stagiaires. BAC+3 minimum. Expérience impérative dans la conduite d'élevage bovin. Connaissance en zootechnie, culture fourragères, qualité du lait, reproduction animale... Autonomie, rigueur et sens relationnel aigue. Entrée dès accord (URGENT). CDI. Rémunération selon Convention collective.

AL010589 - YONNE
CONSEILLER D'ENTREPRISE EN PRODUCTIONS ANIMALES VIANDE BOVINE H/F
OPA. Accompagner les éleveurs notamment en bovins allaitants dans l'émergence et la réalisation de leurs projets. Contribuer à la production d'éléments de prospective concernant l'évolution de l'élevage allaitant dans la zone ALYSE (Aube, Loiret, Yonne). Discerner, collecter et analyser les attentes et les besoins des éleveurs. Animer des actions techniques individuelles ou collectives sur l'ensemble de la zone ALYSE. Conseiller les agriculteurs. Mettre en place et conduire des actions de formation et de développement. Promouvoir et valoriser auprès des éleveurs, l'offre de service des structures membres d'ALYSE. Ingénieur avec solide expérience, ayant de bonnes connaissances techniques en élevage, notamment en production de bovins allaitants. Aptitude à l'animation et au contact avec les agriculteurs en groupe ou individuellement. Capacité d'analyse et de synthès • CDI. Entrée dès que possible. Poste basé à Auxerre avec dplts Aube et Loiret..

AL010603 - HAUT RHIN
SALARIE AGRICOLE POUR LA VENTE DIRECTE H/F
Pour exploit. agricole assurant transformation et vente directe de ses produits (production céréales et oeufs de poules élevées en plein air) Fabrication pâtes, préparation des légumes, farine, pâtes, huile, lentilles. Vente au magasin. Ramassage oeufs. Formation en fabrication, transformation produits agro-alimentaires, ou vente. Débutant accepté. Entrée mi-novembre. TESA à mi-temps évolutif.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Lexan Avocats
Société d'avocats
ZIRST II - 55 rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot Saint Martin

BACCHUS INVESTISSEMENTS

Société Civile Immobilière au capital de 1.700.000 euros
Siège social : Chemin de Sous la Velle 21190 Auxey-Duresses
512 764 150 RCS Dijon
(en cours de transfert auprès du R.C.S de Thonon les Bains)

Décisions de la collectivité des associées en date du 28 octobre 2011
- Nomination de Mme Laurence Jaudeau, dt 3 chemin Bram-Van-Velde - 01206 Genève, en qualité de nouveau Gérant, en remplacement de M. Max Merle, Gérant démissionnaire et ce, avec effet à compter du 28 octobre 2011.
- Transfert du siège social de Auxey-Duresses (21190), Chemin de Sous la Velle à Archamps (74160), Hôtel d'entreprises d'Archamps, Immeuble Alliance Bâtiment A , Bureau n°B208, Archamps Technopole, avec effet à compter du 28 octobre 2011.
Anciennes mentions :
Gérant :
Max Merle
Siège social :
Chemin de Sous la Velle
21190 Auxey-Duresses
Nouvelles mentions :
Gérant :
Laurence Jaudeau
Siège social :
Hôtel d?entreprises d'Archamps
Immeuble Alliance Bâtiment A Bureau n°B208
Archamps Technopole
74160 Archamps
Pour avis,
La Gérance.

AL21468017

BOURGOGNE METALLERIE

Société par actions simplifiée
Capital social : 100 000 euros
Siège social : 3 chemin de la cave 21190 Volnay
515 095 446 RCS Dijon

Par décision extraordinaire d'associé unique en date du 16 septembre 2011, il a été décidé de ramener le capital social de 100.000 euros à 50.000 euros au moyen de la réduction, à due concurrence de la fraction non libérée du nominal des 500 actions composant le capital social. Ce procès-verbal de la décision a fait l'objet d'un premier dépôt auprès du greffe du tribunal de commerce de Dijon.Par décision extraordinaire d'associé unique en date du 02 novembre 2011, la réduction de capital est entérinée, aucune opposition par les créanciers pendant le délai légal d'opposition n'a été réalisé. De plus, l'associé unique a procédé au transfert du siège social de la société du 3 chemin de la cave à Volnay (21190) au 42, bis route de Savigny à Beaune (21200). Ce procès-verbal fera l'objet d'un deuxième dépôt auprès du greffe du tribunal de commerce de Dijon. Toutes les autres mentions demeurant inchangées.

AL21468031

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Romain Bruchon, notaire à Dijon, le 9 septembre 2011, il a été constitué pour une durée de 99 années, un Groupement Foncier Agricole, régi par la loi du 31 décembre 1970, dénommé GFA «PERNAND 1er CRI», au capital de 105 075,00 euros, constitué exclusivement d'apports en numéraire.
Le siège social a été fixé à Dijon (21000), 43 rue Devosge.
Le Groupement a pour objet la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole ou viticole composant son patrimoine.
Toute transmission de parts à des personnes non associées doit être agréée par l'assemblée générale statuant à la majorité des trois/quarts du capital social.
Monsieur Constant Jouffroy, demeurant à Arceau (21310), route de la Chapelle a été désigné en qualité de premier gérant.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
pour avis
Constant JOUFFROY

AL21468019

Aux termes d'un acte SSP en date à Longvic du 08/11/2011, il a été constitué la société ci-après :
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : J-L VAISSIE
Siège social : 9 route de Dijon 21600 Longvic
Objet social : exploitation d'un restaurant de type pizzeria à consommer sur place et à emporter
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 7 000 €
Gérance : Jean-Luc Vaissie, 9 rue André Malraux 21600 Longvic Immatriculation RCS Dijon
Pour avis
La Gérance

AL21468022

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Varanges 4 novembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCYF BOURGEOIS
Siège social : 17 Rue du Souris, 21110 Varanges
Objet social : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Michel Bourgeois, demeurant 17 Rue du Souris 21110 Varanges
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
La Gérance

AL21468034

CONVOCATION

Les délégués désignés par les assemblées de sections sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire de **COOP'EVOLIA le mardi 6 Décembre 2011 à 9h30 Salle St Hilaire de Fontaines (71)**
Ordre du jour
- rapport d'activité de l'exercice 2010/2011
- rapport du commissaire aux comptes
-présentation et vote des résolutions
Cette assemblée sera suivie par une intervention de M Jean Paul RENARD Directeur de Recherche à l'INRA qui présentera « L'EPIGENETIQUE : l'influence du milieu sur l'expression du gène.

AL21468021

DISSOLUTION LIQUIDATION

GAEC DES PRAIRIES

Reconnu le 27/03/1984, sous le numéro 587
Société civile en liquidation
21 220 Détain et Bruant

Aux termes d'un acte en date du 26/10/2011, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargé de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, Les Liquidateurs.

AL21467733

GEGOUT & Associés
Avocats
CS 60 160
13 Allée de Longchamp
54602 Villers-les-Nancy Cedex
Tél. : 03-83-44-27-27

OXYL'AIR

S.A.S. au capital de 150 670 € -14, rue Buffon - ZAC Porte de Beaune 21200 Beaune
442 269 247 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29/09/2011, l'associée unique de la société OXYL'AIR a approuvé le traité de fusion en date du 26/08/2011, aux termes duquel la société OXYL'AIR a fait apport à titre de fusion à la société IPSANTE DOMICILE, S.A.S. au capital de 29 129 010
Usise à Maxeville (54320) - ZAC Saint Jacques II - 5, rue Albert Einstein, 333 954 386 R.C.S NANCY de l'ensemble de son patrimoine tant actif que passif ainsi que l'évaluation qui en a été faites.
L'Associée unique a décidé :
- que la société serait dissoute et liquidée de plein à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire de la société IPSANTE DOMICILE qui constatera la réalisation de la fusion et les modifications consécutives du capital de cette société,
- qu'il ne serait procédé à aucune opération de liquidation, l'intégralité de son patrimoine étant transmis à la société IPSANTE DOMICILE,
- que les actions créées par cette société seront attribuées aux associés dans les proportions prévues au projet de fusion.
La fusion et corrélativement la dissolution de la société OXYL'AIR sont devenues définitives au 29/09/2011 ainsi qu'il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associée unique de la société IPSANTE DOMICILE en date du 29/09/2011 ayant approuvé le projet de fusion et modifié le capital social de ladite société.
Pour avis

AL21468029

NON DISSOLUTION

SELARL H.L. CONSEILS & CONTENTIEUX
Société d'avocats
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 150 000 € RCS Périgueux 442 980 223
Société inscrite au Barreau de Périgueux
Siège social : 9, Rue Basse 24120 Terrasson la Villedieu
Tél : 05.53.46.46.46
Fax : 05.53.50.91.83
(e.mail : hoenige.avocat.terrasson@orange.fr)

Perte de plus de la moitié du capital social

Aux termes d'une délibération en date du 10/10/2011, l'assemblée générale extraordinaire de la SARL EXP BEAUNE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Ù immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 520 696 840, dont le siège social est fixé à 11 rue Buffon, ZAC La Porte de Beaune, 21200 Beaune, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L. 223-42 du code de commerce.
Pour avis,
Les co-gérants.

AL21468018

TRANSFERT DE SIÈGE

LCR EXPERTS, SAS au capital de 1 500 euros, 20 rue Léon Biancotto 21121 Darois. RCS Dijon 528533060. A compter AGE du 01-11-2011 : transfert du siège social à : 10 rue du Pic du Midi, 64320 Sendets. Pour avis, le président.

AL21468023

SCI LA CREUSSILLE, SCI au capital de 1 500 euros, 20 rue Léon Biancotto 21121 Darois. RCS Dijon 521304170. A compter AGE du 01-11-2011: transfert du siège social à: 10 rue du Pic du Midi, 64320 Sendets. Formalités au RCS de Dijon et Pau. Pour avis, le gérant.

AL21468024

SCI COMBE GAILLOT, SCI au capital de 1 000 euros, 20 rue Léon Biancotto 21121 Darois. RCS Dijon 528583685. A compter AGE du 01-11-2011: transfert du siège social à: 10 rue du Pic du Midi, 64320 Sendets. Formalités au RCS de Dijon et Pau. Pour avis, le gérant.

AL21468025

DAROIS AVIATION, SCI au capital de 25 0000 euros, Lieu dit Combe Gaillot 21121 Darois. RCS Dijon 503271777. A compter AGE du 01-11-2011 : transfert du siège social à: 10 rue du Pic du Midi, 64320 Sendets. Formalités au RCS de Dijon et Pau. Pour avis, le gérant.

AL21468026

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Lexan Avocats
Société d'avocats
ZIRST II, 55 rue Blaise Pascal,
38330 Moontbonnot Saint Martin

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE K7

Société Civile Immobilière au capital de 30.505,05 euros
Siège social : 4, 6, et 8 rue Devosge 21000 Dijon
325 474 641 RCS Dijon

Délibérations de l'Assemblée Générale Mixte en date du 9 septembre 2011
Nomination en qualité de Co-gérant de Mme Evelyne Davoine, dt 29 rue Jules Brunard, 69007 Lyon, en remplacement de M. Gérard Davoine, décédé, avec effet à compter du 15 juillet 2011.
Anciennes mentions :
Co-gérants :
Gérard Davoine
Claudette Abbé, née Davoine
Nouvelles mentions :
Co-gérants :
Evelyne Davoine
Claudette Abbé, née Davoine
pour avis,
La Gérance.

AL21468020

EARL GARNIER

Siège social : 6 grande rue 21220 Epernay sous Gevrey
RCS : Dijon 381 970 011

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 07 novembre 2011, la collectivité extraordinaire des associés, a autorisé Mme Garnier Marie-Thérèse, a cessé ses fonctions de gérante au sein de la société à compter du 31 décembre 2011.
Pour avis, la gérance

AL21468033

Transmetez vos annonces légales par mail à
legales@terres-de-bourgogne. net

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de AUBAINE: 11 139
9 ha 24 a 43 ca - Crepey: B-747-748-750-751-752-753 - Fontaine loire: B-546 - Les moingeottes: ZK-3(A)-3(B)-17[4](B)-17[4](C)-18[5][P1]-21[5] - Sur les roches: ZL-6 (avec bâtiment vétuste)- terre et lande
Cmne de MOLESME: 11 126
1 ha 24 a 79 ca - La grande cote: ZZ-90(A)-90(B) Terre AOC Bourgogne
Cmne de MONTHELIE: 10 166
64 a 75 ca - Les sous roches: B-547[F1]-547[F2]-548[F1]-548[F2]-549[F1]-549[F2]-550[F1]-550[F2]-552[F1]-552[F2]-553[F1]-553[F2]-554[P1] vignes AOC MONTHELIE.
Cmne de SAINT-ROMAIN: 11 135
1 ha 02 a 89 ca - La combe 1er canton: C-966 - La petite serve: C-972 - La piece jobard: D-437 - Le verger: G-494-497-981[519] - Les criats: C-843 - Les margotieres: C-300 - Sous labeau 2e canton: C-1277 - Sur labeau: C-1122 bois et lande.
Cmne de BONNENCONTRE: 11 131
97 ha 57 a 75 ca - Le Coupis Saunois: A-22-23-24(*)-25 - Les vendues: A-1
Propriété boisée d'un seul tenant en nature de taillis sous futaie.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 05/12/2011 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21468032

NIÈVRE

AVIS DE CONSTITUTION

PAGC MEDICAL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 18 La Vesvre 58300 Cossaye

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 05 Novembre 2011, à Cossaye, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : PAGC MEDICAL
Enseigne : ELM SANTE
Siège social : 18 La Vesvre - 58300 Cossaye
Objet : la vente en détail et en gros, la location, la réparation de matériel médical et paramédical
Durée : quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés
Apports : dix mille euros (10 000,00 € en numéraire
Capital social : 10 000 € divisé en 100 parts de 100 €chacune, entièrement souscrites et libérées.
Gérance :
- Marie Grand - Clément : 18, La Vesvre - 58300 Cossaye
- Frédéric Le Moal : 2, Place de la Mairie - 71160 Saint Agnan
Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de Nevers
Pour avis,
La gérance.

AL58468010

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 31 octobre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénonmination : Immobilière Saint Pierroise
Siège social : 26 et 28 rue de Paris, 58240 Saint Pierre le Moutier
Objet : toutes transactions immobilières, courtage, annonces, édition.
La réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe.
La participation de la société à toute entreprise ou société pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, et à tout objet similaire ou connexe, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce par tous les moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusions, alliances ou sociétés en participation.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 7 500 euros
Gérance : Monsieur Chassagnon Albert demeurant chez Madame Chassagnon, rue du Couatoux, 58240 Chantenay Saint Imbert.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis,
Le représentant légal

AL58468017

Par acte SSP du 07/11/2011, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :SCI 26 COLBERT
Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous murs commerciaux et/ou d'habitation et, généralement, toutes opérations quelconques se rattachant à cet objet
Siège social : Le Message - 58000, Challuy.
Capital : 1 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. BERNARD Olivier, demeurant Le Message - 58000 - Challuy.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
Pour avis et mention, la gérance.

AL58468022

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT (AA 11/099)
Biens loués en partie
Avec bâtiments habitation et exploitation:
9 ha 43 a 99 ca
- Beaubry: A-61-62-63 - Champ d orge: A-60 - Champ des noyers: A-64-65 - L etang: A-56
Cmne de SAINT-PARIZE-LE-CHATEL (AA 11/98)
Biens loués en totalité:
79 ha 59 a 32 ca
- Champ du lac: A-459 - Champ pingon: A-148-149 - Domaine de chaillan: A-673[129] - Grand pre de gagnard: A-678[368] - Le brignon: A-122-123 - Les craies: A-134-671[133] - Les gueres: A-136-137
- Les petits grands champs: A-604[135]-605[135]-844 - Les petits quartiers: A-146-147 - Petit pre godiot: A-456 - Pre de chaillan: A-138-139 - Pre de gagnard: A-675[369]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 05/12/2011 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58468047

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me JACOB J.P, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 25/10/2011 enregistré à Nevers le 4 novembre 2011 bord n° 2011/1407 Case n° 1,
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
-**Dénomination :** SCEA DEBEZE
-**Forme :** Société Civile
-**Durée :**99 ans à compter du 27 juillet 2011
-**Siège Social :** à Cuncy les Varzy (Nièvre) Le Bourg
-**Objet :** l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires, le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles et l'élevage conformément aux usages agricoles, et généralement toutes opérations propres à favoriser l'accomplissement de cet objet ou s'y rattachant directement ou indirectement à l'exclusion de toutes celles ayant un caractère industriel ou commercial.
-**Apports :** - en Nature : Cheptel, matériel, stocks, DPU, le tout évalué à 206.300 euros - en numéraire : la somme de 100 euros.
-**Capital Social :** 206.400 euros divisé en 2064 parts d'une valeur nominale de 100 euros chacune portant les n°s 1 à 2064.
-**Gérance :** Est nommée comme unique gérant pour une durée illimitée : Mme Paillard Marguerite Marie, veuve de Mr Debèze Roger, dt à Cuncy les Varzy (Nièvre) «Le bourg».
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL58468030

Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée PILLER CLEANTECH SARL, au capital de 60 000 Ù ayant pour objet principal la distribution de matériel de nettoyage et de machines pour l'ébavurage à haute pression d'eau, nettoyage et ébardage par sous-traitance. Le siège social est Technopole 58470 Magny Cours. Le gérant est M. Christophe Jeandot dt 33, avenue de la Mairie 58490 Saint Parize le Chatel.
Pour avis

AL58468031

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 27/10/2011, enregistré à Nevers le 7/11/2011 bord n° 2011/1415 Case n° 1,
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Groupement foncier Agricole de «GFA DE LA GALONNERIE»
Forme : Groupement Foncier Agricole sous la forme de Société Civile
Siège social : Andryes (Yonne) 44 rue des Grandes Chènevières Fontenailles
Objet : la propriété, l'administration de tous immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine, et généralement toute opération pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société et soit conforme à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Apports en numéraire : la somme globale de 1.200 euros.
Capital social : 1.200 euros divisé en 12 parts de 100 euros chacune, entièrement souscrites et libérées numérotées de 1 à 12.
Gérance : Est nommé comme premier gérant de la société pour une durée de 1 année renouvelable : Mr Huicq Jean-Marie, dt à Donzy (Nièvre) «Les Pichons»
La présente société sera immatriculée au RCS de Auxerre.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL58468036

GAEC DE L'OUCHE BUISSON

L'Ouche Buisson
58290 Maux

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun de L'Ouche Buisson dont le siège social est fixé L'Ouche Buisson, 58290 Maux.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 08/07/2011. Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce
de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL58468042

Par acte SSP en date du 10/11/2011, il a été constitué une
SARL présentant les caratéristiques suivantes:
Dénomination : DONNEMOITONPHONE
Objet social : la gestion et le développement de portefeuilles clients, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Siège social : 57 Rue du Parc de Marzy 58000 Nevers
Capital : 1 000 euros
Gérance : Mme Caroline Morel demeurant 57 Rue du Parc de Marzy 58000 Nevers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58468043

➜ CONVOCATION

Les délégués désignés par les assemblées de sections sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire de **COOP'EVOLIA le mardi 6 Décembre 2011 à 9h30 Salle St Hilaire de Fontaines (71)**
Ordre du jour
- rapport d'activité de l'exercice 2010/2011
- rapport du commissaire aux comptes
-présentation et vote des résolutions
Cette assemblée sera suivie par une intervention de M Jean Paul RENARD Directeur de Recherche à l'INRA qui présentera « L'EPIGENETIQUE : l'influence du milieu sur l'expression du gène.

AL58468038

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

INFRA TRAVAUX FRANCE

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : 47 bis, rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
480 544 899 RCS de Nevers

L'AGO du 21/10/2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Pétrus Van Laarhoven dt à Ina Dammanstraat 19, 4906 JD Oosterhout (pays bas) de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL58468040

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

S.C.P. Bernardette Larivé-Bruandet et Sylvie Guyard
Notaires associés
à Chatillon en Bazois (Nièvre)
Bureaux annexes à la Machine
Saint Saulge et Moulins Engilbert

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA CHAUME CRECY

Société civile
au capital de 425 000 €
Siège social
La Chaume 58270 Fertrève
RCS Nevers D 491 702 163

Réduction de capital
Aux termes d'un acte reçu par Maître Bernadette Larivé-Bruandet, notaire associé à Chatillon en Bazois (Nièvre) le 22 octobre 2011, les associés ont décidé de réduire le capital d'une somme de 26 000 € et de porter ainsi de 425 000 € à 399 000 € par annulation de 26 parts d'un montant nominal de 1 000 €
Ancienne mention : 425 000 €
Nouvelle mention : 399 000 €
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis
Me Larivé-Bruandet, notaire

AL58468035

➜ NON DISSOLUTION

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social :
Bourges, 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

SUBNEVERS

SARL au capital de 6 000 euros
Siège social : 40 Route de Bourgogne
58000 Nevers Saint Eloi
RCS Nevers 508 697 455

L'AGM du 12/01/2011, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL58468019

S A R L GILLES LAVAULT SERVICES

Au capital de 5 000,00 Euros
25 Avenue du 8 Mai
58240 Saint Pierre le Moutier
RCS Nevers: 502 641 194

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2011 qui constate la perte de plus de la moitié du capital social, les associés, statuant en application de l'article L 223-42 du code de commerce, n'ont pas prononcé la dissolution anticipée de la société.
L'associé unique

AL58468023

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

PASCAL THEZARD SARL

SARL au capital de 6 000 euros
Siège social
20 route des Couteriaux
Zone d'Activités des Belles Barbes
58180 Marzy
484 759 709 RCS Nevers

Par décisions du 20 octobre 2011, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société du 68 A route de Corcelles 58180 Marzy, au 20 route des Couteriaux, Zone d'Activités des Belles Barbes 58180 Marzy.
Pour avis, le gérant, P. Thezard

AL58468032

PMJ

Société à Responsabilité
Limitée au capital de 5 000 €
Siège social
52-56, rue Carves
92120 Montrouge
494 971 245 RCS Nanterre

Aux termes d'un procès verbal en date du 24 octobre 2011, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social : Les Ombreaux 58700 Moussy à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Il est rappelé que la société a pour gérant : M. Jammaud Patrick demeurant les Ombreaux 58700 Moussy.
La société sera désormais immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL58468034

➜ DÉMISSION

FAVRAC SAS

capital social 120 000 euros
Siège social : 465 Route de Demeurs
58130 Urzy (France)
RCS Nevers 329 950 604

L'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2011 :
- a pris acte de la démission de Mlle Roy Michèle de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant à effet du 31.12.2010,
- a constaté que le mandat du commissaire aux comptes titulaire Monsieur Michel Jansen vient à expiration et n'est pas renouvelé (seuils fixés par la loi non atteints).
Le dépôt des pièces sera effectué au RCS de Nevers.

AL58468029

Annonces judiciaires et légales
Une question,
un conseil,
un devis... ?
Un seul numéro
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Lexan Avocats
Société d'avocats
ZIRST II - 55 rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot Saint Martin

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA PASSIERE DAVOINE

Société Civile Immobilière
au capital de 15.244,90 euros
Siège social : 24 avenue Pierre Bérégovoy
,58000 Nevers
328 506 803 RCS Nevers

Délibérations de l'Assemblée Générale Mixte en date du 6 septembre 2011
Nomination en qualité de Co-gérant de Mme Evelyne Davoine, dt 29 rue Jules Brunard, 69007 Lyon, en remplacement de M. Gérard Davoine, décédé, avec effet à compter du 15 juillet 2011.
Anciennes mentions :
Co-gérants :
Gérard Davoine
Claudette Abbé, née Davoine
Nouvelles mentions :
Co-gérants :
Evelyne Davoine
Claudette Abbé, née Davoine
Pour avis,
La Gérance.

AL58468039

GAEC DE BERGER

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
au capital de 403 695,00 euros
Siège social : Domaine Berger,
58300 Saint Germain Chassenay
RCS Nevers n° 448 692 533

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2011, il a été accepté la démission de M. Jean Paul Herbemont de sa fonction de gérant, avec effet au 31 décembre 2011.
Mme Monique Dinet-Herbemont, demeurant Domaine Berger, 58300 Saint -Germain, Chassenay, est nommée co-gérante du Groupement, à compter du 1er janvier 2012.
Pour avis, le gérant

AL58468044

Etude de Me Jean CHINCHOLE
Notaire à Luzy (Nièvre)

Suivant acte reçu par Me Chinchole, notaire à Luzy (Nièvre) le 8 novembre 2011, enregistré à Nevers (58), le 14 novembre 2011 Bord n° 2011/1441, case n° 1, ext 3299,
Mr Jacques Thomas, artisan, époux Bouley, demeurant à Luzy (58), 19 rue de la croix, propriétaire, à donné à bail à titre de location gérance à Melle Christine Cloutrier, gérante, célibataire majeure, demeurant à Tazilly (58)
Le Bourg, un fonds de commerce de café débit de boissons, crêperie, brasserie, connu sous le nom de «café de l'hôtel de ville» exploité dans un immeuble sis à Luzy rue Lamartine et rue Jean Jacques pour une année à compter du 15 novembre 2011 pour se terminer le 14 novembre 2012, renouvellement par tacite reconduction d'année en année.
Pour insertion,
Le notaire

AL58468046

➜ CESSION

Maître Jean-Pierre MARCHAND
Notaire
Ainay le Château (Allier)
3, rue du Vieux Château

Suivant acte reçu par Jean-Pierre Marchand, notaire à Ainay le Château, le 31 octobre 2011, enregistré au Service des Impôts de Moulins, le 07 novembre 2011 Bordereau 2011/1481 case n°1 contenant :
Cession de fonds de commerce
par Monsieur Vincent **Bernigaud**, restaurateur-traiteur, célibataire majeur, demeurant à Devay (58300) 2 Chemin des Bruyères, au profit de la société dénommée **SNC Clos St Victor**, au capital de 5 000,00 Euros, dont le siège social est à Devay(58300), 42 Route de Genève, identifiée sous le numéro SIREN 535 368 542 et immatriculée au RCS de Nevers,d'un fonds de commerce :
un fonds de commerce de café restaurant plats à emporter, journaux auquel est attaché la gérance d'un débit de tabac, exploité à Devay 58300) 42 Route de Genève, connu sous le nom «Le Clos Saint Victor», moyennant le prix de : 100.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 72.000 euros et au matériel et mobilier pour 28.000 euros.
Entrée en jouissance: 1er novembre 2011
Oppositions: Etude de Me Emmanuel Clerget, notaire à Premery (58700) 5 rue de la Gare, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.
Pour unique insertion.
Le notaire.

AL58468028

Etude de Me Pierre Jouaire
Notaire associé à 18240 Léré

Suivant acte de Me Jouaire, notaire à Léré (18240) en date du 02 Novembre 2011, enregistré à la RI de Bourges le 04 Novembre 2011, Bordereau n°2011/1324 case n°1
A été constatée la vente par
M Loys, Vincent Perotti, boulanger-pâtissier, et Mme Angélique, Armance, Simone Letay, conjoint collaborateur, son épouse, demeurant ensemble à Saint Parize le Chatel(58490) France, 6 avenue de la Mairie.
Au profit de :
M Xavier , Sébastien, Denis Cassier , boulanger , demeurant à Trainou (45470) France ,12 place Jean-Philippe Rameau et Melle Floriane , Claudette, Michelle Serradj, sa partenaire, demeurant à Trainou (45470) France, 441 rue de l'Orme Tiseau
Un fonds de commerce de BOULANGERIE, PÂTISSERIE, EPICERIE avec LICENCE DE BOISSONS à emporter sis et exploité à Saint Parize le Chatel (58490), 6 Avenue de la Mairie
Pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le n° A 431 281 823 numéro de gestion 2004A00008
Prix : 130 000,00 € s'appliquant, aux éléments incorporels pour 91 000,00 € et au matériel et au mobilier pour 39 000,00 €
Date d'entrée en jouissance : 02 Novembre 2011
Oppositions en l'Etude de Me Yves Papot, notaire à Fours (58250), route de Decize Anne, dans les 10 jours suivant l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.
Pour Insertion.

AL58468037

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes de l'AGE du 28.10.2011, les actionnaires de la société «Conseils , Gestion & Participations» «COGEP» SAS au capital de 500 000 € siège : 89100 Gron, 14, impasse du Moulin du Bas, RCS Sens B 331.747.873, a décidé de réduire le capital d'une somme de 400 000 € par réduction de la valeur nominale des actions ramenées de 200 € à 40 € Le capital s'est ainsi trouvé fixé à 100 000 € divisé en 2 500 actions de 40 € L'AGE a ensuite décidé de transformer la société en SARL à compter du 28.10.2011, de mettre fin aux fonctions de Président de M. Cyrille Gallet, et de le nommer en qualité d'unique gérant pour une durée non limitée. L'AGE a décidé de mettre fin aux fonctions du Commissaire aux Comptes et du Commissaire aux Comptes suppléant, et a décidé de remplacer les statuts sous forme de SAS par de nouveaux statuts.

AL89468041

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 novembre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :GMB
Siège social : 4 rue du palais de justice, 89100 Sens
Forme : Société Civile Immobilière
Sigle : GMB
Capital : 1000 €
Objet social : La société a pour objet:la propriété,l'administration et l'exploitation par bail,location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition,de construction,d'échange,d'apport ou autrement.
Gérance : Monsieur Mickael Brisseault, 4 rue du palais de justice, 89100 Sens
Cogérant : Madame Thi Be Ba Brisseault, 4 rue du palais de justice, 89100 Sens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89468050

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'avocats
21 avenue Albert Camus
21000 Dijon

Aux termes d'un acte SSP en date à Val de Mercy du 12 octobre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société civile
Dénomination : RambachV
Siège Social : Val de Mercy (Yonne) 29 rue de Vincelles
Objet : La société a pour objet la propriété, l'administration, la gestion de tous biens, droits et valeurs mobilières, la gestion de toutes participations dans diverses sociétés, ainsi que l'animation dans ces filiales.
Durée : 99 ans.
Capital : 2 000 euros (numéraire)
Gérance : Vincent Rambach , demeurant à Val de Mercy(Yonne) 29 rue de Vincelles,
Cession de parts : Parts sociales librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : RCS Auxerre.

AL89468051

DISSOLUTION LIQUIDATION

MOCAENO

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 2 300 euros
Siège : 30 avenue Vauban
89100 Sens
479 524 563 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 08 novembre 2011, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89467308

MODIFICATION DE CAPITAL

L'AGE du 18.10.2011 de la société «ROUTES ET CHANTIERS MODERNES» «RCM» SAS au capital de 1 240 200 € siège : 89100 Sens, ZAC des Vauguillettes, RCS Sens B 707.280.236, a décidé d'augmenter le capital d'une somme en numéraire de 400 actions nouvelles de 390 € émises avec prime de 868 € à libérer intégralement lors de la souscription. L'AGE a également décidé l'incorporation de la somme de 304 300 € prélevée sur la prime d'émission par élévation de la valeur nominale des actions portée de 390 € à 475 € Ces opérations ont été réalisées, sous réserve de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, laquelle a été constatée par l'AGE du 28.10.2011 du fait de la souscription et de la libération intégrale des 400 actions créées. Le capital est désormais fixé à 1 700 500 € divisé en 3 580 actions de 475 € chacune.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL89468044

NON DISSOLUTION

YVES LEGENDRE

SARL au capital de 76 200 €
Siège social
16 Rue Robert Petit
89300 Joigny
394 268 866 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire en date du 12 octobre 2011 statuant en application de l'article L 223-42 du Code de Commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Pour avis

AL89468048

TRANSFERT DE SIÈGE

DELTA TEMP FRANCE

Sarl au capital de 50 000 euros
Siège social
390 Rue de St Martin d'Ordon
89330 Piffonds
RCS Sens 482 695 277

L'assemblée générale extraordinaire du 31 Octobre 2011 a validé le transfert du siège social du 251 Grande Rue 89330 Piffonds au 390 Rue de St Martin d'Ordon 89330 Piffonds,rétroactivement à compter du 6 Octobre 2011.
L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence».

AL89468021

BECLER

SARL au capital de 30 489,80 €
Siège social
7 Av. Henri Ravéra,
92220 Bagneux
321504227 RCS Nanterre

L'AGE du 04/08/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au Le Goulot de Villiers, 89150 Saint Valérien, à compter du 07/11/2011.
Gérance : M. Bernard Roblin, demeurant Le Goulot de Villiers - 89150 St Valérien.
Radiation au RCS de Nanterre et réimmatriculation au RCS de Sens

AL89468047

SCI CHARLY

SCI au capital de 18202 Euros
13 grande rue,
89190 pont sur vanne
437523640 R.C.S. Sens

Par décision de L'assemblée générale extraordinaire en date du 15 octobre 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 7 rue de l'écrivain, 89100 sens à compter du 2 novembre 2011.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89468049

LES CHAUSSINS

SCI au capital de 1000 Euros
14 petite rue,
89340 Chaumont
504397407 R.C.S. Sens

Par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 4 novembre 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 19 rue du plat d'étain, 77240 Vert Saint Denis à compter du 1 décembre 2011.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Melun et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89468052

SCISSION

EARL BON

Entreprise Agricole à responsabilité limitée
au capital de 343 650 euros
Siège social : 1 rue Emile Proudhon
89160 Chassignelles
RCS / Auxerre 380 289 983

L'assemblée générale extraordinaire de la société EARL BON réunie le 09 novembre 2011 a décidé d'approuver le projet de scission établi avec la société EARL DE L'ERABLE, entreprise agricole à responsabilité limitée au capital de 7 500 € ayant son siège social 5 route de Fulvy, 89160 Chassignelles, immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 534 473 301 aux termes duquel la société EARL BON a transmis la branche d'activité céréales, à effet du 01 août 2011. Il résulte de cet apport-scission que le capital de la société EARL BON a été réduit de 206 190 € par réduction de la valeur nominale de la part sociale de 15 € à 6 € pour être ramené de 343 650 € à 137 460 €
Les articles 6 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
L'assemblée générale de la société EARL DE L'ERABLE réunie le 09 novembre 2011 a approuvé le projet de scission et procédé à l'augmentation de son capital social. En conséquence, la scission est devenue définitive à la date du 09 novembre 2011.
Mention sera faite au RCS : Auxerre
Pour avis,

AL89468042

EARL DE L'ERABLE

Entreprise agricole à responsabilité limitée
au capital de 7 500 €
Siège social : 5 route de Fulvy
89160 Chassignelles
RCS / Auxerre 534 473 301

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 novembre 2011 à Chassignelles,
- l'EARL BON, au capital de 343 650 € ayant son siège social à Chassignelles(89160) 1 rue Emile Proudhon, immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 380 289 983,
- l'EARL DE L'ERABLE, au capital de 7 500 € ayant son siège social à Chassignelles (89160), 5 route de Fulvy, immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 534 473 301

Ont établi un projet de scission par lequel l'EARL BON fait apport-scission de la branche complète d'activité céréales à l'EARL DE L'ERABLE, à charge pour elle du passif attaché à la branche d'activité apportée soit un apport net de 250 000 €
L'assemblée générale extraordinaire de l'EARL DE L'ERABLE réunie le 09 novembre 2011 a approuvé cet apport scission et, en vue de sa rémunération, augmenté son capital social de 250 000 € par émission de 25 000 parts sociales nouvelles de 10 € de nominal chacune, entièrement libérées et attribuées aux associés de la société EARL BON.
La scission est devenue définitive le 09 novembre 2011 en raison de son approbation par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés susvisées.
En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire de l'EARL DE L'ERABLE a modifié les articles 6, 7, 8 alinéa 8.1 des statuts.
En outre, l'assemblée générale a décidé de nommer Monsieur Joël BON demeurant 5 route de Fulvy, 89160 Chassignelles, en qualité de cogérant, pour une durée illimitée.
Pour avis,

AL89468043

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCM PEYNOT

SCM au capital de 1 200 €
Siège Social : 8 rue Emile Peynot
89100 Sens
519 100 465 RCS Sens

Aux termes de l'AG0 du 31 août 2011, les associées ont pris acte de la démission d'Emilie Hendrickx et de Christelle Boudy, cogérantes et ont décidé de nommer en qualité de nouvelle gérante, Karinne Van Hove, demeurant à Sens (89100), 6 rue Auguste Morel.

AL89468004

CESSION

Suivant acte reçu par Me Brocardi notaire à Joigny (Yonne), le 21 octobre 2011, enregistré au SIE de Sens, le 7/11/2011 bordereau n° 2011/840 case n° 1 extrait 2710, Maître Carlo, dmt à Joigny (89300) 2 chemin de la Guimbarde, liquidateur judiciaire de Mr Lahcen Kor, épx de Mme Rokna, dmt à Migennes (89400), 44 avenue Edouard Branly, immatriculé au RCS de Sens, sous le n° 393 688 924, a vendu à l'EURL N et A MARTIRE, dt le siège est à Joigny (89300) 52 rue des soeurs Lecoq, identifiée au SIREN sous le n° 524864899 RCS Sens.
Les permis de stationnement de taxi sur les places n° 1 et 2, sur la commune de Migennes, pr les véhicules Mercedes Benz immatriculé BK-989-SA et Peugeot 407 immatriculé BV-117-RD, à compter du 5 octobre 2011 en attente de la clientèle, en remplacement de Mr Kor, accordés aux termes des arrêtés de Mr le maire de Migennes, en date du 4 octobre 2011.
Propriété et jouissance à compter du jour de la signature de l'acte,
Moyennant le prix principal de quarante neuf mille euros (49.000,00 eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège du mandataire-judiciaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL89468039

Suivant acte reçu par Maître Brisson Bernard, notaire à Auxerre (89000), 18-20 boulevard du 11 novembre, le 3 novembre 2011, enregistré à Auxerrre, le 9 novembre 2011, bordereau 2011/1162 case 1 extrait 3464, a été cédé par Mr Christophe Demarger, commerçant, et Mme Sylvie Riotte, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Auxerre 15 bld Vaulabelle, à Mr Julien Georges Max Didier Merat, cuisinier, demeurant à Appoigny (89380) 20 route des Gorges, un fonds de commerce de **traiteur vente de vins (cave) épicerie fine, plats préparés à emporter**, sis à Auxerre 75 bis rue du pont, lui appartenant, connu sous le nom professionnel « Au Bec Fin «, et pour lequel le cédant est immatriculé au répertoire des métiers d'Auxerre, sous le numéro 411202625.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er novembre 2011.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de soixante quinze mille euros(75 000 Û, s'appliquant aux éléments incorporels pour 55 725 Uet au matériel pour 19 275 Û
les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'étude où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Le Notaire.

AL89468196

CHAQUE VENDREDI DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES...

ABONNEMENT DÉCOUVERTE

6 MOIS - 30€*

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011

Offre réservée aux non-abonnés

▶ Mes coordonnées

❍ Mlle ❍ Mme ❍ M. Nom Prénom

Raison sociale:

Adresse:

.....

Lieu-dit: CP / Ville:

Tel: Fax: Mobile:

Email: @

Signature

▶ A retourner

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre réglement à:
TERRES DE BOURGOGNE
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout BP 77 409 - 21 074 DIJON cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - fax 03 80 70 08 02 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

❍ Je règle 30 € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

❍ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 31/12/2011 en France métropolitaine. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles. Vous pouvez être amené à recevoir des offres et propositions de nos partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse à Terres de Bourgogne - Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout - BP 77409 - 21 074 DIJON cedex

Éducation

Le bébé est un bavard et s'exprime comme les autres personnes

Avant le premier «*maman*» ou même le premier pas, les bébés ont des choses à dire. Des associations forment parents et enfants au langage des signes.

On sait reconnaître ses pleurs et ses sourires… Mais sait-on que l'on peut mieux communiquer avec les enfants en bas âge avant qu'ils n'acquièrent la parole ? Des associations - et des ouvrages - forment les parents et les enfants à une variante du langage des signes pour communiquer avec les bébés dès 5 mois. Ils savent déjà bouger bras et jambes…

Ils peuvent donc maîtriser certains gestes simples pour exprimer leurs besoins. J'ai faim, soif, j'aime ou pas, je veux dormir ou avoir un câlin : le langage des signes s'acquiert assez rapidement. Fanny, une maman provençale propose ainsi six séances d'apprentissage (45 minutes par semaine) pour y parvenir.
À l'aide de comptines, de petites chansons, en douceur et avec le sourire, parents et enfants apprennent ce langage corporel pour mieux communiquer.

Signer plutôt que pleurer

Pour l'association «*signe avec moi*», qui propose des ateliers de formation, «*une fenêtre s'ouvre sur l'univers de l'enfant, la communication s'améliore, la fréquence et l'intensité des frustrations diminuent d'un côté comme de l'autre. Les relations sont plus paisibles, les échanges et le respect plus profonds, les liens se tissent plus fort*». Et il vrai que voir Fanny signer avec sa cadette est bluffant.
Il faut avouer que lorsque l'enfant peut se faire comprendre, sa vie - et celle de ses parents - devient plus facile. En effet, si bébé à soif, il va pouvoir signer qu'il veut boire en orientant son pouce d'une certaine manière. Sans cela, il va se mettre à pleurer pour attirer l'attention de celui ou de celle qui passe à proximité. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer la capacité d'imitation des bébés. Si on leur sourit, souvent, ils sourient aussi. Cela marche pour beaucoup d'autres gestes (tirer la langue, lever les mains…).
Et, partant, pour un langage gestuel plus élaboré.

Venue des États-Unis

Cette technique vient des États-Unis. À la fin des années 1970, un enseignant du langage des signes s'aperçoit que cela fonctionne avec de très jeunes enfants. Il poursuit ses expérimentations et prouve que dès les 6/7 mois, le langage des signes permet d'exprimer de nombreuses émotions et besoins. Aux personnes ayant peur que ce langage retarde l'apparition de la parole, il rétorque que cela l'accélère. Là-bas, cette méthode est même utilisée pour faciliter l'apprentissage d'enfants qui ont des difficultés ou des retards de langage.

Une grande compréhension

En fait, les études scientifiques réalisées depuis les années 1970 prouvent que le bébé comprend beaucoup de chose. Il sait, par exemple, localiser les sons. Il reconnaît aussi les mots qui sont répétés devant lui et leur signification. «*Je vais te donner à manger*» à du sens pour lui. Il connaît les prénoms et les noms employés devant lui.
Alors, il suffit de franchir le pas, d'un peu d'apprentissage et de curiosité pour parler avec bébé avant le premier mot magique qui fait du bien aux parents… Et puis, ce langage des signes est tout aussi important pour la suite de la vie de l'enfant. «*Une ouverture à la culture sourde*» souligne encore Fanny «*et un mode de communication entre frères et sœurs*» comme c'est le cas chez ses trois enfants qui alternent paroles et gestes en fonction des humeurs et du moment.


M.Tricoci

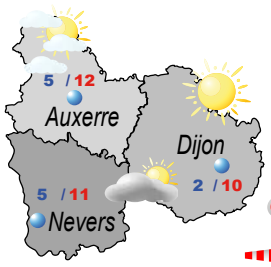
Gros chagrin ou gros câlin, le langage des signes permet d'exprimer de nombreuses émotions.

MYRIAM TRICOCI



▶ Prévisions **météo** du 19 au 27 novembre

Vendredi 18 Novembre



Nuageux

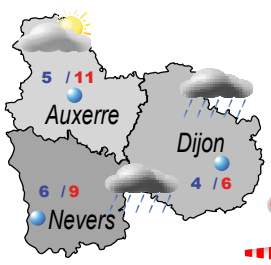
Ce vendredi sera nuageux mais le soleil fera tout de même quelques belles apparitions par endroits.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Sud-Est 10 km/h

Ste Aude
Soleil : 08:05 - 17:34
Lune : N.C. - 13:31

Samedi 19 Novembre



Perturbé

De nombreuses précipitations et de rares éclaircies en perspective. Les vents seront modérés.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud 20 km/h

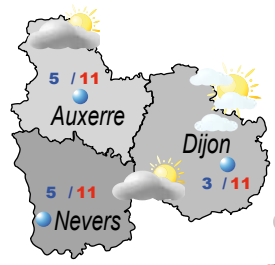
St Tanguy
Soleil : 08:06 - 17:33
Lune : 00:53 - 13:59

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 20 Novembre



Variable

Cette journée dominicale sera partagée entre passages nuageux et timides apparitions du soleil. Les températures seront en baisse en matinée.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud 10 km/h

St Edmond
Soleil : 08:07 - 17:32
Lune : 02:05 - 14:26

Prévisions à 7 jours

Lundi 21 au Mercredi 23 Novembre :

Un ciel très nuageux avec quelques averses.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 10 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

Jeudi 24 au Dimanche 27 Novembre :

Des averses et de rares éclaircies en perspective.

Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 0 à 6 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

▶ Sudoku

1		2				9		6
			2	1		3		
	7				4			1
2		9	8		7			5
7			3		9	8		4
6			1				3	
		3		9	6			
4		8				5		9

Solution Sudoku

2	9	6	7	4	8	1	3	5
7	1	3	6	2	5	4	9	8
5	4	8	3	9	1	2	7	6
3	2	7	5	8	6	9	4	1
1	8	4	9	3	7	6	5	2
6	5	9	2	1	4	7	8	3
8	3	1	4	7	2	5	6	9
9	7	5	1	6	3	8	2	4
4	6	2	8	5	9	3	1	7

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Télévision Sélection du 19 au 25 novembre

Samedi 19

TF1
20.50 Danse avec les stars «La finale». Divertissement avec A. Martines, Chris Marques et J.-M. Généreux, et avec Shy'm, Philippe Candeloro, Baptiste Giabiconi.
00.20 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de P. Sébastien, avec Marlène Jobert, Lorie, Indra, Fabrice Éboué, Laurent Baffie, Jean-Hugues Anglade, Elsa, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Magellan «Pur sang» ★★. Téléfilm avec Jacques Spiesser. *Prenant.*
22.15 Les bœuf-carottes «La fée du logis» ★★. Téléfilm avec Jean Rochefort, Philippe Caroit. *Réjouissant.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «L'île de Robinson et l'or inca» ★★. *Prenant.*
21.35 L'aventure humaine «1715, combat pour la Baltique : L'épave du Hedvig Sophia». Documentaire.
22.25 Police 110 «Silicone Wally» ★. Téléfilm avec E. Selge. *Moyen.*

M6
20.50 NCIS Los Angeles. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Seule contre tous ★★. Drame (2010) de L. Kondracki, avec Rachel Weisz (1h52) ⓱. *Poignant.*

Dimanche 20

TF1
20.50 RTT ★. Comédie (2008) de F. Berthe, avec Kad Merad, Mélanie Doutey (1h24). *Poussif.*
22.35 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Je l'aimais ★★. Drame (2008) de Zabou Breitman, avec Daniel Auteuil (1h50). *Un beau mélo.*
22.35 Faites entrer l'accusé «Siegler/Moris». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.35 Les enquêtes de Murdoch : «Manoir hanté», «D'un courant à l'autre», «L'éventreur de Toronto» ★★. Série avec Y. Bisson. *Excellent.*
23.30 City homicide. Série ⓾.
00.15 Casanova, un adolescent à Venise ★★★. Drame en VO (1969) de L. Comencini, avec Leonard Whitting (1h58). *Superbe.*

ARTE
Klaus Kinski
20.40 Fitzcarraldo ★★★. Aventures (1982) de W. Herzog, avec Klaus Kinski (2h31). (voir Sélection)
23.15 Ennemis intimes ★★. Documentaire (1999) de Werner Herzog (1h35). *Un bel hommage.*

M6
20.50 Capital «Services publics : En avons-nous toujours les moyens ?».
22.50 Enquête exclusive «De Paris au Yémen : ces Français qui choisissent l'islam radical» ⓾.

CANAL +
21.00 Football «PSG/Nancy».

Lundi 21

TF1
20.50 Doc Martin. «Le retour de l'enfant prodigue», «Que fait la police ?» ★. Série avec Thierry Lhermitte, Natalia Doncheva. *Mineur.*
22.50 Esprits criminels. Série ⓬.
01.15 Au Field de la nuit, avec Carmen Bramly, Patrice Carmouze, Apollonia Poilâne, François-Xavier Demaison, Éric Antoine.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Un heureux gagnant», «Mémoires d'outre-tombe», «Amis à la vie, à la mort ⓾» ★★. Série. *Amusant.*
22.45 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Comment ils ont fait fortune (1/2) «Les sagas familiales et l'héritage» ★★. *Pas mal, mais inégal.*
23.05 La saga des écolos.

ARTE
20.40 Carmen à la Scala de Milan. Opéra de Bizet, dirigé par D. Barenboim, avec Anita Rachvelishvilli, Jonas Kaufman (3h25).
23.25 La ville de demain «Le photographe Peter Bialobrzeski».

M6
20.50 Enquête exclusive «Stress, bizutage et alcool : Quand les étudiants dérapent». Magazine.
22.45 Coupable, non coupable «Le procès de Béatrice Matis» ⓾.

CANAL +
20.55 Braquo (1 et 2/8) ★★. Série avec J.-H. Anglade ⓬. *Prenant.*

Mardi 22

TF1
20.50 Football «Ligue des Champions : Lyon/Ajax Amsterdam».
22.50 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.35 Histoires en série «Comment se reconstruire quand on a tout perdu ?». Magazine présenté par Béatrice Schönberg.
22.45 Réunion de famille.
01.10 Le blé en herbe ★★. Comédie dramatique (1953) de C. Autant-Lara, avec Edwige Feuillère (1h45). *Une belle adaptation de Colette.*

FRANCE 3
20.35 Comme chez soi ★. Téléfilm avec Philippe Lefebvre, Élise Tielrooy. *Sympathique, mais gros.*
22.40 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
Comment être acteur de son bien-être ?
(voir Sélection)
20.40 Quand l'esprit guérit le corps ★★★. Documentaire.
21.35 Wellness «La santé par le bien-être ?» ★★. Documentaire.
22.30 Paul Smith. Documentaire.

M6
20.45 Ma maison est la plus originale de France «La finale».
22.50 Recherche appartement ou maison. Magazine.

CANAL +
20.50 Donne-moi ta main. Comédie (2010) de A. Tucker, avec Amy Adams, Matthew Goode (1h37).

Mercredi 23

TF1
20.50 Mentalist : «Le tapis rouge», «À contrecœur ⓾», «L'employé du mois» ★★. Série. *Excellent.*
23.20 Chase. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Fas pas ci, fais pas ça : «Les limites et les bornes», «Parfois les gens changent» ★★. Série avec Isabelle Gélinas, Bruno Salomone, Valérie Bonneton. *Réjouissant.*
22.20 Avant-premières. Magazine présenté par Élizabeth Tchoungui.

FRANCE 3
20.35 Des racines et de ailes «Les clés de l'excellence».
23.00 Pièces à conviction «Le cauchemar afghan», avec Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Edward et George : Deux frères pour une seule couronne» ★★. Documentaire. (voir Sélection)
21.35 Les mercredis de l'histoire «Trahison à la Stasi». Documentaire.
22.25 Le dessous des cartes «Le nucléaire civil». Magazine.
22.40 Mister Lonely ★. Drame en VO (2007) de H. Korine, avec Diego Luna (1h48). *Confus et déroutant.*

M6
20.45 La France a un incroyable talent. Divertissement.

CANAL +
20.45 Champions League «Marseille/Olympiakos».

Jeudi 24

TF1
20.50 Flics 2 : «Coup d'arrêt», «Mourir libre». Série avec Frédéric Diefenthal, Yann Sundberg ⓬.
22.30 New York, unité spéciale ⓬.
02,20 H2G2, le guide du voyageur galactique ★★. Comédie (2005) de G. Jennings, avec Martin Freeman (1h45). *Très amusant.*

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Le bio business», «Carte blanche à Ovidie : Le rhabillage». Magazine.
22.05 Complément d'enquête «Rire : Un business qui ne connaît pas la crise». Magazine.
23.10 Infrarouge «La promesse du plaisir». Documentaire ⓯.

FRANCE 3
20.35 Coup de foudre à Rhode Island ★★★. Comédie (2008) de P. Hedges, avec Steve Carell, Juliette Binoche (1h35). (voir Sélection)
23.00 L'affaire Karen McCoy ★. Policier 1993) de R. Mulcahy, avec Kim Basinger (1h40) ⓾. *Mineur.*

ARTE
20.40 This is England ★★. Drame (2006) de S. Meadows, avec Thomas Turgoose (1h37) ⓬. (voir Sélection)
22.20 Bon Jovi. Documentaire.

M6
20.45 The good wife. Série avec Julianna Margulies.

CANAL +
20.55 The event (19 et 20/22) ★★. Série avec J. Ritter ⓾. *Palpitant.*

Vendredi 25

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement.
22.40 L'amour est aveugle ⓬.

FRANCE 2
20.35 1, 2, 3 voleurs ★★. Téléfilm avec Isabelle Carré, Nicolas Cazalé, Olivier Sitruk. *Prenant, mais manquant de rythme.*
22.10 Cold case, affaires classées. Série avec Kathryn Morris ⓾.
23.40 Taratata. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «À Madagascar». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.00 Vendredi sur un plateau ! Magazine présenté par Cyril Viguier, avec Michel Galabru.

ARTE
20.40 Le piège afghan ★★. Téléfilm avec Marie-José Croze, Samuel Le Bihan (1h30). *Assez prenant.*
22.15 Le vin et la science «Un nouveau pacte» ★★. *Pas mal.*
23.05 Grand format «Une enfance au pays des talibans».

M6
20.45 NCIS : «Des hommes d'honneur», «Ces liens qui nous unissent», «Ex-file», «Semper Fi». Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.50 The green hornet ★★. Aventures (2010) de M. Gondry, avec Seth Rogen, Jay Chou (1h55) ⓾. *Spectaculaire et plein d'humour.*

SÉLECTION


DR

Coup de foudre à Rhode Island - Depuis le décès de son épouse, Dan élève ses trois filles. Il part quelques jours avec elles dans le Rhode Island, où vivent ses parents. Sur place, il rencontre Marie, et c'est le coup de foudre.Il est difficile de réussir une comédie romanesque en étant original, tant tous les sujets possibles ont déjà été largement exploités. Pourtant, c'est ce qu'a réussi Peter Hedges avec cette œuvre charmante. Car son traitement est si bien fait que l'on se laisse prendre par cette histoire au charme indéniable. Le cinéaste évite toute niaiserie dans sa mise en scène. Mieux, en s'attachant à cette famille, il brosse un portrait de groupe sensible et attachant. La délicatesse et l'humour sont les maîtres mots de cette comédie très réussie. Steve Carell et Juliette Binoche forment un joli couple de cinéma. Cette histoire classique se révèle d'une fraîcheur et d'une drôlerie irrésistibles. ***Jeudi 24, sur France 3, à 20h35.***

Fitzcarraldo - Au début du XX[e] siècle, l'Irlandais Fitzcarraldo décide de bâtir un opéra en pleine forêt vierge. Devant les paysages grandioses d'Amérique du Sud, Werner Herzog raconte une histoire extraordinaire et la filme avec beaucoup de talent. Klaus Kinski, son acteur fétiche, donne une interprétation fiévreuse de son personnage proche de la folie mégalomaniaque. Quant à la musique, les airs d'opéra raviront les amateurs. ***Dimanche 20, sur Arte, à 20h40.***

Soirée thématique «Comment être acteur de son bien-être ?» - De plus en plus de personnes prennent en main leur santé et aident leur corps à se soigner naturellement. C'est ce que développe le premier et passionnant documentaire, «Quand l'esprit guérit le corps», qui montre que notre meilleur médecin, c'est notre propre corps. Mais le second documentaire critique, avec ironie, les marchands de bien-être. ***Mardi 22, sur Arte, à partir de 20h40.***

Les mercredis de l'histoire «Edward et George : Deux frères pour une seule couronne» - Ils étaient frères et avaient reçu la même éducation et sans tendresse. Le premier fut contraint de renoncer au trône, tandis que le second devint roi malgré lui. Ce documentaire complète avec intelligence l'excellent film «Le discours d'un roi», de Tom Hopper, en retraçant les relations difficiles entre les deux frères, de l'affection à la rupture. ***Mercredi 23, sur Arte, à 20h40.***

This is England - Le père de Shaun, un gamin anglais des années 80, est mort lors de la guerre des Malouines. Il fait la connaissance d'un groupe de skinheads, qui l'adopte. Cette œuvre poignante est une plongée saisissante dans le monde des skinheads, avec sa violence et son racisme. C'est très prenant, et l'on sent l'influence de Ken Loach sur le réalisateur, qui donne une vision terrifiante de la fragilité de l'enfance. ***Jeudi 24, sur Arte, à 20h40.***

Jean Saintot, fonctionnaire, et Rodamu, infographiste, deux jeunes Laonnois, viennent de sortir une bande dessinée au titre aventurier : Lawrence de Picardie.

Le sauveur de la betterave

Betteravenir, c'est l'occasion pour les professionnels de parler de l'avenir de la betterave. L'avenir… personne ne peut le prédire dit-on. Et pourtant, Jean Saintot et Rodamu l'ont fait. Imaginez. Nous sommes à la fin du XXIe siècle, en 2081. C'est la crise pétrolière et la seule source d'énergie, c'est l'éthanol de betteraves qui attire les convoitises. Seule la Picardie possède ce précieux carburant et le gouvernement décide de nationaliser cette région et ses champs. Exploités par l'Etat, les agriculteurs sont en colère et avec le soutien d'un certain Thomas Edward Lawrence dit Lawrence de Picardie, ils vont se révolter pour récupérer leur indépendance. Le scénario est posé, la BD est lancée. Au fil d'une cinquantaine de pages, vous y retrouverez quelques héros comme Ségolin Mérovée le Fromage de Tête, comprenez le président de la République, Michel, mécanicien professionnel originaire de Landouzy-la-Ville, Bill de Trobien, ancien maire d'Amiens, mais aussi des Chinois, des gueux, des fonctionnaires…


L'AGRICULTEUR DE L'AISNE
De gauche à droite : Jean Saintot et Rodamu : « La bande-dessinée Lawrence de Picardie est une arme d'autodérision massive ».

UN CURIEUX MELANGE DES GENRES

Jean Saintot, 26 ans, est né à Laon. C'est lui le scénariste. « *Un jour en retapant une grange en Thiérache avec des potes, nous écoutions Fatals Picards, un groupe de rock mêlant l'humour et l'engagement à divers genres musicaux. C'est à ce moment qu'a germé l'idée d'écrire une nouvelle, puis un scénario de BD sur l'indépendance de la Picardie. Je suis fan de Lawrence d'Arabie et tout de suite, cela s'est imposé, Lawrence de Picardie était né* ». Le décor change : les chameaux sont remplacés par des vaches, les rebelles par des agriculteurs, les chars d'assaut par des moissonneuses-batteuses… C'est alors que Lawrence de Picardie et Michel vont défendre leur territoire et la cause des betteraves.

« *Il s'agit bien une aventure humoristique, fantaisiste. Nous n'avons pas voulu faire de politique, ni partager nos opinions. C'est vraiment à prendre au second degré* » assurent les deux auteurs.

De son côté, Rodamu, 27 ans est né en région parisienne puis a grandi à Gap dans les Hautes-Alpes. La famille paternelle est originaire de l'Aisne et il revient dans le département et s'y installe. « *En 2005, six ans après mon arrivée à Laon, j'ai été repéré par le centre info jeunesse et la direction départementale de la jeunesse et des sports, qui ont financé la publication de mon premier album : un recueil de jeux et d'énigmes pour enfants intitulé Au coeur du jeu* ».

Alors qu'il fait la promotion de sa première publication à la bibliothèque de Laon, il fait la connaissance de Jean Saintot qui lui parle de Lawrence de Picardie. « *J'ai lu le story board et j'ai commencé à imaginer les personnages* ». Le travail dure deux ans, les compères ne se voyant qu'une fois par mois pour peaufiner leur BD. La colorisation durera deux années supplémentaires et il faudra encore 6 mois pour finaliser le projet.

Oui, mais l'agriculture, vous connaissez ? Jean Saintot a une image positive de l'agriculture. « *C'est un élément essentiel à la vie économique. Les agriculteurs sont des gens très bien, chaleureux. Je suis étonné par leur côté débrouillard. Ils s'entraident et sont très solidaires* ».

Quant à Rodamu, il avait en mémoire le cliché parisien du paysan. « *Mais les agriculteurs ont des ordinateurs dans leurs matériels, ils sont modernes. A ce jour, c'est scandaleux qu'on ne les soutienne pas plus. Ils ont beaucoup de travail et ne sont pas rémunérés à leur juste valeur. Surtout quand on voit le prix payé par le consommateur et celui payé à l'agriculteur. Ils ont du mérite et il faut le reconnaître* » lance-t-il convaincu. Et il sait de quoi il parle. Pour cause, son beau-père est éleveur en Thiérache. Rodamu se rappelle : « *le plus difficile dans la BD, c'était de dessiner une moissonneuse-batteuse. Mon beau-père m'a alors conseillé. J'ai même été prendre des photos d'une miniature dans un magasin* » sourit-il.

LA BD COMMENCE A S'ARRACHER

Leur toute première commande a été faite par un agriculteur de la Somme. Et le syndicat betteravier les a contactés tout comme Syngenta.

Suite à un article paru dans la presse, Jean Saintot, Rodamu et Lawrence de Picardie commencent à se faire connaître. D'autres journaux locaux les contactent, puis France 3 Picardie. Le succès est en marche.

« *Nous avions démarché des éditeurs professionnels mais ils n'étaient pas intéressés par notre projet. Les éditions du Topinambour à Soissons, un nom qui nous convenait très bien…, nous ont suivis. Nous avons pensé qu'un faible nombre d'exemplaires suffirait et qu'éventuellement, nous lancerions un deuxième tirage* ».

Le succès ne se fait pas attendre. 200 exemplaires sont retirés quasiment aussitôt. Et les commandes continuent à affluer. Cette BD est une belle aventure pour Jean Saintot et Rodamu qui n'étaient pas vraiment prédestinés à se lancer la création d'un album puisque le premier a suivi des études politiques à Lille et le deuxième des études informatiques. Gageons qu'à l'instar de Lawrence d'Arabie, Lawrence de Picardie passe à la postérité tant dans notre région que dans tout le pays… A lire et à relire sans modération.

GAETANE TRICHET, L'AGRICULTEUR DE L'AISNE

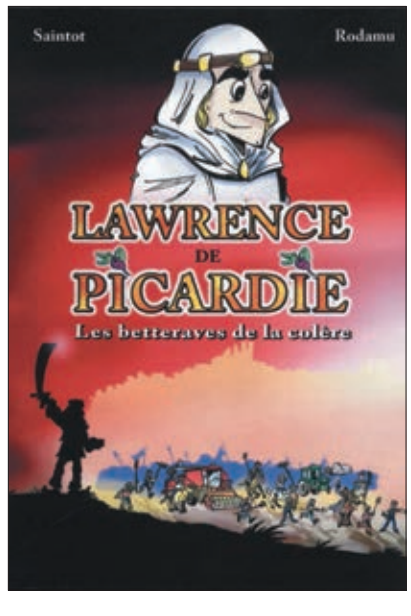
LA BETTERAVE, OBJET DE TOUTES LES CONVOITISES



Lorsqu'on lui demande pourquoi avoir choisi la betterave et l'éthanol pour son scénario, Jean Saintot avoue qu'en 2005, lorsque lui est venue l'idée d'écrire Lawrence de Picardie, le bioéthanol commençait à faire parler de lui. Et puis, « *ici, nous sommes en Picardie, une région betteravière par excellence, avec l'Aisne, premier producteur de France. Et l'agriculture fait partie intégrante de la région, alors pourquoi pas la mettre en valeur. Faire vivre les paysans au travers d'une bande-dessinée, c'est un peu leur rendre hommage* » explique Jean. Et de concert avec Rodamu : « *nous sommes très fiers de notre région* ».

MARKETING

De la BD au clip de promotion



Sur les remparts de Laon, avec des copains qui travaillent dans le cinéma, ils ont réalisé un petit film de lancement de Lawrence de Picardie qui est diffusé sur Youtube. « *Nous avons écrit le scénario de cette bande-annonce puis nous avons emprunté des costumes à une association de reconstitution médiévale. Seul le déguisement de Lawrence de Picardie a été acheté. Coût du clip : 40 euros !* » s'amusent-ils avant d'ajouter plus sérieusement qu'ils ont décidé de promouvoir aussi leur bande dessinée lors de festivals et autres événements.

Lawrence de Picardie est en dépôt vente à la Maison de la presse rue Châtelaine à Laon et pour toute commande : rodamu.blogspot.com ou rodamu02@hotmail.fr

Les deux compères ont déjà d'autres projets en tête. Quelques idées pour Rodamu et un livre en cours de rédaction pour Jean Saintot. En fait, un roman dont le héro n'est autre que Lawrence de Picardie…